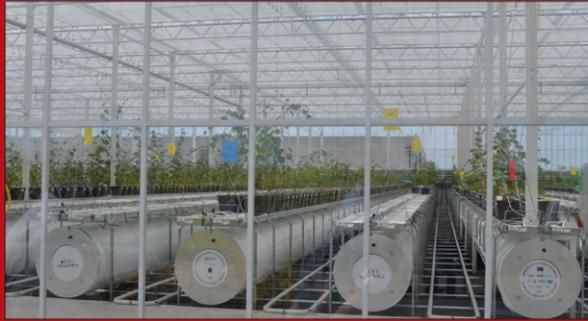


Metropack, l'expertise au service du packaging

Metropack accompagne ses clients dans toutes les étapes du packaging, de l'amont de la conception jusqu'au transport final. *Page 4*

Qanopée, serre bioclimatique d'avenir



Ce projet collectif a pour ambition de mettre en œuvre un nouveau modèle de production durable, en milieu confiné, hors sol et à l'abri des vecteurs de maladies. *Page 5*

Championne de la pomme de terre

Culture Pom lance sa nouvelle marque de pomme de terre, La Championne, dont elle gère la filière de l'amont à l'aval. *Page 6*

Regain d'optimisme pour les Business Angels

Des investisseurs moins frileux qu'en 2024, des porteurs de projets plus solides, l'année 2025 s'annonce positive pour BAMA. *Page 7*

Portrait

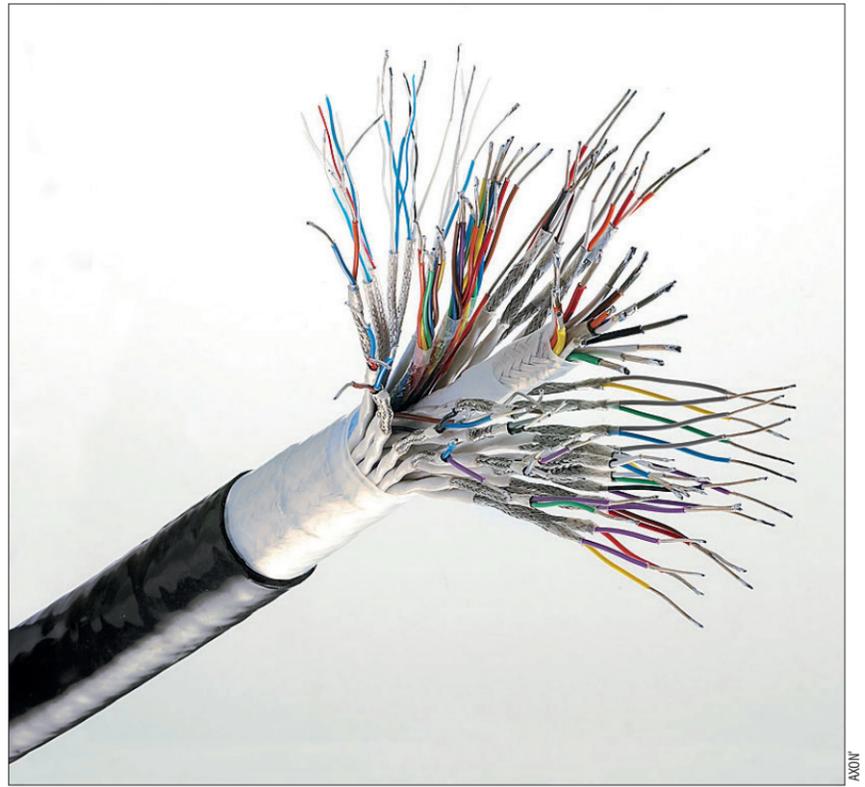
La Marnaise Delphine Chapelot. *Page 24*

12 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 12 à 23

60 ans d'innovation pour le groupe Axon'

Le groupe Axon', spécialisé dans les solutions d'interconnectique (conception et fabrication de câbles et systèmes d'interconnexion) fête cette année ses 60 ans. Un anniversaire marqué par une croissance toujours soutenue, l'ouverture de deux filiales - au Canada et en Australie - ainsi que l'extension de son site de production de Montmirail (51). Le développement de l'entreprise repose donc sur une maîtrise complète de la chaîne de valeur. « Elle sait fabriquer les conducteurs, les isoler, les assembler en câbles complexes, y ajouter des connecteurs, puis produire les contacts internes de ces connecteurs. Elle conçoit également les joints d'étanchéité et réalise les traitements de surface. Par exemple, le cuivre peut être transformé en cuivre argenté pour répondre à des exigences de conductivité ou de résistance. Tout cela est intégré en interne », détaille Sandrine Hermant, Responsable marketing. En 2020, 4 millions d'euros ont été investis pour construire l'usine Axoplus de 4 000 m² et en juin de cette année, un nouveau hall de production de 600 m² qui agrandit l'atelier rubanage a été dévoilé. 6 à 7 millions d'euros d'investissement ont été nécessaires pour l'ensemble de cette extension et l'acquisition de nouvelles machines. En 2025, le groupe Axon' continue sa croissance avec un chiffre d'affaires consolidé de 205 millions d'euros.



Le groupe Axon' produit des câbles et connecteurs pour des secteurs aussi variés que l'industrie, l'aéronautique, la défense ou encore la santé. *Page 3*

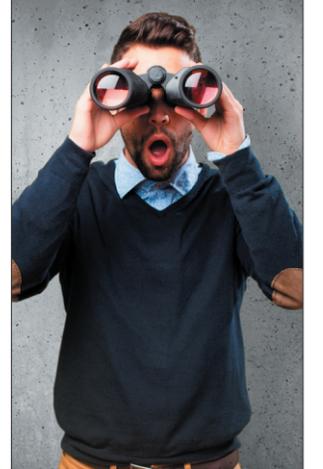
Grand Est : moins de collecte et plus de tri

Les quantités de déchets ménagers collectés augmentent de 3% en France et diminuent de 1% dans le Grand Est, deuxième région, derrière l'Ile-de-France, pour le moindre poids par habitant. Avec un peu plus de 500 kg par an et par habitant, la collecte est inférieure de près de 10% à celle du niveau national. Le Grand Est est la troisième région métropolitaine pour l'importance de la tarification incitative. En région, la part des déchets mélangés collectés diminue de 9% en dix ans. Elle augmente de 4% pour les collectes séparées et de 6% pour les apports en déchetterie. Les quantités de déchets collectés, toutes catégories confondues, diminuent de 1,1% dans le Grand Est et augmentent de

2,9% en moyenne métropolitaine. Ce recul est encore loin de l'objectif fixé par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte qui visait une baisse et 10% de la production de déchets par habitant sur dix ans. Au niveau national, le Grand Est se distingue par la diminution du poids des ordures résiduelles, avec l'Ile-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes et par les progrès du tri sélectif, avec la Bourgogne-Franche-Comté et les Pays de la Loire. En dix ans le poids des ordures résiduelles a baissé de 52 kg par habitant, celui des déchets recyclés a progressé de 16 kg par habitant

Page 10

IMPACT MAXIMAL
VISIBILITÉ TOTALE
Optez pour la une, soyez incontournable



03 26 08 38 30

R 28302 - 8131 - 2€
3 7601 49 5200 18

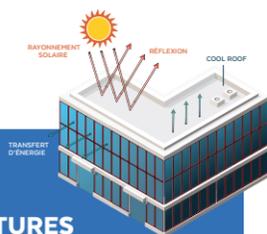
DSL
DÉCOR & SOL LAURANT

PRÉSENTE

COOL ROOF

RÉVOLUTIONNEZ VOS TOITURES

avec un revêtement innovant en résines acryliques et siloxanes, conçu pour RAFFRAÎCHIR VOS BÂTIMENTS TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT !



UNE SOLUTION EFFICACE ET DURABLE

Originaire des États-Unis, le concept « COOL ROOF » s'adapte à tous types de bâtiments : zones d'activités, bâtiments industriels, bâtiments d'habitations.

DE NOMBREUX AVANTAGES POUR VOUS ET LA PLANÈTE

ÉCONOMIES ASSURÉES

ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

9 rue des Letis - 51430 Bezannes - 03 26 36 28 36 dsl-decoration.fr

© Champagne Création - Reims

La dette publique française



À la fin du premier trimestre 2025, la dette publique s'établit à 3 345,8 Md€

À la fin du premier trimestre 2025, la dette publique au sens de Maastricht s'établit à 3 345,8 Md€, soit une augmentation de 40,5 Md€, après +3,8 Md€ au trimestre précédent. Exprimée en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), elle s'établit à 114,0 %, après 113,2 % au quatrième trimestre 2024. Comme au trimestre précédent, l'augmentation de la dette publique s'accompagne d'une baisse de la trésorerie des administrations publiques (-11,4 Md€) et, dans une moindre mesure, des autres actifs, si bien que la dette nette augmente un peu plus que la dette brute (+52,6 Md€) et s'établit à 106,1 % du PIB. (INSEE)

La dette des administrations de sécurité sociale



La dette des administrations de sécurité sociale augmente

La contribution des administrations de sécurité sociale (Asso) à la dette publique augmente (+3,3 Md€, après -5,5 Md€ au trimestre précédent), du fait de l'Urssaf Caisse nationale (+1,5 Md€), de l'Unedic (+1,5 Md€) et de la Cades (+0,7 Md€ après -8,1 Md€ au trimestre précédent), tandis que la dette de la Cnaf diminue (-0,7 Md€). Cette hausse de la dette des Asso recouvre essentiellement une hausse des titres négociables à court terme (+2,2 Md€) et à long terme (+1,4 Md€). La hausse de la dette des Asso s'accompagne d'une baisse de leurs actifs de 5,6 Md€ au premier trimestre, notamment une baisse de leur trésorerie de 5,7 Md€, si bien que la dette nette des Asso augmente davantage que leur dette brute (+8,9 Md€). (INSEE)

Les prix des logements en France métropolitaine



Au premier trimestre 2025, les prix des logements sont en hausse de 1,0 %

Au premier trimestre 2025, les prix des logements (neufs et anciens) en France métropolitaine sont en hausse : +1,0 % (données corrigées des variations saisonnières), après deux trimestres de quasi-stabilité. Les prix augmentent à un rythme semblable pour les logements anciens (+1,0 % par rapport au trimestre précédent, après une stabilité au quatrième trimestre 2024) et les logements neufs (+1,1 %, après +0,4 %). Sur un an, les prix des logements sont en hausse après six trimestres de baisse : +0,6 % au premier trimestre 2025, après -1,9 % au quatrième trimestre 2024. Les prix des logements neufs augmentent (+2,0 %, après +0,5 %), davantage que ceux des logements anciens (+0,4 %, après -2,2 %). (INSEE)

baromètre

Les maires de la Marne anticipent les risques



La journée dédiée aux risques était cette fois-ci organisée à Gueux avec l'organisation d'une cellule de crise fictive.

Les maires sont bien souvent les premiers interlocuteurs en cas de sinistres sur leur commune. Mais pour bien réagir, encore faut-il être bien formés. C'est notamment ce à quoi s'attelle l'Association des Maires de la Marne, lors des journées dédiées à la prévention des risques (voir PAMB 8096). La dernière en date proposait un format inédit, avec la matinée, un temps pédagogique sur les enjeux et la rédaction d'un Plan communal de sauvegarde (PCS) et l'après-midi, une mise en situation avec un exercice de gestion de crise fictif.

Animée par l'EPI Seine de l'EPTB (les Établissements Publics Territoriaux de Bassin) Seine Grand lacs, cette session abordait la préoccupation majeure de protection des services et des biens, avec dans un premier temps, des informations pratiques, puis une mise en

conditions réelles. « C'est important de prendre conscience des mécanismes de gestion de crise et de se tester en situation. Il faut le vivre pour s'imaginer tous les enjeux », souligne Emmanuel Collin, Maire de Cormicy. « C'est toute l'importance de la formation pratique, au-delà du théorique », insiste Karine Rolland, directrice de l'Association qui avait invité plusieurs maires de communes touchées par des grandes situations de crises (prise d'otage, inondations, accidents mortels) à témoigner au mois d'octobre dernier, à Châlons-en-Champagne.

IMPORTANCE D'ÉTABLIR UNE PROCÉDURE D'URGENCE

Ainsi, pendant 1h30, la douzaine d'élus présents a répondu à des appels fictifs impliquant des situations de crises qu'il fallait résoudre et permettant d'appliquer

ce qui avait été vu dans la matinée. Cela a aussi permis à certains élus de prendre conscience que les appels au SDIS ne peuvent pas être la solution à tous les problèmes rencontrés. « Le jour où il y a une grosse urgence, le SDIS ne pourra pas tout gérer. Tant que l'on n'est pas sur du secours ou de la sauvegarde, c'est au maire de gérer. Ce qui est important, c'est aussi d'identifier ce qu'il est capable de faire sans laisser le moindre flou », insiste Janique Valy, coordinatrice de la cellule d'accompagnement l'EPTB Seine Grands Lacs qui rappelle l'existence de la réserve communale de sécurité civile. « Ce sont des bénévoles mais il faut garder à l'esprit, qu'en temps de crise, ils ne seront pas forcément disponibles. » D'où l'importance de rédiger un PCS, prise de conscience principale de cette journée.

N.D.

Elles bougent

DELPHINE MANCEAU (NEOMA) ÉLUE PRÉSIDENTE DE LA CONFÉRENCE DES GRANDES ÉCOLES



Delphine Manceau, Directrice générale de NEOMA Business School, est élue Présidente de la Conférence des grandes écoles (CGE). Cette instance nationale regroupe près de 250 établissements d'excellence de l'enseignement supérieur (écoles d'ingénieurs, écoles de management, écoles de sciences politiques, d'art, de design, et de nombreuses autres spécialités), et rassemble près de 500 000 étudiants. Elle agit à la fois comme cercle de réflexion stratégique (think tank) et de partage de bonnes pratiques sur les grands défis du secteur, mais aussi comme organe de représentation des Grandes écoles auprès des pouvoirs publics. C'est seulement la deuxième fois que cette instance est présidée par un dirigeant d'école de commerce et la première fois par une personnalité qui n'est pas ingénieur.

Delphine Manceau a toujours eu à cœur d'accompagner les grandes évolutions du secteur, en France comme à l'international. Cette nomination s'inscrit dans la continuité des engagements qu'elle porte depuis de nombreuses années.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING
CARRIÈRES

29th
1996-2025

Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

60 ans d'innovation et de croissance pour le groupe Axon'

Industrie. Le groupe Axon', spécialisé dans les solutions d'interconnectique (conception et fabrication de câbles et systèmes d'interconnexion) fête cette année ses 60 ans. Un anniversaire marqué par une croissance toujours soutenue, l'ouverture de deux filiales – au Canada et en Australie – ainsi que l'extension de son site de production de Montmirail (51).



Le groupe Axon' produit des câbles et connecteurs pour des secteurs aussi variés que l'industrie, l'aéronautique, la défense ou encore la santé.

Les Italiens la surnomment « la multinationale de poche », comme le confie Joseph Puzo, Président et fondateur d'Axon' Câble, devenu Groupe Axon'. « Multinationale », car aujourd'hui, force est de constater qu'Axon' est devenue une entreprise qui pèse à l'internationale avec ses 21 filiales à travers 25 pays différents et ses 2 500 employés. Mais « de poche », car l'histoire a commencé au fin fond de la Marne, pour se construire petit à petit, tout en restant à taille humaine et familiale, et avec toujours, son siège social à Montmirail, petite commune de 3 500 habitants. Pour comprendre l'évolution considérable d'une entreprise qui, à la base, n'avait que cinq salariés, il faut remonter à 1965.

À l'origine, l'entreprise était une filiale d'un groupe suédois, spécialisé dans le câblage et qui cherchait à s'implanter en France, en ruralité mais pas trop éloigné de Paris. Le choix se porte sur une ancienne usine de Montmirail, qui a la particularité d'avoir une hauteur assez importante pour y mettre de grands fours, nécessaires à la fabrication des câbles en PTFE (téflon). Dans les années 80, la filiale suédoise grossit et atteint une centaine de personnes. Joseph Puzo, diplômé d'ingénieur en électronique en main, décide de rentrer de Suisse où il travaille, pour prendre la direction du site marnais, « une époque où plus de 200 PME fabriquaient également du câble isolé en PVC, portées par le marché des téléphones fixes ».

Or, plusieurs crises se succèdent, les prix du câble baissent et la concurrence fait rage. « Je me suis dit qu'il fallait que je trouve une idée pour nous différencier où c'était la fin du site de production de Montmirail », se remémore Joseph Puzo.

Il décide alors de produire une variété de câble plus complexe sur le modèle de ce que fait Gore-Tex aux États-Unis. « J'ai cherché des Universités qui pouvaient nous accompagner sur la recherche et conclu un contrat avec les équipes de celle de Montpellier qui ont réussi à développer une méthode différente de celle de Gore-Tex. » Les commerciaux du directeur de site proposent alors leurs câbles moins chers mais tout aussi efficaces. L'entreprise reste néanmoins menacée par le rachat dont elle a fait l'objet par un fonds d'investissement appartenant à Volvo et qui se sépare de toutes les sociétés qui ne fournissent pas de pièces pour le secteur de l'automobile.

DECOLLAGÉ GRÂCE À ARIANE 5

Heureux hasard, en 1985, le gouvernement vote une loi qui permet aux salariés de reprendre une société sous le mode de la LMBO (Leveraged Management Buy out). Joseph Puzo finance alors, avec d'autres cadres, ce rachat dont le modèle est de rembourser le prêt effectué auprès des banques avec les profits des années qui suivent. Axon' est d'ailleurs, à ce jour, la plus ancienne entreprise française créée sous rachat avec effet de levier. La spécialité de l'entreprise

est alors la fabrication de fils isolés en PTFE, destinés à des environnements à haute température, notamment dans l'industrie. Pendant cinq années, l'entreprise poursuit son chemin jusqu'à décoller en 1990, en décrochant un appel d'offres lancé par l'Agence spatiale européenne pour le câblage d'Ariane 5. « Nous étions la plus petite société sur les rangs, face à des géants de dizaines de milliers de salariés comme Gore-Tex justement. Pourtant, nous avons obtenu 100% du marché », explique Joseph Puzo. Axon' répondait à trois enjeux clés : faire du câble résistant à de très hautes températures et les miniaturiser ; développer des dérivateurs très légers (moins de 9 grammes) et proposer une résistance extrême en termes de protection électronique. Malgré un manque d'expérience dans l'aérospatial, Axon' convainc donc l'Agence spatiale grâce à sa technologie.

Ce partenariat a duré plus de vingt ans, jusqu'au dernier lancement d'Ariane 5, ce qui a permis à Axon' d'acquérir un savoir-faire reconnu dans ce secteur. Aujourd'hui, l'entreprise travaille avec l'ESA, le CNES, la NASA, l'agence spatiale japonaise, et fournit des câblages pour des lanceurs, satellites, télescopes et sondes d'exploration. « Nous avons câblé plus de 10 000 satellites. »

À partir des années 1990, Axon' entame une stratégie d'internationalisation. Elle rachète des sociétés existantes (comme en Allemagne) ou crée de nouvelles filiales : au

Royaume-Uni, aux États-Unis, au Japon, puis en 2000, en Hongrie, Lettonie et Chine, avec cette fois des unités de production. L'objectif est de se rapprocher des clients et de produire à proximité de leurs implantations, mais aussi de limiter les coûts des salaires. « Après la chute de l'URSS, beaucoup d'ingénieurs se sont retrouvés sans emploi à cause de la fermeture d'usines. Cherchant du travail, ils ont commencé comme opérateurs dans nos sites de production pour évoluer ensuite à des postes à responsabilité », explique Joseph Puzo. Cette stratégie se poursuit dans les années suivantes : ouverture d'un bureau en Espagne (2003), implantation au Mexique (2006), création de filiales au Canada et en Australie en 2024. « En Inde, l'expansion s'est faite en plusieurs étapes : d'abord un bureau, puis de la production, et enfin la construction d'une usine à Bangalore en 2019. Aujourd'hui, Axon' est présent dans une vingtaine de pays à travers ses filiales, et encore davantage via un réseau d'agents », indique Sandrine Hermant, Responsable marketing.

DIVERSIFICATION ET ADAPTABILITÉ

Pour expliquer cette progression, Joseph Puzo révèle que la réussite d'Axon' tient dans sa diversification : « L'entreprise n'est pas dépendante d'un seul marché. Lors de la chute du marché des télécoms au début des années 2000, les salariés ont pu être reclassés dans d'autres secteurs comme l'aéronautique, le spatial, l'automobile ou l'énergie, assurant ainsi une résilience structurelle. » Ainsi, aujourd'hui, face à la baisse d'activité de certains marchés comme celui de l'automobile, Axon' mise sur la polyvalence. Par exemple, en Hongrie, des opérateurs historiquement spécialisés dans l'auto sont actuellement formés à la fabrication de cordons destinés à d'autres marchés, notamment pour l'Europe de l'Est.

Le développement de l'entreprise repose donc sur une maîtrise complète de la chaîne de valeur. « Elle sait fabriquer les conducteurs, les isoler, les assembler en câbles complexes, y ajouter des connecteurs, puis produire les contacts internes de ces connecteurs. Elle conçoit également les joints d'étanchéité et réalise les traitements de surface. Par exemple, le cuivre peut être transformé en cuivre argenté pour répondre à des exigences de conductivité ou de résistance. Tout cela est intégré en interne », détaille Sandrine Hermant. Les connecteurs circulaires

ou rectangulaires que produit Axon' sont issus d'un développement progressif, marché par marché. Chaque technologie développée pour un client peut ensuite être proposée à d'autres marchés. C'est le principe d'innovation ouverte, ou de technologie diffuse. « Un exemple marquant est celui des harnais airbag : dans le volant d'une voiture, un câble plat – souvent signé Axon – permet la liaison électrique avec l'airbag. Cette technologie a ensuite été adaptée pour des systèmes électro-optiques embarqués sur des drones, qui nécessitent aussi des connexions flexibles dans un espace réduit », fait savoir la Responsable marketing, présente chez Axon' depuis plus de trente ans.

Toutes ces innovations sont notamment développées par le service de R&D du groupe composé de plus d'une centaine de personnes, réparties entre les bureaux d'études matériaux, transmission haut débit, hyperfréquences, etc. La majorité des ingénieurs est basée dans la Marne, mais certaines filiales à l'étranger disposent également de bureaux d'études pour rester proches des besoins spécifiques de leurs marchés. La diversification sectorielle est un atout. L'entreprise est présente dans l'industrie, l'aéronautique, l'énergie, le spatial, et désormais dans un secteur en forte croissance : la défense. Si le groupe investit beaucoup à l'étranger, il n'en délaisse pas pour autant son site marnais.

En 2020, 4 millions d'euros ont été investis pour construire l'usine Axoplus de 4 000 m² et en juin de cette année, un nouveau hall de production de 600 m² qui agrandit l'atelier rubanage a été dévoilé. « Cette technique, alternative à l'extrusion, permet d'isoler les fils en les entourant d'un ruban, plutôt que d'appliquer une matière fondue. Ce procédé est particulièrement apprécié dans les secteurs aéronautique et spatial, pour des raisons de gain de poids et de flexibilité. Une nouvelle machine de rubanage doit arriver à l'été, tandis qu'une autre, prévue pour janvier 2026, viendra compléter l'équipement du site. »

6 à 7 millions d'euros d'investissement ont été nécessaires pour l'ensemble de cette extension et l'acquisition de nouvelles machines. En 2025, le groupe Axon' continue sa croissance avec un chiffre d'affaires consolidé de 205 millions d'euros.

NASTASIA DESANTI

Packaging. Metropack a pour spécialité d'accompagner ses clients dans toutes les étapes du packaging, de l'amont de la conception du produit jusqu'au transport final.

Metropack, 20 ans d'expertise au service du packaging



Magali Glionna, responsable de site et responsable QHS et Pierre-Jean Cavaroc, directeur commercial.

Laboratoire d'essais spécialisé dans le packaging, Metropack a été fondée en 2004 par deux diplômés de l'ESI Reims, Jérôme Pellet et Nicolas Krajka. En deux décennies et quelque 60 000 éléments testés, l'entreprise rémoise s'est imposée comme le leader français de la qualification d'emballages.

Du petit flacon cosmétique à la palette de cartons, Metropack a pour spécialité d'accompagner ses clients dans toutes les étapes du packaging, de la conception du produit au transport final. « Nous intervenons à tous les stades d'un projet : cela peut être un audit de circuit logistique, un conseil dans le choix des matériaux, l'homologation d'un

packaging, la validation d'un produit fini ou l'aptitude au transport », souligne Magali Glionna, responsable de site et responsable QHS de l'entreprise.

Cette activité plutôt méconnue du grand public est cependant aussi indispensable que stratégique dans la vie d'un produit dont l'existence ou le succès peuvent être remis en cause si le packaging n'a pas fait l'objet d'une phase de test suffisamment poussée.

Ainsi, les équipes de Metropack peuvent réaliser des essais pour le secteur médical et la très sensible industrie pharmaceutique, notamment sur les emballages de dispositifs médicaux, essentiels pour garantir l'intégrité, la sécurité et l'efficacité des produits. En

matière de vins, spiritueux et épicerie fine, le laboratoire rémois peut ainsi effectuer des tests d'abrasion ou de vieillissement des étiquettes, en éprouvant la résistance de l'encre ou de la colle d'une étiquette, soumises à des températures, à un ensoleillement ou à une hygrométrie extrêmes. Sans oublier la cosmétique qui est elle aussi testée pour de nombreuses raisons (épaisseur du verre, adhésion des étiquettes, vieillissement, force de fermeture des flacons...). Et pour l'ensemble de ces secteurs d'activités, des simulations de transport sont effectuées afin de valider la procédure d'expédition des cartons ou des palettes de produits en reproduisant les conditions réelles

de manipulation des palettes dans toutes les étapes de la logistique.

CERTIFICATIONS ET ACCRÉDITATIONS

Autant de domaines pour lesquels les équipes de Metropack disposent d'un espace de plus de 3 000 m² dédié aux essais, comprenant toute une batterie de simulateurs de chocs et de vibrations, de robots testeurs et d'une trentaine d'enceintes climatiques qui simulent chaleur et humidité. « Notre parc de machines se développe constamment pour répondre aux besoins des clients. C'est pour cela qu'il est très important de connaître leur circuit logistique dès le départ, pour que les tests soient les plus proches des conditions réelles », souligne Pierre-Jean Cavaroc, le directeur commercial. « Nos clients nous exposent leurs produits, leurs besoins en termes de matériaux et leurs contraintes techniques. À partir de leurs demandes, nous leur proposons des solutions adaptées. Nous ne sommes pas uniquement un laboratoire d'essais, nous les accompagnons aussi sur la R&D et pour le développement des protocoles », explique le directeur commercial.

La vingtaine de collaborateurs, experts en packaging, ingénieurs ou doctorants mettent en place des protocoles pointus et disposent de certifications internationales (ISO 9001, ISTA) et d'accréditations Cofrac notamment.



L'entreprise rémoise réalise de nombreux tests pour le secteurs de la cosmétique, des vins et spiritueux et de la pharmacie.

Plus qu'une simple validation des process et des produits, les équipes de Metropack vont en effet préconiser des améliorations, des modifications de grammage de carton, d'épaisseur du verre ou des changements dans les plans de palettisation par exemple. Un accompagnement de plus en plus stratégique dans le secteur du packaging, toujours en recherche d'amélioration et d'optimisation des espaces et de la matière. « Avec la volonté des acteurs de réduire l'utilisation de matière, et au regard de toutes les évolutions réglementaires notamment celles liées à la

réduction des emballages ou au bannissement du plastique par exemple, il s'agit d'un vrai sujet d'actualité », souligne Pierre-Jean Cavaroc.

Une actualité qui a incité l'entreprise à s'agrandir en réalisant 1 000 m² de locaux supplémentaires en 2025 pour absorber la croissance de son activité (3,5 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2024). « Notre ADN c'est de garantir au client des tests les plus fiables et précis dans les délais les plus rapides et à nos salariés un travail dans les meilleures conditions de qualité et de sécurité possible ».

BENJAMIN BUSSON

Audéo

Semaine de l'Emploi du 7 au 10 Juillet

Dans un contexte de croissance continue, le Groupe Audéo (Servyr Hélicum et Exper-IS), spécialiste des solutions d'assurance sur mesure et de gestion des risques relance cette année sa Semaine de l'Emploi qui aura lieu du 7 au 10 juillet 2025. Cette nouvelle édition adopte un format hybride et participatif, conçu pour offrir une expérience de recrutement à la fois humaine, dynamique et immersive. Organisée à la fois en présentiel sur les sites du Groupe basés à Reims et en distanciel via une plateforme dédiée, la Semaine de l'Emploi s'adresse aux candidats externes en quête de perspectives professionnelles concrètes et aux collaborateurs internes désireux d'évoluer ou de découvrir de nouveaux métiers au sein du groupe. Parmi les postes à pourvoir : gestionnaires santé, chargés de relation client, profils IT, chefs de projet... en CDI, CDD et alternance.

L'événement repose sur un format enrichi : un job dating en présentiel et en ligne, un événement disruptif autour du recrutement différenciant, ayant pour objectif de recruter des personnes engagées et ayant les bons softskills, des jeux sur mesure pour dynamiser l'expérience collaborateur, conçus par les équipes RH, avec en fil conducteur des temps d'échange privilégiés avec les managers et collaborateurs.

Le programme en détail :

- Lundi 7 juillet : un jobdating digital sur les métiers de l'assurance via la plateforme Indeed,
- Mardi 8 juillet : une journée "Cleanwalk" à Reims avec Temporis et la Ville de Reims, combinant action citoyenne et échanges informels avec les recruteurs,
- Mercredi 9 juillet : une matinée « Portes ouvertes » sur le site de Reims (visites, rencontres, entretiens) et une après-midi de conférence réservée aux collaborateurs autour de

l'engagement avec Matthieu Jagu, athlète paralympique,

- Jeudi 10 juillet : une après-midi « Jeux-di de l'emploi » destinée aux collaborateurs du Groupe Audéo.

Pour s'inscrire : <https://semainedeemploi.groupe-audeo.com/>

Start-up

OPTACARE en STOCK sur la centrale d'achat hospitalier RESAH

La startup OPTACARE incubée à la Technopole de l'Aube annonce avoir remporté l'appel à projets pour le référencement de son logiciel STOCK dans la centrale d'achat RESAH. La solution d'OPTACARE permet aux établissements de santé et aux hôpitaux d'optimiser la gestion de leur approvisionnement et de leur pharmacie en s'appuyant sur des algorithmes, sur l'historique et sur la prédiction pour éviter les ruptures, le gaspillage ou les commandes isolées en urgence. « L'hôpital de Strasbourg, utilisateur de STOCK annonce un retour sur investissement d'un million d'euros d'économies en un an », souligne Aurélie Martin, directrice générale de la société créée par Hicham Chehade. Lauréate du marché public RESAH, OPTACARE va bénéficier de l'effet levier de la centrale qui compte 4 000 bénéficiaires et génère 3,2 milliards d'achats mutualisés. OPTACARE, qui accompagne une quinzaine d'établissements hospitaliers en France, entend bien doubler ce ratio en un an.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Viticulture. Implantée sur la commune des Blancs-Coteaux (Oger), la serre bioclimatique Qanopée a été officiellement inaugurée ce 20 juin, en présence de tous les partenaires et parties prenantes à ce projet porteur d'avenir pour la viticulture, tant régionale que nationale.

Qanopée : une serre bioclimatique au service de l'avenir viticole



Depuis avril, la serre bioclimatique abrite les premiers éléments de matériel végétal.

« C'est l'avenir des vignobles qui se joue ici ! » Franck Leroy, président de la Région Grand Est et nouveau président des Régions Européennes Viticoles a clairement résumé ce que représente la serre bioclimatique Qanopée. La coopération entre 3 régions, 6 départements, 4 vignobles, pour aboutir à Qanopée, en dit long sur les espoirs que suscite la nouvelle

structure en termes d'innovation et de recherche.

Né du partenariat initial entre les régions viticoles de la Champagne, de la Bourgogne et du Beaujolais, bientôt rejointes par le Jura, ce projet collectif a pour ambition de mettre en œuvre un nouveau modèle de production durable, en milieu confiné, hors sol et à l'abri des vecteurs de maladies et des intempéries, pour sécuriser le

matériel végétal à destination des vignerons, et assurer ainsi la pérennité des vignobles. Aujourd'hui plus que jamais, ce matériel végétal (avec notamment de nouvelles variétés de vignes) constitue un élément fondamental de la stratégie de recherche et d'innovation.

Il s'agit en effet de lutter contre le dépérissement du vignoble, constaté dans toutes les régions viticoles (soit une quarantaine à l'échelle européenne), notamment induit par le développement des maladies et le réchauffement climatique, entraînant une perte annuelle de production de 4,6 hectolitres par hectare et un manque à gagner estimé à 1,4 milliard d'euros de chiffre d'affaires pour la seule viticulture française.

4 500 M² EN SURPRESSION

Qanopée et ses 4 500 m² de serre bioclimatique est protégée des insectes et des maladies par surpression, tout en préservant des conditions climatiques intérieures identiques à celles du milieu extérieur (défi technique relevé par le

groupement d'entreprises chargées de la construction*). À la différence de la production en plein champ, Qanopée abrite des francs-pieds en pot (non greffés et exempts de phylloxéra). La vigne est productive dès la première année, permettant une adaptation plus agile du matériel viticole de demain (porte-greffes et greffons de base) pour répondre en temps réel à la demande des vignobles. Qanopée a reçu ses premiers plans en avril dernier, et compte actuellement 2 500 pots, qui seront portés à 9 500 au cours des 3 années à venir. Près d'une trentaine de cépages, 10 porte-greffes et 6 variétés résistantes trouvent place dans la serre.

UN PROJET À 8 MILLIONS D'EUROS

Les propos de David Chatillon et Maxime Toubart peuvent être entendus comme la synthèse des interventions des nombreux intervenants de cette inauguration. Les co-présidents du Comité Champagne ont souligné « une coopération inédite et unique », célébré « la

force du collectif à travers l'ambition de construire ensemble, au service de toute la filière », en se félicitant de « la mutualisation des savoirs au-delà des voies traditionnelles ». Avec une satisfaction non dissimulée, Thiébault Huber, président de l'association Qanopée, donnait acte de l'aboutissement de 10 ans d'efforts autour d'un projet de 8,262 M€ HT (4,826 M€ de subvention du Feader, 1,207 M€ d'aides des collectivités locales et des régions, 0,826 M€ d'apport des interprofessions, 1,403 M€ d'emprunt par Qanopée). 10 ans d'efforts qui ne sont finalement qu'un début puisque, pour Qanopée, c'est maintenant que les choses sérieuses commencent...

JACQUES RIVIÈRE

* Cabinet Manière Mazocky Architecture, Thouraud, Cohésens, CME, Urban Water. Assistance à maîtrise d'ouvrage assurée par Asciste Ingénierie et ARRDHOR-CRITT Horticulture.

Champagne. L'Assemblée Générale Ordinaire du Groupe Terroirs & Vignerons de Champagne (TEVC) s'est tenue le 20 juin 2025 au Millésium à Épernay.

Terroirs & Vignerons de Champagne affiche « des résultats solides » malgré les turbulences

Sur un marché du Champagne globalement en baisse de 8,8% en valeur, Terroirs & Vignerons de Champagne clôture ses comptes sociaux avec un chiffre d'affaires en hausse de 4% par rapport à 2023, proche de son meilleur score à 282 Millions d'euros. La performance opérationnelle bat un record historique de valeur ajoutée à 63 Millions d'euros, s'établissant ainsi à 22% du chiffre d'affaires.

Le résultat d'exploitation reste stable à 27 Millions d'Euros et permet d'assurer un résultat net de plus de 7,8 Millions d'Euros, affecté par le niveau élevé des taux d'intérêt et des charges de structure qui pèsent sur les activités d'élaboration de champagne du Groupe. Le Groupe, devenu l'un des acteurs majeurs de la filière, détient Champagne Nicolas Feuillatte, Champagne Castelnau, Champagne Abelé 1757 et Champagne Henriot, marques distinctes et singulières.

« Le pilotage d'une offre diversifiée sur différents profils de consommateurs permet au Groupe de continuer à monter en gamme, d'amortir la



Christophe Juarez, Directeur Général du Groupe et Véronique Blin, Présidente de TEVC.

volatilité des cycles économiques et de construire l'avenir de la filière » souligne Christophe Juarez, Directeur Général du Groupe qui affiche « des résultats solides malgré les turbulences ».

Champagne Nicolas Feuillatte concrétise pleinement dix années de transformation patiente et métho-

dique avec un chiffre d'affaires qui progresse de 5%. Tout en conservant sa position de capitaine de catégorie en France - où elle reste leader historique avec 15% de parts de marché en Grande Distribution - la marque consolide ses positions sur les marchés domestiques à l'international, notamment au Royaume-Uni, aux Etats-Unis (où elle est numéro 3), au

Canada et en Europe.

Champagne Castelnau poursuit son chemin en 2024, affichant une progression pour la deuxième année consécutive de 3,1%, confirmant les solides performances de 2023, année de sa relance. Des horizons prometteurs se présentent avec la signature de contrats de distribution sélective aux Etats-Unis et au Canada pour mettre en avant un savoir-faire indéniabable dans le long vieillissement sur lies des vins en caves.

Champagne Abelé 1757, l'une des cinq plus anciennes et prestigieuses Maisons rémoises, enregistre, elle aussi, de beaux résultats, avec un chiffre d'affaires en progression de 7% et des ouvertures de croissance à l'international pour accueillir la nouvelle stylistique des vins élaborés par le Chef de Caves Etienne Eteneau.

Champagne Henriot démontre une résilience avec un chiffre d'affaires stable par rapport à 2023, témoignant d'une stratégie com-

merciale efficace à l'international. Les quatre marchés clés - Japon, Etats-Unis, Royaume-Uni et Italie - ont tous fait preuve d'une excellente résistance. Le lancement de deux cuvées d'exception a rythmé l'année, confirmant l'engagement de la Maison dans l'exploration des expressions singulières de ses terroirs.

Sur l'exercice 2024, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe Terroirs & Vignerons de Champagne atteint un nouveau palier à 323 Millions d'Euros en hausse de 11,2% par rapport à celui de 2023.

Le résultat d'exploitation progresse de 21,3%, porté par l'abandon de contrats commerciaux sous valorisés, la réduction des frais de fonctionnement et la reprise des provisions pour risques constituées l'année précédente. Les charges financières doublent en 2024, en lien direct avec l'augmentation de l'endettement amorcée à partir de mi-2023. Le résultat net 2024 s'élève à 4,2 Millions d'Euros dans les comptes consolidés.

Agriculture. Culture Pom lance sa nouvelle marque de pomme de terre La Championne dont elle gère la filière de l'amont à l'aval.

La Championne sur le podium de la pomme de terre



L'équipe de Culture Pom au lancement de la Championne le 5 juin dernier.

La Championne, la nouvelle marque de Culture Pom se veut à la fois identitaire avec l'attachement au territoire de la Champagne et au champ et son côté pionnière. Lancée en avant-première lors du salon de l'agriculture avant une mise en rayon dans les supermarchés le 15 avril dernier, la Championne était à l'honneur début juin sur le site de Saint Flavy

pour un lancement auprès des partenaires.

La marque se veut à l'image de l'entreprise, tournée sur la durabilité et la RSE. Culture Pom, qui dispose déjà de nombreux labels, rejoint désormais dans le collectif Demain la Terre. Un label exigeant créé par des producteurs pour des producteurs. « Plus exigeant que ceux qui existent sur le marché.

Cette nouvelle marque adhère à cette vision de produire pour nourrir les hommes et préserver l'avenir des futures générations », souligne Aymeric Charrier, chargé de la communication et du marketing. L'innovation se traduit par une gamme complète et segmentée. « Beaucoup de consommateurs et consommatrices ne savent pas comment choisir leur pomme de terre en magasin », explique Sabine Vajou, présidente de Culture Pom. Avec une écriture lisible et un segment en fonction de la saisonnalité, des couleurs agréables, des pictogrammes pour indiquer comment cuisiner les pommes de terre, la Championne se décline en 5 segments : four, frite, vapeur jaune, vapeur rouge et grenaille. « Nous travaillons 80 variétés que nous faisons pousser dans des champs d'essais allant des Hauts-de-France à la Champagne ».

Culture Pom conseille ses 180 agriculteurs sur les variétés adaptées à leurs terroirs pour favoriser des productions avec un minimum d'intrants. « La vocation est de faire le meilleur chiffre d'affaires pour l'agriculteur sur son terroir

et d'avoir la meilleure pomme de terre qui répond à la segmentation de l'instant donné. Nous allons de l'amont à l'aval et ne sommes pas seulement des intermédiaires. Nous sommes force de proposition pour nos clients », poursuit Sabine Vajou.

GESTION DE FILIÈRE

Entreprise de négoce à l'origine, Culture Pom se revendique producteur, conditionneur et négociant. Elle vend à l'international mais aussi en grande distribution et a généré 70 millions d'euros de chiffre d'affaires. À l'origine, son activité reposait sur l'export qui représente encore 2/3 du chiffre d'affaires avec 110 000 tonnes de pommes de terre exportées. Le conditionnement en lavé, en brosse et bio permet depuis 4 ans de reconditionner distribuer 40 000 tonnes de pommes de terre sur le marché français, le site de Saint-Flavy ayant été repris depuis janvier 2023.

Une unité qui a fait passer l'entreprise de 40 à 80 collaborateurs en un an. Culture Pom maîtrise désormais l'ensemble de la chaîne de valeur depuis la sélection des

plants jusqu'à l'expédition. Pour les agriculteurs partenaires, les débouchés de production sont assurés par l'entreprise.

Sabine Vajou s'appuie sur les valeurs de partenariat, de proximité, d'authenticité et de réactivité. « Cette année est une année plutôt déficitaire en Europe. La pomme de terre est une pépite française, la France est le premier pays exportateur européen. Pour autant la partie industrie prend de l'ampleur et va bientôt être en surproduction par rapport au besoin et déstabilise la filière. Mais quelle que soit la qualité du produit de notre producteur, nous lui proposons une solution de sortie ».

Les premiers approvisionnements ont rejoint les rayons en grandes surfaces en avril dernier. « C'était un rêve d'aller de l'amont vers l'aval », conclut Sabine Vajou. Et avec un packaging aux couleurs chatoyantes, une production française mise en avant, le label PME+ qui reprend les valeurs sociétales, le lancement s'annonce bien.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Hôtellerie. L'établissement 4 étoiles se veut aussi un lieu de vie et de travail pour les habitants.

OKKO hôtel redonne vie au quartier de la gare de Troyes



Un hôtel qui se veut aussi un lieu de vie pour les habitants et les entreprises.

« Les débuts sont prometteurs, nous accueillons beaucoup d'habitants au bar et au restaurant », constate Solenne Ojea-Devys, directrice générale du groupe OKKO Hôtels, parce que l'hôtel se veut aussi un lieu d'accueil et de services pour les habitants. L'établis-

sement sélectionne essentiellement des villes moyennes françaises pour s'implanter, avec un objectif de redynamisation urbaine. L'hôtel 4 étoiles fait ainsi revivre le quartier de la gare à Troyes. Au-delà des touristes et réservations de business, les locaux sont donc au rendez-vous pour la partie

bar et restauration et au Club OKKO, un espace dédié au travail.

Quinze emplois directs, avec le recrutement d'Aubois, ont été créés pour l'ouverture de ce 15^e hôtel qui appartient au groupe familial indépendant. « Nous en avons rêvé et il est ouvert. C'est un travail collaboratif à la hauteur de la vision que peuvent avoir des élus d'un lieu touristique, des ambitions d'investisseurs et à la hauteur des choix de développement du groupe ». Le groupe gère plus de 2 000 chambres dans ses établissements avec les 106 ouvertes à Troyes. Entreprise à mission, OKKO Hôtels s'engage dans des démarches responsables, s'approvisionne auprès de producteurs locaux pour le Champagne, le fromage, les jus de fruits et autres biscuits pour contribuer à l'attractivité de la ville et du département.

LA REVITALISATION DU QUARTIER S'ACHÈVE

Financé par la Banque des Territoires, Extendam et sur fonds propres, l'hôtel a choisi le quar-

tier de la gare parce qu'il allait être rénové. Après deux années de démolition, le chantier a commencé en août 2023 pour durer 400 jours. Rappelant les difficultés pour récupérer l'usage foncier de l'ancien établissement abandonné par « un mauvais coucheur », François Baroin, maire de Troyes se réjouit de l'implantation du 4 étoiles. « Pour avancer, nous avons décidé d'aménager tout l'extérieur qui n'était pas à la hauteur de sa gare mythique, la référence de la Grande Vadrouille. En surface totale, ce sont des milliers de mètres carrés qui ont été offerts à la construction », permettant ainsi d'attirer les investisseurs.

Vinci Immobilier Nord-Est a ainsi œuvré pour aménager les 3 500 m² de plancher sur 8 niveaux (R+7) de l'hôtel dans le cadre d'un projet en VEFA pour en accélérer l'avancement. Le maître d'ouvrage est familier des hôtels OKKO, le site troyen est le cinquième qu'il livre. Il était accompagné par le cabinet d'architecture troyen 5-Cinq Architecture. Vinci a également agi pré-

cedemment sur le quartier avec les résidences Student Factory pour les étudiants et Ovelia, pour les seniors, achevées l'an dernier.

222 villes ont bénéficié du programme Action Cœur de Ville financé par l'État et Troyes a été soutenue à hauteur de 18 millions d'euros pour le quartier de la gare. Pour Pascal Courtade, préfet de l'Aube, « ce programme est une réussite éclatante à Troyes, c'est très visuel ».

Troyes compte 4,5 millions de visiteurs et près d'un million de nuitées sur l'agglomération. « Il faut créer les conditions d'une attractivité », poursuit le maire de Troyes qui compte aussi sur la finalisation de l'électrification de la ligne Paris Troyes en 2028 pour placer la ville à une heure de la capitale. Le dernier chantier qui bouclera la revitalisation du quartier a démarré avec la restauration de la Halle des Deux Rives qui va être transformée en tiers-lieu avec des espaces pour les entreprises.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

Investissement. Les Business Angels Marne Ardennes ont fait un bilan de leur activité à l'occasion de leur assemblée générale et ont dressé les perspectives de l'année 2025, déjà bien entamée.

En 2025, les Business Angels Marne Ardennes regagnent en optimisme



Quatre Business Angels Marne Ardennes entourent les deux gagnants du Grand Pitch organisé par la CCI. Une des actions auxquelles participent l'association afin de faire découvrir son activité, et éventuellement, trouver de nouvelles start-up au sein desquelles investir.

Après un début d'année 2024 encourageant, les Business Angels Marne Ardennes (BAMA) ont vu leur activité d'investissement légèrement fléchir. En cause, un climat politique et économique incertain ayant refroidi les ardeurs, autant du côté des investis-

seurs que des start-up elles-mêmes. « Il y a eu des Business Angels un peu plus frileux, et des start-up un peu plus fébriles aussi bien dans leur discours que leurs ambitions », observe Domitille Letissier, déléguée générale BAMA. Avec 192 000 € investis dans trois start-up – Alternativ Innova-

tion, Inergeen et H'ability – contre 218 000 € en 2023 et 229 000 € en 2022, la tendance en 2024 était donc plutôt à la prudence. Mais les fondamentaux de l'association restent solides. « Nous avons reçus 75 projets durant l'année 2024, douze ont été présentés en pitches, six dossiers ont été instruits et trois financés », poursuit-elle. BAMA affiche ainsi une trésorerie largement positive, un résultat bénéficiaire, et renforce sa position avec des partenariats reconduits.

Pour 2025, les investissements repartent à la hausse, avec une confiance plus présente aussi bien auprès des porteurs de projets que des investisseurs. « On sent des projets mieux construits, plus raisonnables dans leurs besoins, et des Business Angels plus à l'écoute », explique Domitille Letissier. « Déjà quatre dossiers sont en instruction, dont certains suivis sur le long terme en vue de maturité. »

100 000 € INVESTIS EN SIBAMA AUPRÈS D'AGRI LAB LEVERAGE

L'événement marquant de ce

début d'année reste l'investissement de BAMA dans Agri Lab Leverage (ALL), start-up dans le domaine de la bioéconomie incubée chez Innovact et dont les travaux de recherche sont actuellement menés à Pomacle Bazancourt au sein du pôle ARD. Lauréate du label DeepTech de Bpifrance et certifiée Jeune Entreprise d'Innovation de Rupture, Agri Lab Leverage développe un procédé breveté de substitution aux additifs synthétiques par de la pectine naturelle, extraite notamment de la pulpe de betterave. Cette start-up entre totalement dans la typologie que recherche les Business Angels Marne Ardennes, qui, convaincus du potentiel de l'entreprise y ont investi 100 000 €, via leur Société d'Investissement SIBAMA auxquels s'ajoutent des investissements individuels.

Localement, la montée en puissance de l'association passe aussi par le renouvellement de ses effectifs. Huit nouveaux membres ont rejoint BAMA depuis janvier, portant le total à 35 personnes, dont une vingtaine de membres actifs. « Le rôle de Business

Angel reste peu connu même si, avec les médias, il a été démocratisé. Mais les gens sont curieux, nous avons des chefs d'entreprise, des médecins, des entrepreneurs qui viennent assister à une séance de pitch avant de s'engager. » Ce renouvellement est aussi stratégique. En effet, certains investisseurs historiques, présents depuis 4 ou 5 ans, ont ralenti leur rythme, « en attente de sorties d'investissements ». L'intégration de nouveaux profils – notamment dans le paramédical ou le médical, secteurs techniques et réglementés – vise ainsi à renforcer l'expertise collective.

Si les projets liés à la bioéconomie sont en hausse, reflet de l'identité industrielle du territoire, l'association reste sélective. « On aime quand les start-up ont déjà validé leur POC (proof of concept) et dégagent déjà du chiffre d'affaires. Mais dans certains cas, comme avec Agri Lab, on peut accompagner plus en amont, si le porteur est solide, le projet crédible et le modèle structuré. »

NASTASIA DESANTI

Convention

Lustral s'engage durablement aux côtés de la Foire de Châlons

C'est à l'occasion d'une rencontre placée sous le signe de l'engagement et de l'innovation que Bruno Forget, Président de la Foire de Châlons, et François Gomariz, dirigeant du groupe Lustral (groupe spécialisé dans la propreté, engagé en faveur de solutions innovantes et durables).

Présent sur tout le territoire à travers 12 agences, Lustral place l'humain et la responsabilité environnementale au cœur de son action) ont officiellement signé une convention de partenariat marquant une nouvelle étape dans le verdissement de la Foire de Châlons (qui réunit chaque année plus de 200 000 visiteurs autour des grands enjeux économiques, agricoles et sociétaux).

UNE VISION PARTAGÉE ET DYNAMIQUE

À travers ce partenariat, Lustral et la Foire de Châlons partagent une volonté commune : inscrire l'événement dans une trajectoire durable, en cohérence avec les enjeux environnementaux.

Les projets à venir, en phase d'élaboration, seront construits collectivement pour répondre aux spécificités du site, aux attentes des exposants, des visiteurs et des partenaires.

LUSTRAL INJECTE 120 000 € POUR ACCOMPAGNER LA FOIRE DANS SA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Ce partenariat s'inscrit dans une démarche de long terme, où Lustral accompagne la Foire de Châlons dans son ambition de verdissement, en mettant à disposition son expertise en propreté responsable et en participant activement à la transformation durable de l'événement.

En apportant une enveloppe de 120 000 €, Lustral souhaite soutenir la mise en place d'actions concrètes visant à repenser les pratiques et intégrer progressivement des solutions plus respectueuses de l'environnement.

UNE COLLABORATION FONDÉE SUR LA CONFIANCE ET L'ENGAGEMENT

« Ce partenariat reflète notre volonté d'accompagner des acteurs de notre territoire dans leurs transitions, avec une approche sur-mesure, progressive et ambitieuse », soulignent François et Loïc Gomariz. Pour Bruno Forget, « l'implication de Lustral marque une étape importante dans l'histoire de la Foire, en apportant une expertise précieuse pour construire l'événement de demain. »

En bref

PRÉSENTE

COOL ROOF

RÉVOLUTIONNEZ VOS TOITURES avec un revêtement innovant en résines acryliques et siloxanes, conçu pour **RAFFRAÎCHIR VOS BÂTIMENTS** TOUT EN PRÉSERVANT L'ENVIRONNEMENT !

UNE SOLUTION EFFICACE ET DURABLE

Grâce à un revêtement hautement réfléchissant, de couleur claire, COOL ROOF réduit la chaleur absorbée par les toitures.

Originaire des États-Unis, le concept « COOL ROOF » s'adapte à tous types de bâtiments :

- Zones d'activités (centres commerciaux, garages...)
- Bâtiments industriels (usines, entrepôts...)
- Bâtiments d'habitations

LES AVANTAGES POUR VOUS ET LA PLANÈTE

ÉCONOMIES ASSURÉES

- Forte réduction de votre facture énergétique
- Retarde l'obsolescence de la climatisation
- Meilleure durée de vie de la toiture, entretien simplifié

ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

- Réduction de l'empreinte carbone des bâtiments
- Réduction des gaz à effet de serre
- Réduction de l'effet « îlot de chaleur urbain »

OPTEZ POUR COOL ROOF ET ALLIEZ CONFORT, ÉCONOMIES ET ENGAGEMENT DURABLE DÈS MAINTENANT !

TEMPÉRATURE DE LAIR

25°C

30°

APRÈS

70°

AVANT

9 rue des Letis - 51430 Bezannes - 03 26 36 28 36 — dsl-decoration.fr

Bâtiment. Lors de l'assemblée générale annuelle de la Fédération ardennaise du bâtiment (700 entreprises qui emploient 3 200 salariés et 400 artisans bâtisseurs), son président, Samuel Deglaire, a reçu le Président national, Olivier Salleron, qu'il a invité à balayer différents sujets d'actualité. Morceaux choisis.

« Sur le neuf, nous avons beaucoup souffert depuis un an »



Le président national de la FFB, Olivier Salleron, avec le président de la section ardennaise, Samuel Deglaire (à droite sur la photo).

Olivier Salleron a abordé de nombreux points lors de l'assemblée générale annuelle du BTP 08.

SITUATION DES MÉTIERS DU BÂTIMENT

« Malgré toutes les crises successives dont celle de l'énergie et de la guerre en Ukraine, nous

avons réussi une relance post Covid plutôt tout en prolongeant quelques mesures qui nous ont permis d'obtenir de bons résultats jusqu'en 2023 en gagnant tout de même 120 000 salariés et en augmentant le chiffre d'affaires global. Et puis patatras, des décisions inappropriées franco-françaises

prises par les gouvernements successifs et sept ministres du logement en l'espace de cinq ans ont fait plonger notre activité avec l'arrêt du prêt à taux zéro sur les maisons individuelles et des taux de crédits passés de 0,8 % à 4,5%. Sur le neuf, nous avons beaucoup souffert depuis un an et cela va continuer même si la courbe a arrêté de chuter. Nous nous félicitons aussi d'avoir obtenu 200 millions d'euros de plus pour la construction de logement sociaux sur le territoire. Maintenant, il nous faut absolument obtenir un statut du bailleur privé. »

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

« 80% des métiers du bâtiment et de la construction sont concernés. Toute la filière de la rénovation énergétique est sidérée par l'annonce de la suspension de MaPrime-Renov'. Et même si, oui, il y a des triches qui nécessitent de faire le ménage et d'épurer

pour éliminer les fraudeurs, les artisans regrettent que cette mesure pénalise des ménages en attente de solutions. La frustration est palpable. Les professionnels critiquent une décision déconnectée des réalités locales. Après les logements neufs, il n'est absolument pas tolérable d'être attaqué sur la rénovation énergétique qui représente 30 % de l'activité de notre secteur. On va donc se battre contre un amateurisme total de nos gouvernants. Comptez sur nous pour faire bouger les choses. »

INVESTISSEMENTS PUBLICS

« Face à une sérieuse baisse des investissements publics, il faut déplorer qu'un an seulement avant les prochaines municipales, les chantiers restent faibles. À cause de nouvelles règles, on traverse une période d'attentisme. Les fameuses ZAN ont aussi abouti à une situation de flou. Beaucoup de mairies n'ont pas la

tête sous l'eau et pourraient supporter certains travaux et investir. Mais cela reste très atone alors qu'il y a sûrement à faire dans les bâtiments municipaux notamment en matière rénovation énergétique pour installer de nouvelles technologies afin de consommer moins de gaz et de fuel ou encore pour améliorer le cadre de vie des habitants. »

MICRO ENTREPRISES

« Ce dispositif mis en oeuvre en 2009 a fait perdre 1 800 emplois salariés dans les Ardennes avec l'émergence de 1 200 auto-entrepreneurs dans le secteur de la construction qui ne sont pas soumis aux mêmes règles que les entreprises classiques, seules à subir les contrôles de la répression des fraudes et de l'inspection du travail. Cette impunité dérange et provoque beaucoup d'exaspération. Au lieu d'un statut marchepied et provisoire destiné à stimu-

ler l'entrepreneuriat, la micro entreprise est devenue un statut permanent, un mélomélomé qui parfois est une activité complémentaire. La FFB a entrepris diverses actions pour mettre un terme à ce problème sérieux. »

ATTRACTIVITÉ

« La valorisation de notre image de marque auprès de la jeunesse est importante. Il faut dépoussiérer notre profession car la société change. Outre les portes ouvertes, l'opération des coulisses du bâtiment ou les concours worldskills, ce chantier prioritaire doit aujourd'hui passer par les réseaux sociaux, les influenceurs, la publicité nationale sur les chaînes de télé. Il faut faire valoir le côté innovant du bâtiment où on utilise le numérique, les applications ou les drones et autres avancées technologiques. »

PROPOS RECUEILLIS PAR
PASCAL REMY

Écosystème. Ardennes Développement a profité de son dixième anniversaire pour revenir sur son évolution, évoquer les faits marquants depuis sa création ainsi que ses perspectives.

Ardennes : dix ans pour l'agence de développement économique



L'équipe actuelle d'Ardennes Développement.

Créée fin 2014, sous l'impulsion des principaux acteurs économiques locaux (Conseil départemental, Ardenne Métropole, l'ensemble des communautés de communes et la Chambre économique), l'agence de développement économique des Ardennes a été opérationnelle en février 2015. Son objectif : Assurer la prospection et l'implantation d'entreprises sur son territoire.

L'agence a ainsi mis en place des outils web pour promouvoir son

action et générer des contacts : le blog hebdomadaire, le simulateur fiscal BER (Bassin d'emploi à redynamiser) ainsi que la vitrine immobilière.

Quatre projets d'implantation ont été gagnés dès la première année, dont celui d'Exploseo, agence de communication digitale qui annonçait seulement deux emplois et qui a connu un développement remarquable.

En 2017, changement d'orientation. Avec la promulgation de la loi NOTRe, la Région se substitue au Conseil

départemental comme financeur et demande à l'agence d'assurer le suivi et l'accompagnement des industriels du territoire. À partir de là, le pôle « accompagnement » se structure avec le recrutement de plusieurs personnes. L'effectif passe de 6 à 9. En 2020, lors de la crise Covid, l'agence se mobilise pour soutenir les entreprises. Près de 200 d'entre-elles sont contactées de manière individuelle et une page d'information sur les dispositifs d'appui est publiée et mise à jour en continu.

47 INSTALLATIONS

« En 10 ans, l'agence a traité 672 dossiers d'implantations possibles (plus d'un projet par semaine) et organisé 174 visites de prospects. Au total, 47 entreprises ont annoncé leur installation dans les Ardennes avec un potentiel de 1 300 emplois. Parmi les projets marquants, on peut retenir l'implantation des deux sites Hermès de Tournes/Cliron et Charleville-Mézières et les arrivées de Cibox à Revin et d'Agro-nutris à Rethel. Mais aussi les reprises effectuées par BJ Industries à Tournes et ATMA à Carignan, et les émergences

d'Alfred BPO à Monthermé, Civeco à Charleville-Mézières, la Forézienne à Tournes, Scorpe Technologies à Saint-Germainmont, CF Innov dans la Pointe des Ardennes et bientôt de Sanou Koura à Donchery », résume Jean-Louis Amat, le directeur.

Débutée avec 224 entreprises à suivre (industrie et services), l'activité endogène représente aujourd'hui 954 rendez-vous, 419 projets d'entreprises accompagnés, dont par exemple la relocalisation d'une partie de la production de la société Vynex et 26 événements de destination des entreprises.

En février 2025, l'agence a organisé un webinaire à l'échelle régionale sur l'intelligence artificielle et l'offre Région qui a mobilisé 185 entreprises du Grand Est, dont 52 des Ardennes. Pour entretenir et étoffer son réseau, l'agence initie près de 60 rencontres de partenaires spécialisés par an. Ces rencontres lui permettent de proposer aux entreprises des solutions privées et publiques, dans différents domaines : financement, innovation, performance, transition écologique... en lien avec la politique économique régionale.

FACILITATEUR ET ACCÉLÉRATEUR DE PROJETS

Ardennes Développement s'adapte rythme des entreprises en réalisant un suivi quotidien avec des échanges réguliers et un travail de fond pour anticiper les évolutions, mais aussi un mode « crise » pour leur proposer des solutions instantanées en cas de difficultés. En 2023, elle a ainsi accompagné la société Polymoulages pour faciliter sa reprise d'activité à la suite d'un incendie, en identifiant en quelques jours des locaux et en appui de leur démarche auprès des assureurs. L'agence travaille en étroite collaboration avec les différents partenaires locaux ou régionaux et coordonne aussi des projets des territoires. En 10 ans d'existence, Ardennes Développement est devenu un acteur incontournable pour la dynamisation économique des Ardennes. Son Président Benoît Mercier est à la tête d'une équipe de sept personnes, dirigée par Jean-Louis Amat. En 2025, l'agence ardennaise dispose d'un budget de 730 600 euros.

+2,7%

Le coût horaire du travail ralentit également sur un an : +2,7 % au premier trimestre 2025, après +2,9 % au trimestre précédent. L'augmentation du coût du travail sur un an reste légèrement plus forte que celle des salaires : cela reflète principalement la poursuite de la dégrèvement des montants d'exonérations de cotisations sociales, qui avaient fortement augmenté entre fin 2021 et fin 2023, et, dans une moindre mesure, des changements législatifs intervenus début 2025, notamment la baisse des montants d'aide à l'alternance. Le coût du travail ralentit dans tous les grands secteurs d'activité, davantage dans la construction (+2,5 % sur un an, après +3,1 %) que dans l'industrie (+2,9 % après +3,1 %) et le tertiaire marchand (+2,6 %, après +2,8 %). (INSEE)

+0,5%

En données brutes, le nombre cumulé d'entreprises créées de mars 2025 à mai 2025 augmente de 0,5 % par rapport à la même période un an auparavant. Les créations de sociétés augmentent (+5,0 %) et les immatriculations de micro-entrepreneurs également (+0,9 %), tandis que les créations d'entreprises individuelles classiques chutent (-13,3 %). Sur cette période, le secteur qui contribue le plus à la hausse est celui des transports et de l'entreposage (+3 900 créations par rapport à la même période un an auparavant, soit une contribution* de +1,4 point). Au sein de ce secteur, les créations augmentent particulièrement pour les « autres activités de poste et de courrier » (+3 800 créations par rapport à la même période un an auparavant). (INSEE)

+0,5%

Sur un mois, les prix des produits alimentaires et boissons (hors produits frais) vendus en grande distribution augmentent de nouveau en mai 2025 : +0,5 % après +0,7 % en avril. Sur un an, ces prix sont en hausse : +0,8 % après +0,4 % en avril. Les prix des viandes vendues en grande distribution augmentent de nouveau sur un mois : +0,3 % après +0,2 % en avril. Sur un an, ils sont stables, après -0,3 % en avril. Les prix des boissons vendues en grande distribution continuent d'augmenter : +1,1 % après +2,2 % en avril. Sur un an, la hausse des prix s'accroît de nouveau : +4,4 % après +3,5 % en avril. Les prix des « autres produits alimentaires » augmentent de nouveau sur un mois : +0,3 %, comme en avril. (INSEE)

La Bourse

La plus belle des réussites, c'est celle qui rayonne.

Banque Populaire accompagne chaque jour 200 créations d'entreprises* partout en France.

BANQUE POPULAIRE +X
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE
la réussite est en vous

BANQUE
COOPÉRATIVE ET LOCALE

Source BPCE. Communication à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle. BPALC - SA coopérative à capital variable - 3 rue François de Curel 57000 Metz - 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127. • Crédit photo : Pedro Nóbrega • ROSA PARIS

COTATIONS AU 25/06/25

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

ACTIONS		
CAC 40	7 615,99	- 0,52%
SBF 120	5 791,86	- 0,43%
Nikkei	38 790,56	- 0,24%
Dow Jones	42 581,78	+ 0,87%
Eurostoxx 50	5 297,07	+ 0,57%

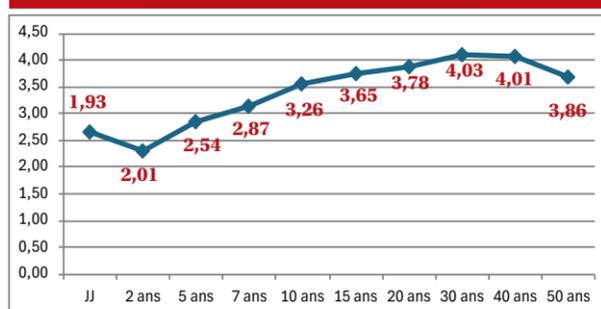
DEVISES (EUROS CONTRE...)		
1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,1599	+ 1,05%
Livre Sterling	0,8524	- 0,15%
Yen	169,07	+ 1,26%
Dollar/Yen	145,74	+ 0,19%

SWAPS		
Euribor 5 ans	2,243	+ 0,007
Euribor 10 ans	2,548	+ 0,024

MARCHÉ MONÉTAIRE		
Ester	1,926	+ 0,004
Euribor 1 mois	1,976	+ 0,077
Euribor 3 mois	1,993	- 0,043
Euribor 6 mois	2,036	- 0,014
Euribor 12 mois	2,084	- 0,025

FRANCE ÉTAT		
BTAN 2 ans	2,006	- 0,001
BTAN 5 ans	2,541	- 0,019
OAT 7 ans (TEC 10) OAT 10 ans	2,871	- 0,007
OAT 30 ans	3,260	+ 0,004
OAT 50 ans	4,029	+ 0,037
	3,862	+ 0,052

COURBES DES TAUX DE FRANCE



VALEURS RÉGIONALES (VARIATION 2025 %)		
ARCELORMITTAL	26,66	+ 0,19
BNP PARIBAS	75,38	+ 0,27
CARREFOUR	12,91	- 0,06
CRÉDIT AGRICOLE	15,81	+ 0,19
EXEL INDUSTRIES	40,30	- 0,06
L.V.M.H.	453,55	- 0,29
LAURENT-PERRIER	96,40	- 0,06
MICHELIN	31,58	- 0,01
NEXANS	100,80	- 0,03
KERING	180,48	- 0,24
HAULOTTE-GROUP	2,49	- 0,06
RALLYE	-	-
REMY COINTREAU	44,44	- 0,24
RENAULT	39,35	- 0,16
SAINT-GOBAIN	97,82	+ 0,14
SANOFI-AVENTIS	83,66	- 0,11
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	48,00	+ 0,77
VALLOUREC	14,93	- 0,09
VEOLIA	29,81	+ 0,10
VINCI	122,95	+ 0,23
Vranken-Pommery	11,40	- 0,13

EMPRUNTS D'ÉTAT			
	JAPON	USA	EURO
JJ	0,38	4,44	1,93
2 ans	0,72	3,80	1,86
5 ans	0,96	3,87	2,15
10 ans	1,41	4,31	2,56
30 ans	2,92	4,85	3,07

Rapport de l'Observatoire de l'inclusion bancaire 2024

L'Observatoire de l'inclusion bancaire (OIB) a pour mission d'assurer à l'ensemble des citoyens un accès aux services bancaires indispensables, contribution importante à la cohésion sociale dans notre pays. Il veille tout particulièrement à ce que les plus fragiles financièrement soient identifiés et informés des dispositifs d'inclusion financière, et s'assure également qu'ils soient accompagnés et protégés en cas de besoin.

Nous avons célébré il y a quelques semaines à la Banque de France le dixième anniversaire de l'Observatoire de l'inclusion bancaire. Ce fut l'occasion de rappeler qu'il est né d'une conviction forte - à rebours peut-être de la vue commune - que la finance et les banques peuvent constituer un levier d'inclusion sociale. C'est aussi la réussite d'une démarche partenariale associant les autorités publiques, les banques et les associations, qui n'ont cessé d'échanger pour aboutir à des engagements ainsi qu'à des avancées concrètes dont nous pouvons collectivement être fiers et nous féliciter.

En une décennie d'actions de l'Observatoire, plusieurs éléments de satisfaction sont à souligner, fruits du travail collectif de ses membres :

- Notre procédure de traitement des situations de surendettement est l'une des plus abouties d'Europe, et les niveaux actuels de dépôts, malgré la hausse observée en 2023 et 2024, restent très en deçà de celui d'il y a dix ans (- 42 % par rapport à 2014) ;

- Le nombre de désignations dans le cadre de la procédure de droit au compte diminue régulièrement (- 57 % par rapport au pic de 2015), ce qui atteste d'un meilleur accès au compte bancaire ;

- Le microcrédit est un outil efficace d'inclusion financière, dont les encours ont dépassé les 2,1 milliards d'euros fin 2024 ;

- 4,6 millions de personnes étaient identifiées comme fragiles financièrement en décembre 2024 (+ 97,6 % par rapport à 2015). Davantage d'entre elles souscrivent l'offre clientèle fragile (OCF), qui protège les clients fragiles qui acceptent d'y souscrire. Elles étaient plus de 1,1 million fin 2024, soit + 362 % par rapport à 2015 ;

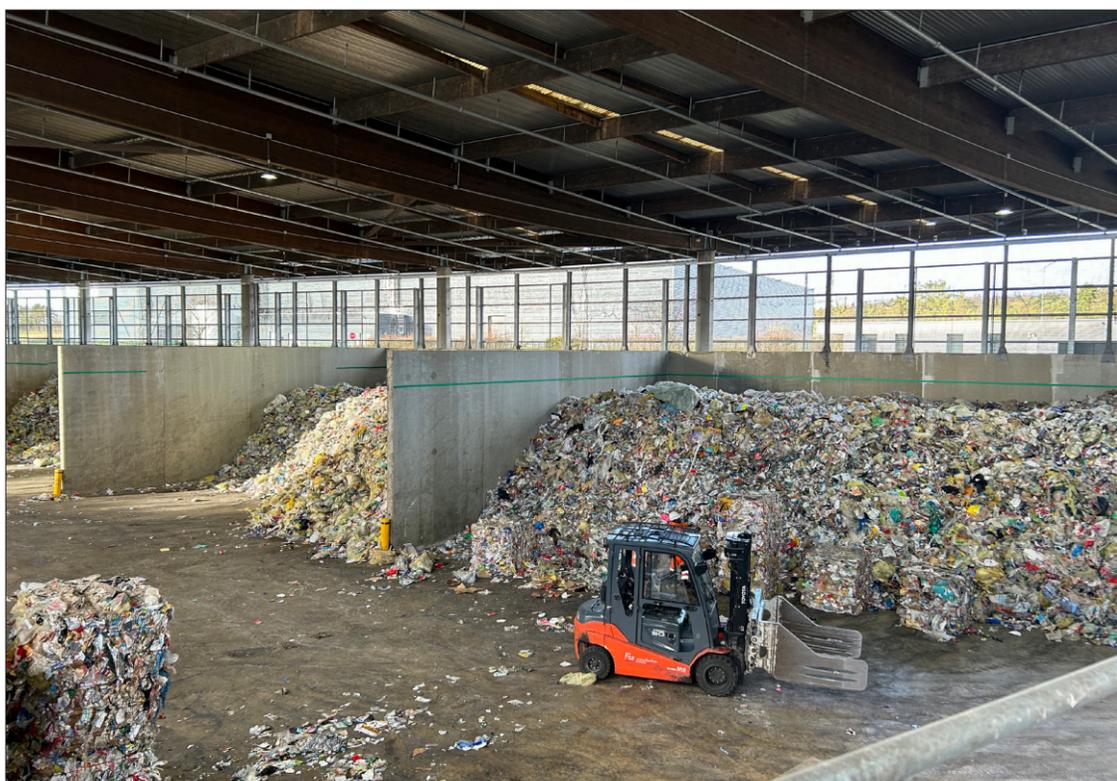
- Les frais bancaires des clients fragiles financièrement ont baissé de façon significative, conséquence des engagements pris dans le cadre de l'OIB : - 34 % entre 2018 et 2024 pour l'ensemble des frais bancaires liés au compte (de 304 euros à 201 euros par an) et - 28 % entre 2019 et 2024 pour les frais d'incidents bancaires (de 151 euros à 108 euros par an). Cette baisse se poursuit, également pour les bénéficiaires de l'OCF ;

Les actions et les initiatives collectives, mises en œuvre par les associations et les structures sociales, membres de l'OIB et des conseils départementaux de l'inclusion financière (CDIF), les banques et les pouvoirs publics, se développent au profit de la prévention de l'exclusion financière.

SOURCE : BANQUE DE FRANCE

Moins de déchets ménagers collectés, mais plus de tri et de recyclage dans le Grand Est

Bâtiment. Les quantités de déchets ménagers collectés augmentent de 3% en France et diminuent de 1% dans le Grand Est, deuxième région, derrière l'Ile-de-France, pour le moindre poids par habitant. Avec un peu plus de 500 kg par an et par habitant, la collecte est inférieure de près de 10% à celle du niveau national. Le Grand Est est la troisième région métropolitaine pour l'importance de la tarification incitative.



Le Grand Est trie 81 kg d'emballages ménagers et de papiers par an et par habitant, soit 40% de plus qu'en moyenne nationale.

Le Grand Est, 501 kg par habitant pour une moyenne métropolitaine de 548 kg, est la deuxième région dans laquelle le moins de déchets ménagers et assimilés sont collectés, derrière l'Ile-de-France qui en collecte 452 kg. Sur ces 501 kg, 42% sont des ordures ménagères résiduelles, 24% sont des collectes séparées et 33% vont en déchetteries. Les 468 déchetteries de la région sont visitées 2,3 fois par an en moyenne. Les données par intercommunalités vont de 460 kg/h pour Reims à 510 kg/h pour Troyes Champagne Métropole. Celles par département distinguent les 550 kg des Vosges et des Ardennes, des 450 kg du Bas-Rhin.

En région, la part des déchets mélangés collectés diminue de 9% en dix ans. Elle augmente de 4% pour les collectes séparées et de 6% pour les apports en déchet-

terie. Les quantités de déchets collectés, toutes catégories confondues, diminuent de 1,1% dans le Grand Est et augmentent de 2,9% en moyenne métropolitaine. Ce recul est encore loin de l'objectif fixé par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte qui visait une baisse et 10% de la production de déchets par habitant sur dix ans.

MOINS D'ORDURES RÉSIDUELLES, PLUS DE TRI ET PLUS DE RECYCLAGE

Au niveau national, le Grand Est se distingue par la diminution du poids des ordures résiduelles, avec l'Ile-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes et par les progrès du tri sélectif, avec la Bourgogne-Franche-Comté et les Pays de la Loire. En dix ans le poids des ordures résiduelles a baissé de 52 kg par habitant, celui des

déchets recyclés a progressé de 16 kg par habitant.

Un exemple de la bonne position de la région en matière de valorisation des ordures ménagères : Le Grand Est trie 81 kg d'emballages ménagers et de papiers par an et par habitant, soit 40% de plus qu'en moyenne nationale. Autre exemple, avec les solutions de tri à la source des biodéchets mis en place par les collectivités, solutions qui couvrent 49,5% de la population du Grand Est, région leader nationale en la matière.

En 2021, la Marne, la Meuse, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin sont les départements du Grand Est dans lesquels la production de déchets est la plus modérée. A l'opposé, elle est plus élevée dans les Ardennes et les Vosges. Dans tous les départements de la région le poids des déchets par habitant est inférieur à la moyenne de France de province.

LA GESTION DES DÉCHETS PÈSE 40% DU BUDGET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Pour l'année 2022, le coût de la gestion des déchets, premier poste des dépenses pour la protection de l'environnement, est évalué à 21,6 milliards d'euros par le Ministère de l'Environnement. Il précède le coût des eaux usées (14,1 Md€) et celui de l'air extérieur (7,6 Md€). Il inclut principalement les investissements, le fonctionnement de la collecte, le tri et le traitement des déchets.

Ce coût, qui a progressé de 12% entre 2020 et 2022, est assumé par les entreprises (36%), par les administrations publiques (35%) et par les ménages (28%). La protection globale de l'environnement étant estimée à 63,6 Md€, ce sont 40% de ce financement qui sont alloués aux seuls déchets ménagers. Par comparaison, le budget déchets de la France pèse 5,3 fois le budget global de la Région Grand Est.

Les quantités de déchets ménagers collectés varient selon les caractéristiques des intercommunalités. La production est plus basse (447 kg) dans les communautés urbaines et plus élevée (566 kg) dans les agglomérations rurales.

le moins couvert (8% de sa population) par cette taxe. Reims, Metz, Nancy et Strasbourg n'appliquent pas cette tarification incitative.

LA MOITIÉ DES DÉCHETS VALORISÉE DANS LE GRAND EST

Dans le Grand Est, près de la moitié des déchets sont valorisés. Cependant, les objectifs de la loi de transition énergétique pour la croissance verte sont d'atteindre un taux de valorisation de 65% en 2025. En 2021, ce taux est de 46% en région contre 48% au niveau national. Les principales destinations des déchets du Grand Est sont l'incinération (35%), la valorisation matière (32%), le stockage (18%) et la valorisation organique (14%).

La valorisation des déchets du Grand Est progresse de 10% en dix ans, le stockage diminue de 9%. Au niveau départemental, la part des déchets destinés à la valorisation est la plus forte dans le Haut-Rhin (58%). Dans ce département, la proportion d'ordures ménagères résiduelles dans le total des déchets est la plus basse et celle des déchets verts et biodéchets la plus élevée.

GÉRARD DELENCLOS

UNE TARIFICATION INCITATIVE À LA PEINE DANS LES GRANDES INTERCOMMUNALITÉS

La facturation du service de la collecte peut prendre la forme d'une redevance ou d'une taxe d'enlèvement. Elle peut, par le biais de la tarification incitative visant à faire diminuer la production et d'améliorer la valorisation, comprendre une part variable selon les productions par habitant. Il s'agit de payer ce que l'on jette. Le Grand Est est la troisième région, après les Pays de la Loire et la Bourgogne-Franche-Comté, dans laquelle la tarification incitative est la plus fréquemment mise en œuvre. En 2021, la taxe incitative concerne 34% de la population du Grand Est. C'est quasiment trois fois plus qu'en moyenne pour la France métropolitaine.

À l'exception de la Haute-Marne, cette tarification incitative concerne toute la région. L'Aube est le département le plus couvert par cette tarification et figure, avec la Meurthe-et-Moselle et la Meuse, au rang des dix premiers départements métropolitains concernés. La Marne demeure le département

Sources : Ministère de l'Environnement ; Observatoire régional ; INSEE ; CITEO.

Opinions

PAR L'U2P

Projet de Loi de simplification : les petites entreprises n'ont plus le temps d'attendre

Après plus d'un an d'errements législatifs et en dépit de la tentative d'une partie de la majorité gouvernementale de rejeter ce texte, le projet de loi de simplification de la vie économique a été adopté par l'Assemblée nationale le 17 juin. L'U2P qui a fait dès 2023 de nombreuses propositions de simplification, se félicite de cette issue, même si le chemin de la simplification nécessitera d'être poursuivi.

Ainsi, il est urgent d'instaurer le test TPE-PME en vue de vérifier l'impact attendu des mesures législatives en direction des petites et moyennes entreprises. C'est la première disposition à mettre en œuvre, de sorte qu'enfin les petites entreprises ne se voient plus imposer des normes inapplicables et qui ajoutent de la charge administrative.

De même, il faut saluer une série de mesures qui tendent à faciliter l'accès des petites entreprises à la commande publique : meilleure prise en compte de l'ancrage territorial des

entreprises dans l'attribution des marchés, hausse du seuil des marchés sans publicité ni mise en concurrence, réduction drastique des informations nécessaires à la candidature de l'entreprise...

A noter également des mesures destinées

« Il est urgent d'instaurer le test TPE-PME en vue de vérifier l'impact attendu des mesures législatives en direction des petites et moyennes entreprises. »

à simplifier la relation entre l'entreprise et l'administration, particulièrement le dispositif « dites-le nous une fois » obligeant les différentes administrations à partager systématiquement entre elles les informations relatives à chaque entreprise, pour qu'enfin l'entreprise ne soit plus contrainte de transmettre plusieurs fois les mêmes informations.

En outre, le régime des baux commerciaux est modifié pour permettre un paiement mensuel du loyer et le contrôle des projets com-

merciaux est renforcé afin de mieux protéger les commerces de proximité.

L'U2P considère en revanche que l'obligation d'informer préalablement les salariés en cas de vente de l'entreprise peut être de nature à insécuriser la vente.

Ce projet de loi n'est certes pas le grand texte simplificateur attendu. L'U2P souhaite d'ailleurs que la loi entérine un principe de simplification continue de la vie économique.

Pour autant, il est urgent de l'adopter pour que les entreprises puissent en bénéficier après de trop nombreux attermoissements.

Le président de l'U2P, Michel Picon, ajoute ainsi : « J'invite les parlementaires à examiner le projet de loi en commission mixte paritaire avant la fin de la session extraordinaire. Reporter cet examen de plusieurs mois aggraverait le sentiment d'une forme de déconnexion des parlementaires par rapport aux réalités des petites entreprises. »



Grève en présentiel

Depuis le temps que certaines entreprises laissaient entendre qu'elles allaient passer à l'acte, cela devait bien finir par arriver. Mais en annonçant la réduction voire la fin du télétravail dans certains de leurs services, plusieurs grands groupes tels que Free et la Société Générale, ont mis le feu aux poudres en annonçant de simples réductions de jours de télétravail (qui passeraient de deux jours à un jour par semaine pour le groupe bancaire et de huit à six jours par mois chez l'opérateur télécoms). Rien de purement scandaleux dans les faits, si l'on se souvient que le télétravail a été mis en place à l'occasion de la pandémie de Covid, qui a pris fin il y a quatre ans maintenant.

Pour les entreprises, il s'agit de revenir à certains fondamentaux de cohésion et de travail d'équipe, mis à mal par les agendas à trous observés par les managers qui peinent parfois à pouvoir réunir leur équipe au complet en présentiel.

On ne compte en effet plus les entreprises "télétravail-compatibles" dont la tristesse des bureaux fantômes n'a d'égal que l'absence d'émulation au sein des équipes démantelées, sans oublier les frustrations des salariés de production de ces mêmes entreprises, obligés de rester, eux, à leur poste en permanence. Les syndicats des entreprises concernées ont déposé des préavis de grève, accusant les entreprises de vouloir pousser les salariés à la démission. Imaginer un salarié démissionnant pour cause de suppression d'un jour de télétravail ? De quoi laisser perplexe quant à l'implication réelle de ce dernier dans l'entreprise...

D'autres évoquent un acquis social. Si chaque époque devait illustrer son rayonnement par les priorités de ses luttes sociales, nous avons de quoi nous inquiéter pour la trace que laisseront ces "combats" dans l'Histoire.

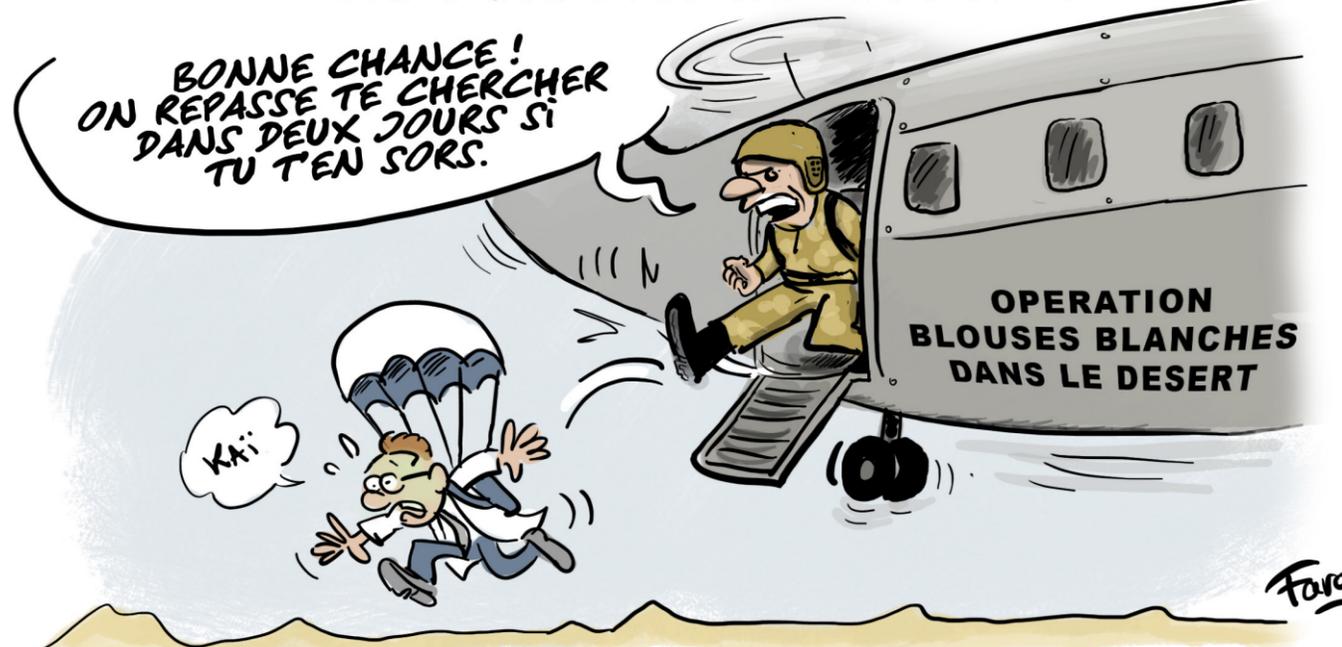
BENJAMIN BUSSION

humeur

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

le regard de Faro.

DES MÉDECINS ENVOYÉS DEUX JOURS PAR MOIS DANS LES DÉSERTS MÉDICAUX



**EMPLACEMENT
DISPONIBLE**

Contactez

Christine SERAINE

03 26 08 38 30

OU

06 24 99 12 36

regiepublicitaire.pamb@legalnet.org



Matot Braine

PETITES AFFICHES

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif. Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Vente aux enchères



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

30.06.25 à 11h00
A SEDAN - 29 Place de la halle

A la requête de la SELARL Bruno RAULET liquidateur Judiciaire à REIMS : LJS VIOLAINE COIFFURE
Il sera procédé à la vente en un ou plusieurs lots d'un coiffeur par Me Margaux GARDIEN, Commissaire de Justice à SEDAN. Visite sur RDV.
Payable au comptant - frais en sus 14,28% TTC
M2506960

Avis d'attribution



COMMUNE DE DORMANS

Avis d'attribution de marché

POUVOIR ADJUDICATEUR : COMMUNE DE DORMANS, 4 place du Général de Gaulle - 51700 DORMANS. Tél. : 03.26.58.21.45 - Fax : 03.26.58.25.55.
OBJET DU MARCHÉ : Préparation et livraison de repas en liaison froide aux écoles et à la crèche.
ATTRIBUTAIRES : SAS Api Restauration - 20 rue du Capitaine Georges Madon - 51100 REIMS. M2507085

**POUR PLUS DE RAPIDITÉ,
OPTEZ POUR LE RÈGLEMENT
PAR VIREMENT
OU PAR CARTE BANCAIRE,
DE PLUS VOUS FEREZ
UN GESTE
POUR L'ENVIRONNEMENT...**

Appels d'offres



ESPACE HABITAT

Consultation de maîtrise d'oeuvre

- Maître d'Ouvrage : ESPACE HABITAT, 7 avenue du Maréchal Leclerc - 08013 CHARLEVILLE MEZIERES Cédex.
- Description succincte : L'opération concerne, la déconstruction de bâtiments existants, et la construction de 33 logements collectifs et d'un local commercial en RdC, situés aux 5 et 7 rue du Commerce à Bétheny (51450).
Il est à noter que le projet se situe dans le périmètre d'un bâtiment classé monument historique (l'église).
L'opération consiste en la déconstruction des granges et annexes, tout en priorisant la conservation de la maison existante qui devra être restructurée et intégrée à l'ensemble du projet immobilier.
Surface parcelles : 2.816 m².
Shab logts : 2100-2200 m² / Sbrute local commercial : env. 200 m².
- Objet du marché : Procédure restreinte.
Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un immeuble de 33 logements collectifs et un local commercial à Bétheny (51450).
Estimation prévisionnelle des travaux : 4.000.000,00 € HT.
Durée prévisionnelle du marché : 52 mois.
Délai d'exécution (études et travaux) prévisionnel : 24 mois.
Date prévisionnelle de début des prestations : Octobre 2025.
- Missions confiées : Le lauréat pourra se voir confier une mission de base
- Critères de sélection : Lors de cette phase, la mise en compétition porte sur l'examen des références, compétences, et moyens des candidats ou groupements de candidats :
1^{ère} phase - Les Critère de sélection de l'équipe sont :
A. Pertinence de la lettre de motivation
B. Compétences, références, et moyens de l'équipe :
- Qualité de la composition et de l'organisation de l'équipe et qualifications professionnelles ; adéquation des compétences mobilisées avec le projet ;
- Références et expériences des membres de l'équipe ;
- Réalisation d'ouvrages, de nature et de volume financier ; comparable sur les cinq dernières années ;
- Moyens de l'équipe : ressources affectables ;
- Qualité des 3 références significatives du mandataire au regard de l'opération.
- Chiffre d'affaires
- Cinq (5) concurrents maximum seront admis à participer à la seconde phase de la procédure de consultation.
- Critères d'attribution : Voir le règlement de consultation joint au dossier de consultation.
- Conditions particulières : Un même architecte ou cabinet d'architectes mandataire ne pourra être candidat plusieurs fois.
En cas de groupement, le marché de maîtrise d'oeuvre sera attribué à un groupement conjoint dont le mandataire sera obligatoirement l'architecte ou le cabinet d'architectes régulièrement inscrit à l'ordre des architectes et solidaire du groupement.
- Date limite de réception des candidatures : 28 juillet 2025 à 17h00.
Les candidatures devront être adressées par voie électronique sur le profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT, www.espacehabitat.fr, rubrique ESPACE HABITAT puis MARCHES PUBLICS.
Les candidats devront adresser leurs demandes de renseignements à partir du profil d'acheteur d'ESPACE HABITAT.
M2506959

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres

Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Annances légales

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Appels d'offres



Commune de Dormans

Section 1 - Acheteur
 1.1 Acheteur : Nom officiel : Commune de Dormans
 Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale
 Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale
 Section 2 - Procédure
 2.1 Procédure
 Titre : Maîtrise d'oeuvre - Rénovation de l'école élémentaire du Gault.
 Description : Concours restreint sur esquisse
 Identifiant de la procédure : de368f23-90cb-41eb-b9c9-72aff471461d
 Identifiant interne : EEGMO_25DS
 Type de procédure : Restreinte
 2.1.1 Objet
 Nature du marché : Services
 Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture
 2.1.4 Informations générales
 Base juridique : Directive 2014/24/UE
 2.1.6 Motifs d'exclusion
 Motifs d'exclusion purement nationaux : justificatifs demandés dans le RC
 Section 5 - Lot
 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001
 Titre : Lot unique
 Description : Lot unique
 Identifiant interne : 1
 5.1.1 Objet
 Nature du marché : Services
 Nomenclature principale (cpv) : 71200000 Services d'architecture
 5.1.6 Informations générales : Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE
 5.1.9 Critères de sélection
 Critère : Type : Autre
 5.1.10 Critères d'attribution : Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Se reporter au règlement de la consultation
 5.1.11 Documents de marché
 Adresse des documents de marché : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=36459>
 5.1.12 Conditions du marché public
 Conditions du régime du concours :
 La décision du jury est contraignante pour l'acheteur : non
 Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours
 Conditions de présentation :
 Présentation par voie électronique : Requête
 Adresse de présentation : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=36459>
 Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français
 Variantes : Non autorisée
 Date limite de réception des demandes de participation : 24/07/2025 à 17h00
 Informations relatives aux délais de recours : Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ; Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché
 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen
 Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne
 Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Dormans
 Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Commune de Dormans
 Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne
 Organisation qui reçoit les demandes de participation : Commune de Dormans
 Section 8 - Organisations
 8.1 ORG-0001 - Nom officiel : Commune de Dormans
 Numéro d'enregistrement : 21510201300012
 Adresse postale : Place du Général de Gaulle Ville : DORMANS Code postal : 51700
 Subdivision pays (NUTS) : Marne (FRF23) - Pays : France
 Adresse électronique : mairie@dormans.fr - Téléphone : 0326582145
 Rôles de cette organisation :
 Acheteur
 8.1 ORG-0002 - Nom officiel : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne
 Numéro d'enregistrement : FRF2351036
 Adresse postale : 25, rue du Lycée Ville : Châlons-en-Champagne Code postal : 51036
 Subdivision pays (NUTS) : Marne (FRF23) - Pays : France
 Adresse électronique : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Téléphone : 0326668687
 Rôles de cette organisation : Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours
 8.1 ORG-0003 - Nom officiel : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne
 Numéro d'enregistrement : FRF2351036
 Adresse postale : 25, rue du Lycée Ville : Châlons-en-Champagne Code postal : 51036
 Subdivision pays (NUTS) : Marne (FRF23) - Pays : France
 Adresse électronique : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Téléphone : 0326668687
 Rôles de cette organisation : Organisation chargée des procédures de recours
 8.1 ORG-0004 - Nom officiel : Commune de Dormans
 Numéro d'enregistrement : FRF2351700
 Adresse postale : Place du Général de Gaulle Ville : DORMANS Code postal : 51700
 Subdivision pays (NUTS) : Marne (FRF23) - Pays : France
 Adresse électronique : mairie@dormans.fr - Téléphone : 0326582145
 Rôles de cette organisation : Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché
 8.1 ORG-0005 - Nom officiel : Commune de Dormans
 Numéro d'enregistrement : FRF2351700
 Adresse postale : Place du Général de Gaulle Ville : DORMANS Code postal : 51700
 Subdivision pays (NUTS) : Marne (FRF23) - Pays : France
 Adresse électronique : mairie@dormans.fr - Téléphone : 0326582145
 Rôles de cette organisation : Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché
 8.1 ORG-0006 - Nom officiel : Commune de Dormans
 Numéro d'enregistrement : FRF2351700
 Adresse postale : Place du Général de Gaulle Ville : DORMANS Code postal : 51700
 Subdivision pays (NUTS) : Marne (FRF23) - Pays : France
 Adresse électronique : mairie@dormans.fr - Téléphone : 0326582145
 Rôles de cette organisation : Organisation qui reçoit les demandes de participation
 Section 11 - Informations relatives à l'avis
 11.1 Informations relatives à l'avis
 Identifiant/version de l'avis : ecac54cf-b527-4757-b876-c7a0d3f065d8 - 01
 Type de formulaire : Mise en concurrence
 Type d'avis : Avis de concours
 Date d'envoi de l'avis : 18/06/2025 à 15 h 22
 Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français
 11.2 Informations relatives à la publication
 Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/06/2025
 M2507050

Procédure adaptée

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR :
 Acheteur ou Maître d'ouvrage :



OPH • HUMAIN ET RESPONSABLE

47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES
 Tél. : 03.25.71.17.17
 Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr
 Profil acheteur : <http://www.marches-publics.info>
 Numéro Siret : 341 498 061 000 17
 Groupement de commandes : Non

2. COMMUNICATION :
 Moyen d'accès aux documents de la consultation :
 Lien URL vers le profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>.
 L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2025-01-0077.
 L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.
 Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
 Contact : Véronique BAUMERT, service des marchés. Tél : 03.25.71.17.17.
 E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

3. PROCEDURE :
 Type de procédure : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

Conditions de participation (Justifications et pièces à produire par les candidats) :
 Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;
 Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
 Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
 Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;
 Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
 Le cas échéant, copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;
 Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;
 Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).

A TITRE PRATIQUE, le candidat devra remettre les formulaires DC1 et DC2 (ou équivalent) dûment complétés (accessibles sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>).
 En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement. (Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions).
 Technique d'achat : Sans objet.

Date et heure limites de réception des plis : le 25/07/2025 à 18 heures.
 Présentation des offres par catalogue électronique : interdite.
 Réduction du nombre de candidats : non.
 Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.
 L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.
 Les variantes libres ne sont pas autorisées.
 Critères utilisés lors de l'attribution du marché :
 - Critères de sélection des candidatures :
 1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats.
 - Critères de jugement des offres :
 1. Prix des travaux en €/HT (60 %) ;
 2. Valeur technique (35 %) ;
 3. Valeur environnementale (5 %).
 4. IDENTIFICATION DU MARCHE :
 Intitulé du marché : Construction de 32 logements et d'un local commun résidentiel - 30 boulevard Jules GUESDE à TROYES (10000).

L'opération bénéficiera d'un label NF HABITAT. Elle s'intègre au programme de renouvellement urbain du quartier Jules Guesde signé entre les partenaires locaux et l'ANRU le 29 juillet 2019.

Code CPV principal : 45211100-0 : Travaux de construction de maisons.
 Type de marché : travaux.
 Lieu principal d'exécution du marché : Commune de Troyes (10000).
 Durée du marché :
 Délai d'exécution des travaux : 24 Mois.
 Ce délai s'entend pour l'ensemble des lots, compris période de préparation de chantier, hors congés payés.
 La consultation ne comporte pas de tranches.

5. LOTS :
 Lot n°1 : Gros-oeuvre (CPV 45223220-4 : Travaux de gros oeuvre) ;
 Lot n°2 : Construction bois (CPV 45422100-2 : Ouvrages en bois) ;
 Lot n°3 : Couverture - Etanchéité (CPV 45261210-9 : Travaux de couverture - 45261420-4 : Travaux d'étanchéification) ;
 Lot n°4 : Serrurerie (CPV 45223110-0 : Installation de structures en métal) ;
 Lot n°5 : Plâtrerie - Faux-Plafond (CPV 45410000-4 : Travaux de plâtrerie) ;
 Lot n°6 : Menuiseries Intérieures (CPV 45421000-4 : Travaux de menuiserie) ;
 Lot n°7 : Sols souples (CPV 45432100-5 : Travaux de pose de revêtements de sols) ;
 Lot n°8 : Chape - carrelage - faïence (CPV 45431000-7 : Carrelages) ;
 Lot n°9 : Peinture (CPV 45442100-8 : Travaux de peinture) ;
 Lot n°10 : VRD (CPV 45111290-7 : Travaux préparatoires de viabilité) ;
 Lot n°11 : Espaces verts - plantations (CPV 45112710-5 : Travaux d'aménagement paysager d'espaces verts) ;
 Lot n°12 : Electricité (CPV 45317000-2 : Autres travaux d'installation électrique) ;
 Lot n°13 : Plomberie - Chauffage - VMC (CPV 45232141-2 : Installations de chauffage - 45331210-1 : Travaux d'installation de ventilation) ;
 Lot n°14 : Ascenseur (CPV 45313100-5 : Travaux d'installation d'ascenseurs).

Réponse possible à un ou plusieurs lot(s).
 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :
 Visite obligatoire : NON.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
 Chaque marché comprend une clause environnementale et sociale (clause d'insertion).
 Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : NON.
 Le présent avis implique un marché public.

Délai de validité des offres : 180 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.
 Modalités principales de financement : Fonds propres prêts aidés et prêt action logement service.
 Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.
 Paiement à 30 jours maxi.

Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.
 Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10% mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.

Sûreté financière : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de 5 % ou de 3% pour les petites et moyennes entreprises du montant du marché dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du code de la commande publique.

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 24 juin 2025.
 M2507059



Envoyer vos annonces par e-mail,
 pensez à l'environnement...

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR VOS ANNONCES ?

03.26.40.21.31

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

GERANCE

FIN DE GERANCE

RELAIS DE LA MARNE QUARTIERS

Contrat de location-gérance

Selon un acte SSP du 08/04/2025, TOTALENERGIES MARKETING FRANCE, SAS au capital de 390.553.839 € avec siège social 562 Avenue du Parc de l'Ile - 92000 NANTERRE, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le n° 531 680 445 a consenti un contrat de location-gérance du 29/07/2025 au 31/07/2028, sans tacite reconduction à la société SARL JSNL Services au capital de 8.000 € avec siège social 60 Rue du Docteur Moret - D3 - 51700 DORMANS, en cours d'immatriculation au RCS de REIMS portant sur un fonds de commerce de station-service et activités annexes dénommé RELAIS DE LA MARNE QUARTIERS sis 60 Rue du Docteur Moret - D3 - 51700 DORMANS. M2507089

CONSTITUTION

DE SOCIETE

«JOLY FRÈRES»

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 1^{er} avril 2025, il a été créé une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : JOLY FRÈRES.

DURÉE : 99 ans.

SIÈGE SOCIAL : 16 Route de Paris - 51700 TROISSY.

CAPITAL SOCIAL : 15.000 €.

OBJET : La société a pour objet principal l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et en particulier l'exploitation de vigne, la transformation et la commercialisation des produits de l'exploitation.

Elle a aussi pour objet l'activité de négoce de vin, impliquant l'achat régulier de raisins ou de moûts.

Pour la réalisation de l'objet ci-dessus défini, la société peut effectuer toutes opérations propres à en favoriser l'accomplissement ou le développement.

GÉRANTS : Monsieur Maximilien JOLY, demeurant 14 route de Paris - 51700 TROISSY ; Monsieur Aurélien JOLY, demeurant 11 rue des Barbiers - 51700 TROISSY.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Sous réserve des dispositions légales, chaque membre de l'assemblée dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

IMMATRICULATION : R.C.S. de Reims.

AGRÈMENT : En cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés.

Pour avis : Les co-gérants. M2505369



FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

DIAGONORMES

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros
Siège social : 15 rue Haute des Meuliers 51210 CORFELIX

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 11 juin 2025 à CORFELIX, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : DIAGONORMES.

SIÈGE : 15 rue Haute des Meuliers, 51210 CORFELIX.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Réalisation de diagnostics immobiliers obligatoires (amiante, plomb, électricité, gaz, fermites, DPE, etc...) Audit énergétique et certification de performance énergétique

Conseil et accompagnement en matière de réglementation immobilière et toutes activités connexes ou complémentaires liées aux diagnostics immobiliers

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions

collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Vincent SANNIE, demeurant 15 rue Haute des Meuliers 51210 CORFELIX.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le Président M2506565

SCI LA JULIETTE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 09/06/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI LA JULIETTE

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.

Siège social : 3 rue Houzeau Muiron, 51100 REIMS

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M^{me} CHOMETON Coline 3 rue Houzeau Muiron 51100 REIMS

M2506894

SYNALLIA

Société à responsabilité limitée au capital de 570.000 Euros

Siège social : 4 rue Joseph Cugnot 51430 TINQUEUX

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 19 Juin 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : SYNALLIA.

SIÈGE SOCIAL : 4 rue Joseph Cugnot - 51430 TINQUEUX.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toute société ou tout groupement et de tout droit portant sur ces valeurs et titres ;

L'animation des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;

La coordination et le contrôle, notamment budgétaire et financier, des sociétés du groupe ainsi formé ;

La réalisation à titre purement interne au groupe, des services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers ou immobiliers ;

L'acquisition et la propriété en directe de tout immeuble ;

Le conseil, l'assistance, la formation, la réalisation d'études, de veille, d'audits, d'analyses ou de prestations, dans tous les domaines, notamment de la finance, du droit, de l'économie, des affaires privées, des affaires publiques, du commerce, de l'éducation, de l'environnement, de l'organisation, du management et de la gestion commerciale, administrative ou technique ;

La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

GÉRANCE : M. Hervé VAN DEN ABELE demeurant 86 rue des Garennes - 1170 Watermael-Boitsfort (Belgique) nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation : au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance. M2506583



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

SOURIRE DE MAI

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1 chemin du Bon Martin 51170 CRUGNY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CRUGNY du 12 juin 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : SOURIRE DE MAI.

SIÈGE SOCIAL : 1 chemin du Bon Martin - 51170 CRUGNY.

OBJET SOCIAL :

- l'activité de loueur en meublé non professionnel au sens du Code général des impôts,

- l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers,

- l'emprunt de tous fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires,

- l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société,

- la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

- et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Madame Mathilde FERRARI, épouse FLEURY, demeurant 1 chemin du Bon Martin à CRUGNY (51170), et Madame Louise FERRARI, épouse GHEKIERE, demeurant 33 rue des Augustins à REIMS (51100).

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis - La Gérance. M2506831

SARL PARC AGRIVOLTAÏQUE DU CHEMIN DU TROY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/06/2025, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION : PARC AGRIVOLTAÏQUE DU CHEMIN DU TROY.

SIÈGE SOCIAL : 42 rue de Champagne - 51240 VITRY LA VILLE.

OBJET : La société a pour objet en France et à l'étranger :

- De réaliser et obtenir, en les finançant par tous moyens, les études de faisabilité et autorisations administratives liées à la construction, au financement et à l'exploitation de parcs photovoltaïques.

- De faire l'acquisition, en les finançant par tous moyens, de matériels de production d'électricité d'origine éolienne et des équipements y afférents.

- D'exploiter les matériels et de vendre l'énergie.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 € divisé en 1 000 parts d'un montant unitaire de 1 € chacune.

GÉRANCE : M. Hervé VAN DEN ABELE demeurant 86 rue des Garennes - 1170 Watermael-Boitsfort (Belgique) nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation : au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis, le représentant légal. M2507075



FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

CAPTAIN VAPE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros
Siège social : 81 B rue Jean Jaurès, 51110 BAZANCOURT

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BAZANCOURT du 18 juin 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DÉNOMINATION : CAPTAIN VAPE

SIÈGE : 81 B rue Jean Jaurès, 51110 BAZANCOURT

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL : 1 000 €

La Société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Vente de cigarettes électroniques, e-liquides, accessoires, produits et matériels associés et dérivés,

- Service après-vente.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Théotime, Bruno, Jean-Pierre GOURLAIN, demeurant 8 rue André Breyer à CORMONTREUIL (51350),

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS

Pour avis : Le président M2506939

IDR2

Société civile immobilière au capital de 1 000 euros
Siège social : 77 avenue de Laon - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 juin 2025 à REIMS, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI IDR2

Forme sociale : Société civile immobilière

Siège social : 77 avenue de Laon - 51100 REIMS.

Objet social : l'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers ou immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Ivan, Jacques, Henri, DE RANGO demeurant 40 rue du Barbatre - 51100 REIMS,

Clauses relatives aux cessions de parts : - dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant,

- agrément des associés représentant les deux tiers au moins du capital social, pour toutes les cessions de parts, sauf celles intervenant entre associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La Gérance M2507017



FCN Reims Moissons
7 rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

RESTAURANT HOUSE 2

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social : 11 rue du Loup 51420 CERNAY LES REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 20 juin 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : RESTAURANT HOUSE 2.

SIÈGE : 11 rue du Loup - 51420 CERNAY LES REIMS.

DURÉE : 99 (quatre-vingt-dix-neuf) ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1 000 €.

OBJET : La restauration traditionnelle (sur place), la restauration rapide, la vente de plats préparés à emporter, l'exploitation d'un débit de boissons de type IV.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

PRÉSIDENT : SAS A&L, au capital de 5.000 €, ayant son siège social 23 rue Jacques de la Giraudière - 51100 REIMS, Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 832.290.894, représentée par Madame Cindy HUBERT, sa Présidente.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

La Présidente. M2506849



FCN Epernay
2 rue Léger Berlin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

MANOLE

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 Euros
Siège social : 55 Lotissement la Mandelette, 51160 AY CHAMPAGNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AY CHAMPAGNE du 10 Juin 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée

DÉNOMINATION SOCIALE : MANOLE

SIÈGE : 55 Lotissement la Mandelette, 51160 AY CHAMPAGNE

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

CAPITAL : 1 000 euros

OBJET : La conception, l'organisation et la dispensation de formations professionnelles, en présentiel et à distance. Le conseil aux entreprises et aux particuliers en matière de stratégie, organisation, développement personnel, conduite du changement, et performance globale.

Le coaching sportif personnalisé ou en groupe, à destination des particuliers, des salariés et des entreprises.

L'organisation, la planification et la coordination d'événements de tous types, notamment dans le cadre d'activités de loisirs et de compétitions sportives.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Gino GUFFANTI, né le 6 juin 1979 à EPERNAY, de nationalité française, demeurant 55 Lotissement la Mandelette, 51160 AY CHAMPAGNE, lié avec Madame Mathilde GUEDAL, par un pacte civil de solidarité, déclaré conjointement en date du 25 janvier 2022.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président M2506941

«RAGOT»

Rectificatif

Dans l'annonce n° M2506647 parue dans ce même journal en date du 20 juin 2025, il convenait de lire :

Cette société est immatriculée au R.C.S. DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE. M2506934



SCI ACCV 51

Suivant acte reçu par Me Laurent LUTUN, notaire à FISMES, le 21 juin 2025, a été constituée la société civile dénommée «SCI ACCV 51», siège social : POUILLON (51220), 42 rue du Parc.

Capital social : TRENTÉ MILLE EUROS (30.000,00 €), divisé en 300 parts sociales de CENT EUROS (100,00 €) chacune, numérotées de 1 à 300.

Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. REIMS.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Nommés premiers gérants de ladite société :

- Monsieur Arnaud Lucien Paul CREQUY, Artisan Plombier Chauffagiste, demeurant à POUILLON (51220), 42 rue du Parc ;

- Madame Céline Camille Monique BOYER, technicienne de laboratoire, demeurant à POUILLON (51220), 42 rue du Parc.

M2506954

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

Etude CLOVIS notaires
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SASU LM HOLDING

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître David Mennetret, Notaire, le 24 juin 2026 a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : SASU LM HOLDING.
FORME : société par actions simplifiée unipersonnelle.
CAPITAL SOCIAL : cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cents Euros (199.600,00 €).
SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100), 4 rue Henri Delacroix.
OBJET SOCIAL : - la propriété et la gestion d'un portefeuille de titres et valeurs mobilières par voie d'achat, d'échange, d'apport, de souscription de parts, d'actions, obligations et de tous titres en général ; la prise de participation par tous moyens dans toutes sociétés par voie de création de sociétés nouvelles, de souscription ou d'achat de titres sociaux, de fusion ou autrement.
- l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux des parts, titres divers ou biens et droits immobiliers, devenus inutilités à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.
DURÉE : 99 ans.
PRÉSIDENT : Laurent MAUPOIL, demeurant à REIMS (51100) 4 rue Henri Delacroix.
CESSION DES ACTIONS : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres.
DROIT DE VOTE ET DE PARTICIPATION AUX ASSEMBLÉES : Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.
Immatriculation au R.C.S de REIMS.
Pour avis.

M2507079

RENOVATION REMOISE 51

Société par actions simplifiée
Au capital de 2.000 Euros
Siège social : 1 Chemin des Charbonniers
51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Reims du 14 Juin 2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : RENOVATION REMOISE 51.
Siège : 1 Chemin des Charbonniers - 51100 REIMS.
Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Capital : 2.000 €.
Objet : - Plomberie, chauffage, sanitaire, carrelage, faïence, parquet revêtement sol souple et dur, placo-plâtre enduit, ouverture de sol, maçonnerie
Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;
- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Président : Monsieur GENC Bünyamin, Oguz, Han, demeurant 1 Chemin des Charbonniers - 51100 REIMS.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : Le Président.

M2507029

JSNL services

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 02.04.2025 à DORMANS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : JSNL services.
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
SIÈGE SOCIAL : 60 rue du Docteur Moret - D3 - 51700 DORMANS.
La société a pour objet l'exploitation de tous fonds de commerce de station-service comprenant :
- L'exploitation de pistes de recharge de carburant ou d'énergie pour véhicules motorisés, ainsi que toutes activités annexes, et notamment l'entretien et le service à la clientèle en découlant,
- La vente de toutes sources d'énergie usuelles (produits pétroliers et assimilés, recharges électriques, gaz, etc.),
- Tous articles et services concernant les véhicules automobiles et motocycles, et l'exploitation des pistes, ainsi que toutes activités annexes susceptibles d'y être exploitées, et notamment :
- Le négoce de tous produits manufacturés et notamment de pièces détachées et accessoires automobiles ;
- L'exécution de prestations de services tels que l'entretien, la réparation, et le lavage ;
- L'exploitation d'une baie ;
- La vente d'articles alimentaires à emporter, de produits du terroir, et de façon générale la vente de tous articles non alimentaires tels que les journaux et revues de presse, les articles de cadeaux souvenirs et produits touristiques etc. ;
- L'exploitation d'un débit de boisson ;
- La revente de tabac ;
- La restauration rapide avec le cas échéant de la préparation de plats, sur place ou à emporter ;
- L'exploitation d'aires de jeux, de points de loisirs ;
- Tous articles et services rendus possibles en accessoire par la localisation de la station-service, dont notamment :
- La location de place de stationnement, de parking privatif, ou de bureau ;
- L'exploitation de relais-coils et de points services (laverie, documents administratifs...);
- La vente de produits de loterie ou de jeux d'argent de la Française des Jeux ou autre prestataire autorisé ;
- La location de véhicules de tourisme et utilitaires sans chauffeur.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 8.000 €.
GÉRANCE : Monsieur Julien SCOUPÉ, demeurant 28 rue des Lys - 51190 AVIZE.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis.

M2507088

«Champagne Paul Huguet - Gil & Filles»

Avis de constitution

Avis est donné de la formation, pour une durée de 99 ans, de l'EARL dénommée «Champagne Paul Huguet - Gil & Filles», au capital de 7 500 euros.
OBJET : Exercice d'une activité agricole et en particulier l'exploitation de vignes, la transformation et la commercialisation des produits de l'exploitation.
SIÈGE SOCIAL : 4 rue de Reims - 51150 AMBONNAY.
GÉRANCE : Monsieur Paul HUGUET demeurant 4 rue de Reims - 51150 AMBONNAY.
CESSIONS DE PARTS : Soumises à l'agrément des associés à la majorité des 3/4.
APPORTS EN NUMÉRAIRE : 7 500 euros.
Cette société est immatriculée au R.C.S. de REIMS.
Pour avis et mention : La gérance.

M2506858

SCI RIVAGE IMMO

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 11/06/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI RIVAGE IMMO
Objet social : constitution, gestion, exploitation et mise en valeur de tout élément de patrimoine immobilier acquisition de tout immeuble bâtis ou non bâtis, leur exploitation et mise en valeur gestion, exploitation par bail, par location, leur entretien ou leur transformation location nue ou meublée, avec ou sans prestation de service para hôtelière
Siège social : 57 rue des Eparges, 51100 REIMS
Capital : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Co-gérance : M^{me} JUSSYK BRIGITTE 3 RUE DE MARENGO 20000 AJACCIO et M^{me} LIAKHOFF GLADYS 1 TRAVERSE DES CANTILENES 13590 MEYREUIL BRIGITTE JUSSYK

M2506919

TSR AUTO

Société par actions simplifiée
au capital de 100 000 Euros
Siège social : 287, rue de Courlancy
51100 REIMS

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51) du 19.06.2025, il a été constitué une Société par actions simplifiée dénommée TSR AUTO présentant les caractéristiques suivantes :
SIÈGE : 287, rue de Courlancy - 51100 REIMS
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
CAPITAL : 100 000 euros
OBJET : L'achat et la vente de véhicules neufs et d'occasions ; La négoce, l'importation et l'exportation, la vente en gros ou en détails de pièces détachées, de fournitures, de produits et accessoires automobiles, ainsi que des matériels et équipements destinés à tous véhicules.
AGREMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : Monsieur Hassan SALAHADINE, demeurant 34, rue Clovis Chezel - 51100 REIMS.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : Le président

M2506920

ETUDE ALBAN GILLET

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de commissaire de justice au capital de 265.000 Euros
Siège social : 49 rue Gosset - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51) du 28 février 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société d'exercice libéral à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : ETUDE ALBAN GILLET.
SIÈGE SOCIAL : 49 rue Gosset - 51100 REIMS.
OBJET SOCIAL : l'exercice de la profession de commissaire de justice et notamment la vente de meubles aux enchères publiques.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 265.000 €.
GÉRANCE : Monsieur ALBAN GILLET, demeurant 120 rue du Barbâtre - 51100 REIMS.
Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : La gérance.

M2507105

JLC AVENIR

Constitution

Avis est donné de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : JLC AVENIR
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 1.000 Euros
SIÈGE SOCIAL : 77 rue de la Marne 51000 Châlons-en-Champagne
OBJET :
La société a pour objet :
- L'acquisition de tous biens et droits immobiliers ou titres de sociétés immobilières ou autres droits sociaux, et ce en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit ;
- L'administration et l'exploitation de ces biens, droits et titres sociaux par bail, location ou autrement dans le cadre d'une gestion patrimoniale y compris, le cas échéant, la vente de ces biens, droits et titres sociaux ;
- Exceptionnellement et sur décisions extraordinaires des associés, la fourniture de garanties et l'octroi de prêts ou d'avances de trésorerie au profit de ses associés ou de ses filiales.
- Généralement, toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.
DURÉE : 99 ans
GÉRANT : Société TENDANCE KDO - Galerie marchande Leclerc, Route de Meurchin - 62220 Carvin (RCS Arras n° 501 138 283)
TRANSMISSION DES PARTS SOCIALES : Les transmissions de parts sociales sont réglementées dans les conditions visées à l'article 12 des statuts.
L'agrément de la société est donné par décision exprimée à la majorité de tous les associés y compris le cédant.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTE : Les conditions d'admission aux assemblées et de droit de vote sont prévues à l'article 16 des statuts.
IMMATRICULATION : RCS Châlons-en-Champagne
Pour avis

M2506990

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

M.C.A.G IMMO

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 6 rue Cendras
51170 ST GILLES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST GILLES du 24 juin 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : M.C.A.G IMMO.
SIÈGE SOCIAL : 6 rue Cendras - 51170 ST GILLES.
OBJET SOCIAL : La Société a pour objet :
- l'acquisition, l'administration, l'exploitation et la gestion de tous terrains et immeubles, bâtis ou non bâtis, qui pourront être acquis ou édifiés par elle, et notamment la gestion de son patrimoine immobilier par bail, location ou autrement,
- éventuellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilités à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,
- et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1 000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Madame Cyrielle LEDU et Monsieur Mickaël NOBIS, demeurant 6 rue Cendras - 51170 ST GILLES.
M2507001

HOLDING JVF

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
2 rue du Bouillon
51220 CAUROY LES HERMONVILLE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CAUROY LES HERMONVILLE du 24 juin 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : HOLDING JVF.
SIÈGE SOCIAL : 2 rue du Bouillon - 51220 CAUROY LES HERMONVILLE.
OBJET SOCIAL :
- La prise de participation directe ou indirecte dans toutes sociétés et tous groupements ;
- L'animation, organisation et financement des sociétés qu'elle contrôle exclusivement ou conjointement ou sur lesquelles elle exerce une influence notable, en participant à la définition de leurs objectifs et de leur politique économique ;
- La coordination et contrôle, notamment budgétaire et financier du groupe ainsi formé, exécution au sein du groupe de service spécifiques administratifs, comptables, juridiques, financiers et immobilier ;
- La direction des sociétés ou groupement dans lesquels la société détient une participation et percevoir une rémunération au titre des fonctions de directions ;
- La participation, par tous moyens, tant pour elle-même que pour le compte de tiers, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location-gérance de tous fonds de commerce, de cession ou location de tout ou partie de ses biens et droits mobiliers et immobiliers, ou par tout autre mode.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.
GÉRANCE : Monsieur Jérôme VIARD demeurant 1 rue du Bouillon - 51220 CAUROY LES HERMONVILLE.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : La gérance.

M2507135

BG2A BONHOMME GOBLET AVOCATS ASSOCIES
Centre d'Affaires Colbert
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

NG DECO & CONSEILS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 3 rue de Vantelet
51140 COURCELLES SAPICOURT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte ssp électronique en date du 24 juin 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
DÉNOMINATION : NG DECO & CONSEILS.
SIÈGE : 3, rue de Vantelet - 51140 COURCELLES-SAPICOURT.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 1.000 €.
OBJET : en France et à l'étranger, la vente de peintures, de papiers peints, de mobiliers et accessoires à destination des particuliers et des professionnels ; le conseil et le suivi de projets en décoration d'intérieur.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGREMENT : toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : Madame Caroline SARTORETTI demeurant 3 rue de Vantelet - 51140 COURCELLES-SAPICOURT.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : La présidente.

M2507064

SUBLIM'GRAV

Constitution

Siège social : 85 CHEMIN DES LOGES, 51230 FÈRE-CHAMPENOISE
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Objet social : La société a pour objet la vente au détail de vêtements, ainsi que d'accessoires, la broderie et le flocage de vêtements ou accessoires, la vente d'équipements professionnels, la vente et gravure d'accessoires ou de bibelot, la réalisation et la pose de signalétiques, la vente de quincailleries et tout objet se rapportant au bricolage et toutes activités s'y rapportant.
Capital social : 1 000,00 €
La société sera immatriculée au RCS de REIMS. Admissions aux assemblées et exercice du droit de vote
Chaque associé est convoqué aux Assemblées. Chaque part sociale donne droit à une voix.
Durée : 99 années
Agrément : La faculté d'agrément s'applique à tous les associés de la Société dans le cas de cessions de parts sociales à l'attention de tiers étrangers à la Société. Inaliénabilité : La cession des parts sociales est libre. Préemption : La cession des parts sociales ne fait l'objet d'aucune faculté de préemption. Premiers dirigeants
Gérant : Madame Vanessa GUILLAUME, née le 02/12/1979 à VITRY LE FRANCOIS (FRANCE), de nationalité Française, demeurant 11 RUE DES MARAIS DE SAINT GOND, 51230 BANNES (France), nommée pour une durée illimitée.
Gérant Monsieur Michael GUILLAUME, né le 24/03/1976 à CHALONS SUR MARNE (FRANCE), de nationalité Française, demeurant 11 RUE DES MARAIS DE SAINT GOND - 51230 BANNES (France), nommé pour une durée illimitée.
M2507098

NONNA BOTTEGA

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 24/06/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : NONNA BOTTEGA
OBJET SOCIAL : la restauration, la préparation et la vente de plats cuisinés, sur place, à emporter et en livraison, la vente de boissons chaudes ou froides, avec ou sans alcool, conformément à la législation en vigueur.
Siège social : 23 av Sarah Bernhardt, 51430 TINQUEUX
Capital : 7 500 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS
Co-gérance : M. WANTELET Laurent 3 rue Anatole France 51430 TINQUEUX et M^{me} WANTELET Stephanie 3 rue Anatole France 51430 TINQUEUX
M2507110

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

Le Mana

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 7 Rue des Archers
51200 EPERNAY

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 24 juin 2025 il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée
DÉNOMINATION SOCIALE : Le Mana
SIÈGE SOCIAL : 7 Rue des Archers, 51200 EPERNAY
OBJET SOCIAL :
La Société a pour objet, en France et à l'étranger :
- L'exploitation d'un fonds de commerce de café, bar, petite restauration (plateaux de charcuterie, plateaux de fromage, croque-monsieur ...), soirées à thème.
- La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.
- Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
CAPITAL SOCIAL : 1 000 €
GÉRANCE : Monsieur Mikael DEMAREST, demeurant 9 Rue des Archers 51200 EPERNAY, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : La gérance

M2507145

les avocats Maître Xavier PREZ
Avocat à la Cour
6A Rue du Champ de Mars
51100 REIMS
Tél. : 06.99.35.28.12

SCI L'EVIDENCE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS (Marne) du 18 juin 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société Civile Immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : L'EVIDENCE.
SIÈGE SOCIAL : 9 Rue Pierre Varin - 51100 REIMS.
OBJET SOCIAL :
- l'acquisition, la gestion, l'administration et l'exploitation par bail ou autrement de tous immeubles ;
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutilités à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
CAPITAL SOCIAL : 1.000 € constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANT : Monsieur PREZ Xavier, né le 28/12/1978 à REIMS, demeurant 13 Rue Favart d'Herbigny - 51100 REIMS
Madame PROENCA Maryline, née le 14 juin 1979 à SOISSONS, demeurant 13 Rue Favart d'Herbigny à REIMS (51100) ;
AGREMENT DES CESSIONS : Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés à la majorité des trois quarts.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.
Pour avis : La Gérance.

M2507148

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

IDEA
Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

LEFRANC
Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social : 37 rue de Chatillon
51500 SACY

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date à Sacy (51) du 24/06/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : LEFRANC.
Siège : 37 rue de Chatillon - 51500 SACY.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.
Capital : 10.000 €.

Objet : L'activité de boucherie, charcuterie, traiteur en magasin, sur les marchés, foires, salon ou en livraison ; Commerce de détail de produits alimentaires, épicerie fine.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Présidente : M^{me} Laurence Jourdan, demeurant 27 rue des Jonquilles - 08160 NOUVION SUR MEUSE.
Directeur général : M. Pol Boveroux, demeurant 10 rue Jules Dumont d'Urville - 51450 BETHENY.

La société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : La Présidente.

M2507150

MODIFICATION DE STATUTS

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

CAP NOHR
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 44 rue Maurice Piroley
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE
822 761 615 R.C.S. Creteil

Aux termes d'une décision en date du 25 avril 2025, l'Associé Unique a décidé de transférer le siège social 44 rue Maurice Piroley - 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE au 7 rue Pierre Salmon - 51430 BEZANNES à compter rétroactivement du 1^{er} octobre 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La société, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le numéro 822 761 615 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Président : Monsieur Pascal LE BIHAN, demeurant 45 boulevard Foch à REIMS (51100).

Pour avis : Le Président.

M2505506

JOHANNA S.
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 Euros
Siège social : 7 rue Belin
51100 REIMS
981 381 825 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 17 juin 2025, l'Associé Unique a décidé :
- de remplacer à compter du 17 juin 2025 la dénomination sociale «JOHANNA S.» par «LA MADAME CHAMP» et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.
- de transférer le siège social du 7 rue Belin, 51100 REIMS au 409 avenue Jean Jaurès 51190 AVIZE à compter du 17 juin 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

M2506884

HOLDING LVTD
Société civile au capital de 10 000 Euros
Siège social : 17 boulevard Gustave Eiffel 51100 REIMS
850 057 266 RCS Reims

L'AGE du 19/05/2025 a décidé de transformer la société en Société par Actions Simplifiée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 19/05/2025 ; a nommé président M. DINET Loïc, demeurant 5 rue des Chevreux 51220 VILLERS FRANQUEUX, et directrice générale : M^{me} DINET Virginie demeurant 5 rue des Chevreux 51220 VILLERS FRANQUEUX. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions de la gérance. Accès aux assemblées et votes : Tout associé peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions. Chaque action donne droit à une voix. Transmission des actions : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Mention : RCS REIMS. M2506042

EARL BBY
EARL au capital de 7 500 €
Siège social : 5 rue de l'Esperance
51400 SEPT SAULX
RCS de REIMS n°894 127 893

Transfert de siège

En date du 23/05/2025, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 2 rue Thiers, 51380 VERZY à compter du 23/05/2025.

Mention : RCS de REIMS
M2506096

CHLOPA
Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée Au capital de 5.000 Euros
Siège social : 35 bd Foch - 51100 REIMS
914 215 181 RCS Reims

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 5 juin 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 5.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Monsieur ROMAIN BERRIER, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : la société BR CONSULTING immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 939 389 201, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, ayant son siège social 8 rue Gabriel Voisin, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 939 389 201, représentée par Romain BERRIER.

Au cours de la même assemblée générale, la société a décidé le changement de dénomination sociale en VLM GROUPE.

Pour avis : Le Président.

M2506332

NOMΩDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Landy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

LES PRESSOIRS COQUARD
Société par actions simplifiée
au capital de 148.005 Euros
Siège social : 21 rue des Létis
51430 BEZANNES
421 967 365 R.C.S. Reims

En date du 31 mars 2025, l'assemblée a nommé :

- la société XTREMUM Audit, SARL au capital social de 1.000 € ayant son siège social à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 6 bis avenue Ampère, et immatriculé sous le n° 751 953 241 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire ;

- Monsieur Mathieu THERSE, établi à NOISY-LE-SEC (93130), 108 rue Jean Jaurès, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant.

Mention au R.C.S. de REIMS. M2506886

HMC
Expertise Comptable

ALEJUCLE
Société par actions simplifiée
au capital de 92 000 Euros
Siège social : 26 Clos Bellevue
54360 DAMELEVIÈRES
899 085 757 RCS NANCY

Aux termes d'une délibération en date du 9 juin 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée ALEJUCLE a décidé de transférer le siège social du 26 Clos Bellevue, 54360 DAMELEVIÈRES au 16 rue Armonville 51100 REIMS à compter du 1^{er} juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANCY sous le numéro 899 085 757 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Président : la société PIEMARIN, Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros, dont le siège social est 26 Clos Bellevue, 54360 DAMELEVIÈRES, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 798 964 458 RCS NANCY, représentée par Madame Christel MARTINEZ, Présidente.

Directeur Général : Madame Christel MARTINEZ demeurant à REIMS (51100), 16 rue Armonville.

Pour avis : La Présidente

M2506888

LORETTE et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

PHELLOGEST
Société à responsabilité limitée
au capital de 205 000 Euros
Siège social : 12 RUE DE
VILLEDOMMANGE
51100 REIMS
921 502 092 RCS Reims

Réduction de capital non motivée par des pertes

Suivant délibération de l'Assemblée Générale du 20 mai 2025, le capital social a été réduit d'une somme de 82 150 euros pour être ramené de 205 000 euros à 122 850 euros par voie d'annulation de 8215 parts sociales détenues par Madame Gersende MANK. L'excédent de la valeur nominale de l'ensemble des parts sociales rachetées (82.150 €) sur le prix global de rachat (81.000 €) a été affecté à un compte spécial de réserve.

En conséquence, les articles 6 « Apports » et 7 « Capital social » des statuts ont été modifiés :

Capital social
Ancienne mention : 205 000,00 €
Nouvelle mention : 122 850,00 €

L'inscription modificative de la Société sera effectuée auprès du R.C.S. de REIMS.

M2506889

LES ACTIPHILES
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 7 rue Etienne Oehmichen,
51100 REIMS
902 475 201 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 24/06/2025, l'A.G.E. a décidé d'étendre l'objet social aux activités de « organisme de formation ; promotion de la santé ; ateliers de sensibilisation et de prévention en santé ; sport santé, activités physiques et sportives adaptées, le tout à destination des particuliers et des entreprises » et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Ancienne mention :
« - Actes de prévention et/ou de bien-être en groupe ou individuel, à domicile, en structure, en association ou en entreprise ;
- Activités physique et sportive adaptées ;
- Vente de matériels et accessoires ;
- Ecole du dos ;
- Ecole du stress «.

Nouvelle mention :
« - Organisme de formation ; promotion de la santé ; ateliers de sensibilisation et de prévention en santé ; sport santé, activités physiques et sportives adaptées, le tout à destination des particuliers et des entreprises ;

- Actes de prévention et/ou bien-être en groupe ou individuel, à domicile, en structure, en association ou en entreprise
- Vente de matériels et accessoires ».

POUR AVIS La Présidente

M2507026

HMC
Expertise Comptable

PIEMARIN
Société par actions simplifiée
au capital de 200 000 Euros
Siège social : 26 Clos Bellevue
54360 DAMELEVIÈRES
798 964 458 RCS Nancy

Aux termes d'une délibération en date du 9 juin 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée PIEMARIN a décidé de transférer le siège social du 26 Clos Bellevue, 54360 DAMELEVIÈRES au 16 rue Armonville 51100 REIMS à compter du 1^{er} juin 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NANCY sous le numéro 798 964 458 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Présidente : Madame Christel MARTINEZ, demeurant à REIMS (51100), 16 rue Armonville.

Pour avis : La Présidente

M2506906

DIPMADE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 051.30 euros
Siège social : 18 allée du Muguet
51450 BETHENY
852 148 196 R.C.S. REIMS

Suivant décisions du Président le 03/06/2025, le siège social a été transféré, à compter du 03/06/2025, au 10 rue de la Paix - 75002 PARIS. Modification de l'article 4 des Statuts, la société qui était immatriculée au RCS de REIMS est désormais immatriculée au RCS de PARIS. M2506916

COMPTOIR DE NEGOCE D'EQUIPEMENTS - C.N.E.

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.500.000 Euros
Siège social : La Neuville
9 rue en Mémoire des Harkis
51100 REIMS
381 683 259 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 19 juin 2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Georges BEGNY de ses fonctions de cogérant à compter du 1^{er} juillet 2025 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

M2506922

Holding Meije
Société à responsabilité limitée
unipersonnelle au capital de
3.831.800 Euros
Siège social : La Neuville,
9 rue en Mémoire des Harkis
51100 REIMS
950 889 923 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 19 juin 2025, l'Associé Unique a nommé la Société AUDIMIS GRAND EST, sise Allée Jean-Marie Amelin, Parc d'Affaires Reims -Champigny, Bât. C - 51370 CHAMPIGNY, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2030.

M2506923

LORETTE et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

ARDON
Société par actions simplifiée au capital
de 711.360 Euros
Siège social : 38 avenue Paul Vaillant
Couturier 51430 TINQUEUX
336 280 623 RCS REIMS

Aux termes des délibérations de l'Assemblée Générale de la société ARDON en date du 18/06/2025, la société ELSA société par actions simplifiée au capital de 47.905.560 euros dont le siège social est situé au 6 bis rue de l'Ecufine - 51420 CERNAY LES REIMS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Reims sous le numéro 882 801 780 a été nommée Présidente pour une durée indéterminée à compter du 18 juin 2025 en remplacement de Monsieur Jérémie PETIT démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de REIMS

M2506933

EARL «DE LA NOUE FLEURY»

Capital social : 8.000 Euros
Siège social : Ferme des Monts Torlors
51320 LE MEIX TIERCELIN
R.C.S. Chalons En Champagne 398
461 764

Avis de transformation

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 juin 2025 a décidé de transférer le siège social, d'étendre l'objet social et de transformer l'EARL «DE LA NOUE FLEURY» en SOCIÉTÉ CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE (SCEA) dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : SCEA.
Dénomination : «DE LA NOUE FLEURY».

Durée : 99 années, terme fixé au 06/10/2093.

Siège social : 18 rue des Tilleuls - 51320 FAUX-VESIGNEUL.

Objet : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

Elle a également pour objet l'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire.

Capital social : 8.000 €.

Gérance : Monsieur Loïc CHOBRIAT et Madame Aurèle DHONDT, demeurant ensemble 18 rue des tilleuls - 51320 FAUX-VESIGNEUL.

Cession de parts sociales : Toute cession est soumise à l'agrément des associés donné par décision collective extraordinaire prise à l'unanimité des voix.

Pour avis : La Gérance.

M2506968

Étude CLOVIS
notaires
Département Droit des Affaires

15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SCM «Groupe Médical Ponsardin»

société civile de moyens
au capital de 3.000 euros
Siège social : 72 rue Ponsardin
51100 REIMS
853 644 623 R.C.S. Reims

Suivant acte reçu par Maître Patricia BOUCTON JOLY, notaire à REIMS le 20/06/2025, la collectivité des associés a décidé de réduire le capital social une somme de 500 € pour le ramener de 3.000 € à 2.500 € et ce, par voie d'annulation de parts sociales.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention.

M2506963

NOMΩDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Landy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DU MONT MICHAUD

SCI au capital de 139.503,90 Euros
Siège social : Rue Charles-Marie Ravel
ZI 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE
334 533 957 R.C.S. Chalons En
Champagne

En date du 23/05/2025, l'assemblée a décidé de transférer le siège social de la société au 7 rue des Auges - 51520 SARRY à compter du 23/05/2025.

Mention au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE. M2506951

NOMΩDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Landy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

ERILYS
SCI au capital de 94 534,21 Euros
Siège social : Rue Charles-Marie Ravel
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE
347 818 429 R.C.S. Chalons En
Champagne

En date du 23/05/2025, l'assemblée a décidé de transférer le siège social de la société au 7 rue des Auges - 51520 SARRY à compter du 23/05/2025.

Mention au R.C.S. de CHALONS-EN-CHAMPAGNE. M2506952

Notaires

Maître Arnaud LEFEVRE
Notaire à VITRY LE FRANCOIS (51)
28 rue Aristide Briand

SCI SAINT GERMAIN

Société civile immobilière
Capital social : 132.000 Euros
Siège social : 10 rue de la Fontaine
Mormé 51300 MAROLLES
R.C.S. Chalons En Champagne
502887029

Avis est donné du transfert du siège social et nomination de gérant, aux termes d'une assemblée générale extraordinaire, le 24 juin 2025 :

Durée : 99 années à compter de son immatriculation.

Objet :

- l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Aux termes de ladite assemblée, il a été décidé :

- Du transfert du siège social à BELLEFOND (21490), 6 rue des Romains.

Et de modifier corrélativement les statuts.

- De constater la démission de Monsieur Jean-Pierre René André BONNOT, agent de maîtrise, époux de Madame Claudine Annie DAUSSEUR, demeurant à MAROLLES (51300), 10 rue de la Fontaine Mormé, Né à ROMILLY-SUR-SEINE (10100) le 17 mai 1959, à compter du 24 juin 2025 et nommé en qualité de gérant en lieu et place : Monsieur Laurent Michel Marcel BONNOT, gérant salarié, demeurant à BELLEFOND (21490), 6 rue des Romains. Né à VITRY-LE-FRANCOIS (51300), le 19 septembre 1987 à compter du 24 juin 2025 pour une durée illimitée.

Pour avis et mention :

Me Arnaud LEFEVRE.

M2507080

PERSPECTIVES D'AVENIR
Expertise Comptable

3 rue Joseph Cugnot
51430 TINQUEUX

AP AUTOLUX

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 5 ALLEE DES
COQUILLES 51100 REIMS
RCS de REIMS n°984 791 038

Avis de modification

L'AGE du 19/06/2025 a décidé à compter du 19/06/2025 de :

- modifier la dénomination sociale de la société anciennement AP AUTOLUX qui devient AP CARTRANSAX.

- modifier l'objet social anciennement Achat / vente de tous véhicules à moteurs, neufs ou d'occasion. La location de voituresNettoyage automobile qui devient L'intermédiation de vente de véhicules entre particuliers, incluant :

Le conseil personnalisé à l'achat ou à l'achat, l'assistance commerciale, la négociation, Le dépôt-vente automobile. La location de tous véhicules terrestres à moteur (catégorie B) sans chauffeur. L'importation et l'exportation de véhicules neufs et d'occasion. Les services administratifs liés à l'immatriculation des véhicules (cartes grises, plaques, duplicata, etc.).

La sous-traitance de prestations techniques telles que : Réparations mécaniques ou esthétiques. Contrôle technique automobile. L'achat et la revente de tous véhicules neufs ou d'occasion, y compris en tant que marchand. Le nettoyage automobile (intérieur, extérieur, detailing). Le convoyage automobile, à titre professionnel, pour le transport de véhicules par la route, au bénéfice clients particuliers ou professionnels.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au RCS de REIMS.

LE PRESIDENT

M2507019

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



GERVAISE ASSUR'
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
au capital de 8.000 Euros
Siège social :
4 Route de Troyes - 51120 SEZANNE
439 951 583 RCS Reims

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération en date du 21/06/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 8.000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession entre associés, conjoints, descendants ou de l'associé unique, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

M. Sylvain JAMIN-BERTON et M^{me} Aurore JAMIN-BERTON, co-gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : M^{me} Aurore JAMIN-BERTON, demeurant 51 Rue Aristide Briand - 51120 SEZANNE.

Pour avis.

M2507025



HOPTTEAM PAYS DE LOIRE
SAS au capital de 15 000 Euros
Siège social : 24 RUE CAPITAINÉ GEORGES MADON
TOUR SEBASTOPOL - 51100 REIMS
RCS de Reims n°839 321 189

AVIS DE MODIFICATION

L'AGO du 20/06/2025 a pris acte de la cessation des fonctions du Commissaire aux comptes titulaire respectivement BDO STRASBOURG.

Mention : RCS de REIMS.
M2506982

MCCA

Société Coopérative d'Intérêt Collectif d'HLM
A capital variable
RCS Reims n° B 335.680.252
2 place Paul Jamot
51100 REIMS

AVIS

L'Assemblée Générale Mixte du 20 juin 2025 a décidé de modifier les statuts afin de se mettre en conformité avec la loi n° 2024-537 du 13 juin 2024 de la manière suivante :

Article 22 : Possibilité pour le Conseil d'Administration de mettre à jour les statuts afin de les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires, sous réserve de ratification par la prochaine assemblée extraordinaire.

Article 23 :
-Tenue possible des réunions du Conseil d'Administration en utilisant partiellement ou exclusivement un moyen de télécommunication.

-Possibilité pour les administrateurs de voter par correspondance.

-Possibilité de réaliser des consultations écrites du Conseil d'Administration.

Pour avis

M2506974



DOMERICHR

Société civile immobilière au capital de 1.600 Euros
Siège social : 28 route du Champagne
51120 FONTAINE DENIS NUISY
450 357 140 R.C.S. REIMS

Avis de remplacement du gérant

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15/05/2025 : Monsieur Christophe LEGRAS, demeurant 1 rue du Lieutenant Simphal - 10300 GRANGE L'EVEQUE, a été nommé en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur James LEGRAS, décédé le 11 juillet 2022.

Modification sera faite au greffe du R.C.S. de REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2506966



10 rue Gambetta
51100 REIMS

GROUPE APSARA

Aux termes du PV de l'AGM du 17/06/2025 de la société GROUPE APSARA, SAS au capital de 448.000 € sis à BEZANNES (51430), 21 rue de Baconnes, immatriculée au RCS de REIMS sous le n°479 588 097, il a été pris les décisions suivantes :

CONSEIL DE DIRECTION : constatation de la démission de Monsieur Frédéric CHETREFF, demeurant LE MESNIL -ESNARD (76240), 6 square Charles Fréchet ; de Monsieur Olivier VERDURE, demeurant AOUGNY (51170), 14 bis rue des Lavoisiers et de Monsieur Jean-Claude POTHIER, demeurant à LEFOREST (62790), 40 rue Marronniers de leurs fonctions de membre du Conseil de Direction à compter du 17/06/2025 et de la nomination de la Madame Caroline TORCHET, demeurant à VARAVILLE (14390), 4 rue Guillaume le Conquérant en qualité de membre du conseil de direction à compter du 17/06/2025. ANCIENNES MENTIONS : Frédéric CHETREFF, Jean -Claude POTHIER, Olivier VERDURE, Flavien BRASSART et Sébastien LAFUE -SURMELY. NOUVELLES MENTIONS : Caroline TORCHET, Flavien BRASSART et Sébastien LAFUE -SURMELY

DIRECTEUR GÉNÉRAL : constatation de la démission de Monsieur Frédéric CHETREFF, demeurant LE MESNIL -ESNARD (76240), 6 square Charles Fréchet et de Monsieur Olivier VERDURE, demeurant AOUGNY (51170), 14 bis rue des Lavoisiers de leurs fonctions de Directeurs Généraux à compter du 17/06/2025. ANCIENNES MENTIONS : Frédéric CHETREFF, Olivier VERDURE, Flavien BRASSART et Sébastien LAFUE -SURMELY. NOUVELLES MENTIONS : Flavien BRASSART et Sébastien LAFUE -SURMELY. Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis.

M2507032

DE LA NOUVE ST NICOLAS

SCI au capital de 121.959,21 Euros
Siège social : Rue Charles-Marie Ravel
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE
348 501 933 R.C.S. Chalons-En-Champagne

En date du 23/05/2025, l'assemblée a décidé de transférer le siège social de la société au 7 rue des Auges - 51520 SARRY à compter du 23/05/2025.

Mention au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
M2506953

MCCA

Société Coopérative d'Intérêt Collectif d'HLM A capital variable
2 place Paul Jamot - 51100 REIMS
R.C.S. Reims n° B 335.680.252

Le Conseil d'Administration du 20 juin 2025 a pris acte de la désignation par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe en tant que représentant permanent de Monsieur François MANDRA, qui accepte, née le 18 février 1974 à Laon (02), et demeurant à Sedan (08200), 34 rue Labretèche, en remplacement de Madame SCHMITTER Evelynne.

Pour avis.

M2506970



57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

NOS FERMES

Société par actions simplifiée au capital de 35.000 Euros
Siège social : 7 rue des Didris
ZAC les Didris
51420 CERNAY LES REIMS
805183845 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération de l'AGO en date du 17/06/2025, il résulte que M^{me} Lucie MORTIER demeurant 1 rue de la Petite Ville - 08390 SY a été nommée en qualité de membre du comité en remplacement de M. Nicolas FERRI.

Pour avis : Le Président.

M2506979



LA FONTAINE DES AMIS

SCI au capital de 202.197, 81 Euros
Siège social : Rue Charles-Marie Ravel
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE
385 064 183 R.C.S. Chalons-En-Champagne

En date du 23/05/2025, l'assemblée a décidé de transférer le siège social de la société au 7 rue des Auges - 51520 SARRY à compter du 23/05/2025.

Mention au R.C.S. de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

M2506956

LA MALOUDINE

Société civile immobilière au capital de 1.020,00 Euros
Siège social : 8 rue de l'église
51480 CHAMPLAT ET BOUJACOURT
R.C.S. Reims 908 043 847

Par décisions en date du 19 Juin 2025, les associées ont décidé, à compter du même jour de modifier la forme juridique de la société et de la transformer la société à responsabilité limitée en société civile immobilière

Les articles 1, 2, 3 du titre I des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis et mention : Le Gérant.
M2506992



51 Rue Ampère - 75017 PARIS
109 Rue Edmond Rostand
51100 REIMS
7 Av Christian Doppler
77700 SERRIS

ENTREPRISE VITICOLE CHAMPENOISE - VITI-CHAMP

Société à responsabilité limitée au capital de 60 000 euros
Siège social : 2 Rue de la Procession
51360 VERZENAY
337 280 507 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 18 juin 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 60 000 €.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Monsieur Matthieu DEVARENNE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par Monsieur Matthieu DEVARENNE, demeurant 50 Rue de Mailly 51360 VERZENAY, en sa qualité de Président.

Pour avis : Le Président

M2507002



ADMINISTRATION MANGEMENT IMMOBILIER

SCI au capital de 54.179,18 Euros
Siège social : Rue Charles-Marie Ravel
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE
419 882 261 R.C.S. Chalons En Champagne

En date du 23/05/2025, l'assemblée a décidé de transférer le siège social de la société au 7 rue des Auges - 51520 SARRY à compter du 23/05/2025.

Mention au R.C.S. de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

M2506955

SCI 4L

SCI au capital de 1 000 Euros
Siège social : 50 rue de Verdun
51100 REIMS
RCS de REIMS n°948 521 372

TRANSFERT DE SIEGE

L'AGE du 07/02/2025 a décidé le transfert du siège social au 50 rue de Verdun, 51100 REIMS à compter du 20/03/2025.

Mention : RCS de REIMS

Marie-Charlotte Avon

M2506983

COMPAGNIE IMMOBILIERE MIGNEAUX ET ASSOCIES - CIMA

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 Euros
Siège social : 39, rue du Général Sarraill
51000 REIMS
531 838 894 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 12.06.2025, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social 39, rue du Général Sarraill - 51000 REIMS au 1, rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 28.05.2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La présidente

M2507003

QUATREME

Société à responsabilité limitée au capital de 5.500.000 Euros
Siège social : 39 rue du Général Sarraill
51100 REIMS
531 099 265 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 12.06.2025, la gérance de la Société à responsabilité limitée QUATREME a décidé de transférer le siège social du 39 rue du Général Sarraill - 51100 REIMS au 1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS à compter du 28 mai 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La Gérance.

M2507004

SARL «Chez la Steph»

Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 Euros
Siège social : 27 rue Emile Zola
51530 MARDEUIL
R.C.S. Reims 928 097 880

Par assemblée générale extraordinaire du 10 mai 2025, les associés ont décidé d'étendre, à compter de ce jour, l'objet social à l'activité suivante :

- L'exploitation d'un parc résidentiel de loisirs proposant notamment la location de yourtes meublées, des équipements communs de loisirs, des prestations d'accueil, de fourniture de linge, de nettoyage des locaux loués et de petits-déjeuners ;

- Restauration rapide et pâtisserie, vente sur place ou à emporter de tous produits alimentaires et boissons ;

- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ;

- La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

Les associés ont décidé également de transférer le siège social au 60 rue du Glacier - 39190 COUSANCE.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2507068

SAS «ENERSOL»

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 42 rue de Champagne
51240 VITRY LA VILLE
RCS Chalons en Champagne
928 791 763

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 10/06/2025, la SAS «ENERRA», dont le siège social est situé 42 rue de Champagne 51240 VITRY-LA-VILLE, immatriculée au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne) sous le n° 910 088 012, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de M. Eric BOBAN démissionnaire à compter du 10/06/2025.

Mention sera faite au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2507074



FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin - CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

MEDIAROM

Société par actions simplifiée au capital de 40.000 Euros
Siège social : 21-23 Rue de Courcelles
51100 REIMS
399 413 996 RCS Reims

Aux termes d'une délibération en date du 02 juin 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a décidé de transférer le siège social du 21-23 Rue de Courcelles - 51100 REIMS au 2B Rue Paul Lapie - 51100 REIMS à compter du 1^{er} juin 2025 et de modifier les statuts en conséquence.

La Présidente.

M2507087

SCM 4L

Société civile de moyens au capital de 1 000 €
Siège social : 63B rue de Verdun
51100 REIMS
RCS de REIMS n°908 907 785

Transfert de siège

L'AGE du 07/02/2025 a décidé le transfert du siège social au 50 rue de Verdun, 51100 REIMS à compter du 20/03/2025.

Mention : RCS de REIMS

Marie-Charlotte Debray

M2507112

LE MORRISON

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 17 rue Maurice Hollande,
51100 REIMS
931 820 336 RCS REIMS

Aux termes d'une délibération en date du 19/06/2025, l'A.G.E. des associés de la société par actions simplifiée LE MORRISON a décidé de transférer le siège social du 17 rue Maurice Hollande, 51100 REIMS au 37 bis rue des Labours 51110 CAUREL à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

POUR AVIS Le Président

M2507118

EARL «BARBIER Patrice»

Capital social : 19.500 Euros
Siège social : 51230 THAAS
RCS Reims 403 030 117

Avis de transformation

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 juin 2025 a décidé de modifier la dénomination, augmenter le capital social, transférer le siège social et transformer l'EARL «BARBIER Patrice» en société civile d'exploitation agricole (SCEA) dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCEA.

DÉNOMINATION : «DES BOUCHATS».

DURÉE : 99 années, terme fixé au 10/12/2094.

SIÈGE SOCIAL : 52 Grande rue - 51230 THAAS.

OBJET : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

CAPITAL SOCIAL : 34.500 € divisé en 2.300 parts de 15 €.

GÉRANCE : Madame Laetitia BARBIER, demeurant 54 Grande rue - 51230 THAAS.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre au conjoint, aux descendants, ascendants, aux coassociés ou au conjoint de l'un d'eux. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

Pour avis : La Gérance.

M2507121



SOFIWIT

Société par actions simplifiée au capital de 10.000 Euros
Siège social : 16 rue du Moulin Florent
ZA WITRY CAUREL
51420 WITRY LES REIMS
943 174 508 R.C.S. Reims

L'Assemblée du 05 juin 2025 a nommé la société LOSYVIC « Société par actions simplifiée au capital de 5.000 €, ayant son siège social sis à LOIVRE (51220), 5 rue Jean Moulin, identifiée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 941 207 011, en qualité de Directeur général.

Modification au R.C.S. de REIMS.
M2507113

SC «Groupe H T H»

Capital social : 60.000 Euros
Siège social : 1 rue Saint Martin
51390 PARGNY LES REIMS
R.C.S. Reims 938 854 270

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 25 juin 2025, les associés ont autorisé Monsieur Julien TATON à démissionner de la cogérance, à compter du 25 juin 2025.

Pour avis : La Gérance.

M2507151



La société DISTRIB EVENT

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
3 rue Eugène Bourgoing - 51100 REIMS
945 226 280 RCS Reims

Par décision de l'associé unique du 24/06/2025, le capital social a été augmenté de 350.000 €, par apports en nature et création de 35.000 actions nouvelles, pour être porté de 1.000 € à 351.000 €.

L'article «Capital social» des statuts ont été modifiés en conséquence :

ANCIENNE MENTION : CAPITAL : 1.000 €.

NOUVELLE MENTION : CAPITAL : 351.000 €.

Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis.

M2507153

VENTE CESSON

ATTRIBUTION D'APPORTS



AMÉLIE DAILLENCOURT

AVOUCATE
MÉDIATRICE PRÈS LA COUR D'APPEL
-REIMS-

SARL LE TAXI D'EMMA/SARL TAXI GAETAN

Avis de cession de fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 11 juin 2025, en cours d'enregistrement au SIE de REIMS,

LA SARL LE TAXI D'EMMA, société à responsabilité limitée au capital social de 1.000 €, dont le siège social est sis 5 rue Neuve 51360 BEAUMONT SUR VESLE, immatriculée RCS de REIMS sous le numéro 813 634 060.

a cédé à La SARL TAXI GAETAN, société à responsabilité au capital de 3.000 €, dont le siège social est sis 94 avenue François Jacob 51430 BEZANNES, immatriculée au RCS de REIMS sous le numéro 944 123 132.

un fonds de commerce de taxi exploité sur la commune de BEZANNES.

pour le prix de 135.000 € (cent trente cinq mille euros) s'appliquant aux éléments incorporels pour 133.000 € (cent trente trois mille euros) et corporels pour 2.000 € (deux mille euros).

L'entrée en jouissance a été fixée au 11 juin 2025.

Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au domicile élu pour la réception des oppositions : Maître Amélie DAILLENCOURT, 1 place Paul Jamot 51100 REIMS.

Par voie de conséquence, la SARL TAXI GAETAN, immatriculée sans activité au RCS de REIMS depuis le 6 mai 2025, débutera son activité à compter du 11 juin 2025.

Pour avis.

M2506908

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

DG/L'ATELIER DES MOINES

Cession de fonds de commerce

Suivant acte authentique sous seing privé en date du 11 juin 2025, enregistré à REIMS (51100) le 20 juin 2025 Dossier 202500026604, 5104P04 référence 2025A1584, aux termes duquel la société DG, Société par Actions Simplifiée au capital social de 15.000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le n° 983 521 949, dont le siège social est sis à HAUTVILLERS (51160), 70 Les Terres des Montecueille, représentée par sa présidente, Madame MAUD DAVID, vendeur, a cédé à la société L'ATELIER DES MOINES, Société à responsabilité limitée au capital social de 1.000 €, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le n° 944 178 417, dont le siège est sis à HAUTVILLERS (51160), 34 rue Henri Martin, représentée par ses co-gérants, Madame Marion BARDOUT et Monsieur Jean-Christophe MIRANDE, acquéreur, un fonds de commerce de de restauration exploité sous l'enseigne « LE CHAI DES MOINES », en son établissement secondaire sis à HAUTVILLERS (51160), 34 rue Henri Martin, et ce moyennant le paiement d'un prix global de cent quarante-deux mille cinq cents euros (142.500 €).

La date de l'entrée en jouissance est fixée au 11 juin 2025 et la date de transfert de propriété est fixée au plus tard le 7 juillet 2025.

Pour les oppositions des créanciers du fonds commercial exclusivement, domicile est élu au siège du fonds présentement vendu, sis à HAUTVILLERS (51160), 34 rue Henri Martin, pour leur validité et pour la correspondance au Cabinet d'Avocats « DUTERRE - MOITTEIE - ROLLAND » sis à EPERNAY (51200) 9 Rue Jean Chandon Moët. Elles devront être faites au plus tard dans les 10 jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour insertion.

M2506998

CONVOCAION

CHAMPAGNE



Laurent-Perrier

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 22.594.271,80 Euros
Siège social : 32 avenue de Champagne
51150 Tours sur Marne
335 680 096 R.C.S. Reims

Les actionnaires de la société Laurent-Perrier sont convoqués en Assemblée Générale mixte le

10 juillet 2025 à 16 heures 00
à l'Hôtel de la Paix, situé à Reims (51100), 9 rue Buiette.

Les modalités de participation à l'Assemblée Générale peuvent aussi être consultées sur le site internet de la Société www.finance-groupelp.com.

A l'effet de faciliter leur participation, les actionnaires sont invités à utiliser la plateforme VOTACCESS.

L'Assemblée Générale sera retransmise en direct et en différé sur le site internet de la Société www.finance-groupelp.com

* Nous vous recommandons de tester votre connexion avant la réunion

Les actionnaires seront appelés à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Avis de convocation

ORDRE DU JOUR
DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE :

1. Présentation du rapport fusionné du Directoire sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2025 sur l'activité au cours dudit exercice ; présentation de divers rapports et notamment celui du Conseil de Surveillance sur le Gouvernement d'entreprise ;

2. Présentation des rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2025 et sur les opérations dudit exercice ;

3. Présentation du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce ;

4. Présentation du rapport du Conseil de Surveillance sur le rapport du Directoire ainsi que sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2025 ;

5. Examen et approbation des comptes annuels et des comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 mars 2025 ;

6. Quitus aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux comptes ;

7. Affectation du résultat ;

8. Approbation des conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de Commerce ;

9. Jetons de présence : Rémunération des membres du Conseil de Surveillance ;

10. Renouvellement du mandat de Madame Marie Cheval, Membre du Conseil de Surveillance ;

11. Nomination de Monsieur Maximilien Meneux en tant que Censeur ;

12. Nomination de Madame Léa Pereyre en tant que Censeur ;

13. Nomination de Madame Luana Meneux en tant que Censeur ;

14. Mission de Monsieur Maximilien Meneux en tant que Censeur ;

15. Mission de Madame Léa Pereyre en tant que Censeur ;

16. Mission de Madame Luana Meneux en tant que Censeur ;

17. Remboursement de frais de Monsieur Maximilien Meneux en tant que Censeur ;

18. Remboursement de frais de Madame Léa Pereyre en tant que Censeur ;

19. Remboursement de frais de Madame Luana Meneux en tant que Censeur ;

20. Nomination de l'auditeur en charge de la mission de certifications des informations en matière de durabilité ;

21. Approbation de la politique de rémunération, des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux membres du Directoire au titre de l'exercice 2025-2026 ;

22. Approbation de la politique de rémunération, des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président du Directoire au titre de l'exercice 2025-2026 ;

23. Approbation de la politique de rémunération, des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables aux membres du Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2025-2026 ;

24. Approbation des informations concernant l'ensemble des rémunérations de l'exercice écoulé ;

25. Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2024-2025 à Monsieur Stéphane Dalyc, Président du Directoire ;

26. Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2024-2025 à Madame Alexandra Pereyre, Membre du Directoire ;

27. Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2024-2025 à Madame Stéphanie Meneux, Membre du Directoire ;

28. Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2024-2025 à Monsieur Patrick Thomas, Président du Conseil de Surveillance ;

29. Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2024-2025 à Monsieur Patrick Thomas, Président du Conseil de Surveillance ;

30. Approbation des éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2024-2025 à Madame Marie Cheval, Vice-Présidente du Conseil de Surveillance ;

31. Autorisation et pouvoirs à donner au Directoire de procéder à l'acquisition d'actions dans le cadre d'un nouveau programme de rachat d'actions ;

32. Pouvoirs.
DE LA COMPÉTENCE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE :

33. Autorisation de réduction du capital par annulation d'actions propres détenues par la Société ;

34. Délégation de compétence au Directoire pour augmenter le capital social par émission d'actions ordinales ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créances, avec maintien du droit préférentiel de souscription ;

35. Délégation à donner au Directoire pour augmenter le capital social de la Société par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise ;

36. Délégation de compétence au Directoire pour augmenter le capital par l'émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription,

37. Délégation de pouvoirs au Directoire pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toute autres valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite annuelle de 10% du capital, selon des modalités définies par l'Assemblée Générale ;

38. Délégation de compétence au Directoire pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires ou de toute autres valeurs mobilières donnant accès au capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription, dans la limite annuelle de 30% du capital, au moyen d'un placement privé réservé à des investisseurs qualifiés ou à un cercle restreint d'investisseurs ;

39. Délégation de pouvoirs au Directoire à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital social, dans la limite de 20% du capital, pour rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de sociétés tierces ;

40. Délégation de compétence à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés adhérents à un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe ;

41. Modification de l'article 15 des statuts suite à la Loi Attractivité du 13 juin 2024 ;

42. Pouvoirs.

I. Formalités préalables pour participer à l'Assemblée Générale.

Les actionnaires peuvent prendre part à cette assemblée quel que soit le nombre d'actions dont ils sont propriétaires, nonobstant toutes clauses statutaires contraires.

Il est justifié du droit de participer aux assemblées générales de la Société par l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article R.22-10-28 du Code de Commerce, au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée, soit le 08 Juillet 2025 à zéro heure, heure de PARIS :

- Soit dans les comptes de titres nominatifs tenus pour la Société par son mandataire Uptevia (Service Assemblées Générales - Cœur Défense, 90-110 Esplanade du Général de Gaulle - 92931 PARIS La Défense Cedex) ;

- Soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité.

L'inscription en compte des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constatée par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique dans les conditions prévues à l'article R. 225-61 du Code de Commerce, et annexée au formulaire de vote par correspondance ou de procuration (« Formulaire unique de vote »), ou encore, à la demande de carte d'admission établie au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit.

II. Modes de participation à l'Assemblée Générale

Les actionnaires pourront choisir entre l'un des trois modes suivants pour exercer leur droit de vote en Assemblée générale :

- Assister à l'Assemblée générale ;

- Donner pouvoir au Président de l'Assemblée ou à toute personne physique ou morale ;

- Voter par correspondance ou par internet.

En plus du Formulaire unique de vote papier, les actionnaires auront la possibilité de transmettre leurs instructions de vote, désigner ou révoquer un mandataire, demander une carte d'admission par Internet, préalablement à l'Assemblée sur le site VOTACCESS, dans les conditions décrites ci-après.

Le site Internet VOTACCESS pour cette assemblée générale sera ouvert à compter du 23 Juin 2025 à 12h00 (heure de Paris) jusqu'à la veille de l'Assemblée soit le 09 Juillet 2025 à 15 heures (heure de Paris).

Afin d'éviter tout encombrement éventuel du site Internet, il est recommandé aux actionnaires de ne pas attendre la veille de l'Assemblée pour saisir ses instructions.

1. Pour assister personnellement à l'Assemblée Générale

Les actionnaires, désirant assister à l'Assemblée, devront demander leur carte d'admission de la façon suivante :

- Par voie électronique :

- pour les actionnaires au nominatif pur : ils pourront accéder au site de vote via leur Espace Actionnaire à l'adresse <https://www.investors.uptevia.com/>

Les actionnaires au nominatif pur devront se connecter à leur Espace Actionnaire avec leurs codes d'accès habituels. Après s'être connecté à leur Espace Actionnaire, ils devront suivre les indications données à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et demander sa carte d'admission.

- pour les actionnaires au nominatif administré : ils pourront accéder au site de vote via le site VoteAG <https://www.voteag.com/>

Les actionnaires au nominatif administré devront se connecter à VoteAG avec les codes temporaires transmis sur le Formulaire unique de vote ou sur la convocation électronique. Une fois sur la page d'accueil du site, ils devront suivre les indications à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et demander sa carte d'admission.

- Par voie postale :

- pour les actionnaires au nominatif pur : ils pourront accéder au site de vote via leur Espace Actionnaire à l'adresse <https://www.investors.uptevia.com/>

Les actionnaires au nominatif pur devront se connecter à leur Espace Actionnaire avec leurs codes d'accès habituels. Après s'être connecté à leur Espace Actionnaire, ils devront suivre les indications données à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et demander sa carte d'admission.

- pour les actionnaires au nominatif administré : ils pourront accéder au site de vote via le site VoteAG <https://www.voteag.com/>

Les actionnaires au nominatif administré devront se connecter à VoteAG avec les codes temporaires transmis sur le Formulaire unique de vote ou sur la convocation électronique. Une fois sur la page d'accueil du site, ils devront suivre les indications à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et demander sa carte d'admission.

- Par voie postale :

- pour les actionnaires au nominatif pur : ils pourront accéder au site de vote via leur Espace Actionnaire à l'adresse <https://www.investors.uptevia.com/>

Les actionnaires au nominatif pur devront se connecter à leur Espace Actionnaire avec leurs codes d'accès habituels. Après s'être connecté à leur Espace Actionnaire, ils devront suivre les indications données à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et demander sa carte d'admission.

- pour les actionnaires au nominatif administré : ils pourront accéder au site de vote via le site VoteAG <https://www.voteag.com/>

Les actionnaires au nominatif administré devront se connecter à VoteAG avec les codes temporaires transmis sur le Formulaire unique de vote ou sur la convocation électronique. Une fois sur la page d'accueil du site, ils devront suivre les indications à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et demander sa carte d'admission.

- Par voie postale :

- pour les actionnaires au nominatif pur : ils pourront accéder au site de vote via leur Espace Actionnaire à l'adresse <https://www.investors.uptevia.com/>

Les actionnaires au nominatif pur devront se connecter à leur Espace Actionnaire avec leurs codes d'accès habituels. Après s'être connecté à leur Espace Actionnaire, ils devront suivre les indications données à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et demander sa carte d'admission.

- pour les actionnaires au nominatif administré : ils pourront accéder au site de vote via le site VoteAG <https://www.voteag.com/>

en précisant qu'il souhaite participer à l'Assemblée générale et obtenir une carte d'admission puis le renvoyer daté et signé à l'aide de l'enveloppe T jointe à la convocation ;

- pour les actionnaires au porteur : l'actionnaire au porteur devra demander à son intermédiaire financier, qui assure la gestion de son compte de titres, qu'une carte d'admission lui soit adressée.

Les demandes de carte d'admission par voie postale devront être réceptionnées par Uptevia, trois jours avant l'Assemblée, au plus tard, selon les modalités indiquées ci-dessus.

Les actionnaires, n'ayant pas reçu leur carte d'admission dans les deux jours ouvrés, précédant l'Assemblée générale, sont invités à :

- Pour les actionnaires au nominatif, se présenter le jour de l'Assemblée générale, directement aux guichets spécifiquement prévus à cet effet, munis d'une pièce d'identité ;

- Pour les actionnaires au porteur, demander à leur intermédiaire financier de leur délivrer une attestation de participation permettant de justifier de leur qualité d'actionnaire au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée.

2. Pour voter par procuration ou par correspondance

A défaut d'assister personnellement à cette assemblée, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- Adresser une procuration au Président de l'Assemblée générale ;

- Donner une procuration à toute personne physique ou morale de son choix dans les conditions prévues aux articles L. 22-10-39 et L. 225-106 I du Code de Commerce ;

- Voter par correspondance.

Selon les modalités suivantes :

- Par voie électronique :

- pour les actionnaires au nominatif pur : ils pourront accéder au site de vote via leur Espace Actionnaire à l'adresse <https://www.investors.uptevia.com/>

Les actionnaires au nominatif pur devront se connecter à leur Espace Actionnaire avec leurs codes d'accès habituels. Après s'être connecté à leur Espace Actionnaire, ils devront suivre les indications données à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et voter ou désigner ou révoquer un mandataire.

Le Directeur.

favorable à l'adoption des projets de résolutions présentés ou agréés par le Directoire et un vote défavorable pour tous les autres projets de résolutions.

Les Formulaires unique de vote sont adressés automatiquement aux actionnaires inscrits en compte nominatif pur ou administré par courrier postal.

Pour les propriétaires d'actions au porteur, les Formulaires uniques de vote leur seront adressés sur de-mande réceptionnée par lettre simple par Uptevia - Service Assemblées Générales - Cœur Défense, 90-110 Esplanade du Général de Gaulle - 92931 Paris La Défense Cedex au plus tard six jours avant la date de l'Assemblée.

Les actionnaires qui auront envoyé une demande de carte d'admission, un pouvoir ou un formulaire de vote par correspondance ne pourront plus changer de mode de participation à l'Assemblée générale.

III. Questions écrites

Les actionnaires peuvent déposer des questions écrites à la société conformément aux articles L. 225-108 et L. 225-84 du Code de Commerce. Ces questions doivent être adressées au siège social de la société, par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : Laurent-Perrier - 32 Avenue de Champagne 51150 Tours-sur-Marne, ou par voie électronique à l'adresse suivante : flore.steinmetz@laurent-perrier.com, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale soit le 4 juillet 2025. Elles doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

IV. Droit de communication

Conformément à la loi, l'ensemble des documents qui doivent être communiqués à cette assemblée générale, seront mis à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège social de la société LAURENT-PERRIER et sur le site internet de la société www.finance-groupelp.com ou transmis sur simple demande adressée à Uptevia.

V. Retransmission audiovisuelle

Conformément à l'article R22-10-29 -1 du Code de commerce, l'Assemblée fera l'objet, dans son intégralité, d'une retransmission audiovisuelle en direct disponible via le lien suivant www.finance-groupelp.com. Un enregistrement de l'Assemblée sera consultable sur le site internet de la Société au plus tard sept (7) jours ouvrés après la date de l'Assemblée et pendant au moins deux ans à compter de sa mise en ligne.

* La société Laurent-Perrier recommande à ses actionnaires de tester leur connexion au site www.finance-groupelp.com avant la réunion.

Le Directeur.

M2506540

FUSION



34 rue des Moulins - 51100 REIMS

TAITTINGER CCVC

Société par actions simplifiée
au capital de 344.037.900 Euros
Siège social : 9 Place Saint-Nicaise
51100 REIMS

490 341 062 R.C.S. Reims

Avis de fusion

Aux termes du procès-verbal des délibérations en date du 19 juin 2025, l'Assemblée Générale Mixte des associés de la société TAITTINGER CCVC a approuvé le projet de fusion signé le 02 avril 2025 avec la société SCI CHAMP DOLENT société absorbée, société civile au capital de 3.000 €, dont le siège social est fixé 9 Place Saint-Nicaise 51100 REIMS, identifiée sous le n°489 269 738 R.C.S. REIMS.

La société TAITTINGER CCVC, étant propriétaire de la totalité des parts composant le capital social de la société SCI CHAMP DOLENT, absorbée, il n'a pas été procédé ni à l'échange de titres ni à une augmentation de capital et la société SCI CHAMP DOLENT a été dissoute sans liquidation, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion, soit après l'Assemblée Générale Mixte de la société TAITTINGER CCVC et à l'issue des décisions de son associée unique de l'absorbée SCI CHAMP DOLENT.

Toutefois, la fusion a un effet rétroactif sur le plan comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2025.

L'opération donne lieu à un boni de fusion s'élevant à 1.555.109,26 € et les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis : La Présidente.

M2506931

POURSUITE D'ACTIVITE



reims@sofrac.fr / 03.26.866.866
CORMONTREUIL

BOR

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle au capital de 1.000 Euros
Siège social : 7 rue Jean Jacques
Rousseau - 51200 EPERNAY
900 785 650 RCS Reims

Par décision du 11 mars 2025, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis : La gérance.

M2502983

SARL «A&O MARNE TOITURE»

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 Euros
Siège social : 26 lotissement Saint
Nicolas - 51300 BASSUET
RCS Châlons en Champagne
953 523 297

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2025, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2506903

SAS MABE

SAS au capital de 5.000 Euros
Siège social : 2 rue du Chateau
51480 VENTEUIL
RCS de REIMS n°953 142 841

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2025, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2506936

MV DEL

Société à responsabilité limitée
Unipersonnelle au capital de 1.000 Euros
Siège social : 50 rue du Pavé
51110 BOULT SUR SUIPPE
R.C.S. : 931 578 694 Reims

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2025, les associés statuant,

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

LEFEBURE et Fille
EARL au capital de 7.500 Euros
Siège social : 7 rue des Ecoles
51270 BAYE
R.C.S. : Reims 533 492 567

Dissolution anticipée

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution de la société à compter du 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé M^{me} Karine LEFEBURE, demeurant Résidence Douce France - 29 rue Romans sur Isère - 59390 LYS LEZ LANNOY, en qualité de liquidateur.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au siège social de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2504363

SARL SECURELEC

Société à responsabilité limitée
au Capital de 1.000 Euros
Siège social : 23 rue du Bois des Jots
51480 CUMIERES
SIRET : 505 119 339 00016

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 20 juin 2025, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter du 20 juin 2025.

Monsieur TRITAN Frédéric demeurant 45 avenue Paul Chandon - 51200 EPERNAY, décide d'exercer les fonctions de liquidateur pendant la période de liquidation.

Tous pouvoirs sont donnés au liquidateur pour effectuer les opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au 23 rue du Bois des Jots - 51480 CUMIERES. Mention de ces modifications sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Le Liquidateur,
M. TRITANT Frédéric.

M2506913

ELIOTE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : REIMS
51100 15 RUE GUTENBERG
Siège de liquidation : 15 RUE GUTENBERG
51100 REIMS
441 319 522 RCS REIMS

Avis de dissolution anticipée

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 mai 2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur LJBUBISA MILOSEVIC, demeurant 1 RUE DE L'ABBE FENDLER, 51500 SILLERY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 15 RUE GUTENBERG 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur

M2506484

SARL 2BECODE

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 30.000 Euros
Siège Social
8bis rue Gabriel Voisin - 51100 REIMS
SIRET : 488 563 941 00043

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 11 Juin 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter du 11 Juin 2025.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Madame BEUDIN Florence demeurant au 12 Rue Jean Baptiste Caque à MACHAULT (08310).

Tous pouvoirs sont donnés au liquidateur pour effectuer les opérations de liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au 8Bis Rue Gabriel Voisin - REIMS (51100).

Mention de ces modifications sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Le liquidateur,
Madame BEUDIN Florence.

M2506531

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

IMPACT

SCI au capital de 3 000 €
Siège social : Rue des Catalaunes
51470 SAINT MEMMIE
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°323 326 199

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 18/06/2025 a approuvé a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 18/06/2025. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. CARBOT Pierre, demeurant 12 Rue Jean Moulin 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

M2506533

FRANÇOIS DUPIN

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 Euros
Siège social :
300, rue Paul Vaillant Couturier
51100 REIMS
Siège de liquidation :
300, rue Paul Vaillant Couturier
51100 REIMS
938 178 944 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 23.06.2025, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable. Monsieur François DUPIN, demeurant 300, rue Paul Vaillant Couturier - 51100 REIMS, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé 300, rue Paul Vaillant Couturier - 51100 REIMS. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur

M2507015

CLOTURE

DE LIQUIDATION

FRANÇOIS DUPIN

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 1 000 Euros
Siège social :
300, rue Paul Vaillant Couturier
51100 REIMS
Siège de liquidation :
300, rue Paul Vaillant Couturier
51100 REIMS
938 178 944 RCS Reims

Aux termes d'une décision en date du 23.06.2025 au siège de liquidation, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur François DUPIN, demeurant 300, rue Paul Vaillant Couturier - 51100 REIMS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur

M2507016

EARL SOTHIS

Société civile au capital de 283 200 Euros
Siège social : 26 rue de Courcy
51220 LOIVRE
477 733 935 RCS Reims

Avis de clôture de liquidation

Aux termes d'une AGE du 15/06/25 les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus pour sa gestion et déchargé de son mandat de liquidateur me Evelynne CREQUY demeurant 26 rue de Courcy à LOIVRE (51)

Les associés ont également procédé à la clôture de liquidation de la société avec effet au 31/12/2024

Le dépôt des comptes définitifs de liquidation est effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur

M2506276

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

IMPACT

SCI au capital de 3 000 €
Siège social : Rue des catalaunes
51470 SAINT MEMMIE
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°323 326 199

Avis de liquidation

L'assemblée d'associés du 18/06/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. CARBOT Pierre de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 18/06/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

M2506534

In Extenso

Experts-Comptables

70000 VESOUL

SCI DES MINIMES

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 52.976,03 Euros
Siège social : 16 Boulevard Carnot
51300 VITRY LE FRANCOIS
Siège de liquidation :
11 rue du Mont Vierge
51300 VITRY LE FRANCOIS
353099278 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 13 juin 2025 au 11 rue du Mont Vierge - 51300 VITRY LE FRANCOIS a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jean Louis MOUSSARD, demeurant 11 rue du Mont Vierge - 51300 VITRY LE FRANCOIS, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur,
Jean Louis MOUSSARD.

M2506664

PERSPECTIVES D'AVENIR
Expertise Comptable
3 rue Joseph Cugnot
51430 TINQUEUX

AURUS HABITAT

SAS au capital de 10 000 €
Siège social : 35 E FERDINAND BUISSON
51370 SAINT BRICE COURCELLES
RCS de REIMS n°839 547 445

Avis de liquidation

En date du 31/03/2025, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. LABIDI JONAS de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/03/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

LE LIQUIDATEUR

M2507018

CLOTURE POUR

INSUFFISANCE D'ACTIF

Référence :

The Phoenix Project

252 rue des Pommiers - 01210 Ornex 829 946 649. R.C.S. BOURG EN BRESSE : 829 946 649.

Etablissement(s) secondaire(s) : 58 avenue du Général Eisenhower - 51100 Reims.

R.C.S. Reims : 2018 B 763.

Radiation d'office à compter du 20/06/2025. Clôture pour insuffisance d'actif par jugement du tribunal de Commerce de Bourg en Bresse en date du 18/06/2025.

M2506989

REDRESSEMENT

JUDICIAIRE

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Par jugement du 24/06/2025 le Tribunal de Commerce de Reims a désigné dans la procédure de redressement judiciaire de la société

ID.BAT (SARL)

62 rue Camille Lenoir - 51100 Reims.
RCS : B 510 541 519.
Activité : Maître d'oeuvre en bâtiment.
Administrateur judiciaire : SELAS VERMUE (Me Stéphane VERMUE) - 4, rue Thiers - 51100 Reims d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion courante de l'entreprise.
M2507046

TRIBUNAUX

JUDICIAIRE

Extrait des minutes du greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 17 Juin 2025, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la liquidation judiciaire sur conversion de redressement à l'égard de la

SC DE LA BERGOUSIE

demeurant 2 rue du Gué - 51400 MOURMELON LE PETIT (N° RG 24/00837) et nommé Maître Isabelle TIRMANT, 34 rue des moulins - 51100 REIMS, en qualité de liquidateur.

Pour extrait conforme, LE GREFFIER

M2506914

Extrait des minutes du greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 17 Juin 2025, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la résolution du plan de continuation et l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire sur les dettes professionnelles et personnelles à l'égard de

M. Bruno DUQUENNE, vétérinaire, entrepreneur individuel

demeurant 1 avenue Champagne - 51510 FAGNIERES, N° RG 25/01114 et nommé Maître TIRMANT, 34 rue des moulins - 51100 REIMS, en qualité de liquidateur.

Les déclarations de créances sont à déposer auprès du liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au BODACC à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

Pour extrait conforme, LE GREFFIER

M2506925

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 17 Juin 2025, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de la

SCI DE RETOURNELOUP

La Racrocche La Grillardière - RN4 Lintnes - 51230 LINTNES (N° RG 15/01120) ;

Pour extrait conforme, Le greffier.

M2507126

Extrait des minutes du greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 17 Juin 2025, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de liquidation judiciaire de

Feu M. Edouard JOHNSON, médecin spécialiste

19 rue Titon - 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE (N° RG 17/00267) ;

Pour extrait conforme, LE GREFFIER

M2507136

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Par jugement en date du 17 Juin 2025, le tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE a prononcé la clôture pour insuffisance d'actif des opérations de la liquidation judiciaire de

ARCHITECTURES CHANTIERS GERARD BATALLA

1 bis Chemin la Fontaine Marin - Le Chêne la Reine - 51700 LEUVRIGNY (N° RG 17/01382) ;

Pour extrait conforme, Le greffier.

M2507144

TRANSMISSION

UNIVERSELLE

DE PATRIMOINE

LORETTE
et ASSOCIES
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

S.C.I. CHAMP DOLENT

Société civile au capital de 3.000 Euros
Siège social : 9 place Saint Nicaise
51100 REIMS
489.269.738 R.C.S. Reims

Avis de dissolution

L'Assemblée Générale Mixte des associés de la société TAITTINGER CCVC société absorbante, société par actions simplifiée au capital de 344.037.900 €, dont le siège social est fixé 9 place Saint Nicaise - 51100 REIMS, identifiée sous le numéro 490 341 062 RCS REIMS a approuvé le projet de fusion établi par acte sous signature privée en date du 02 avril 2025 avec la société SCI CHAMP DOLENT, ainsi que les apports effectués et leur évaluation. L'Associé unique de la société SCI CHAMP DOLENT société absorbée, a, en date du 19 juin 2025 approuvé la fusion et décidé la dissolution de la Société Absorbée. Aux termes du procès-verbal des délibérations en date du 19 juin 2025,

La société absorbante TAITTINGER CCVC étant propriétaire de la totalité des parts composant le capital social de la société absorbée SCI CHAMP DOLENT depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce, la société SCI CHAMP DOLENT s'est trouvée dissoute sans liquidation à l'issue des Assemblées e décisions d'associée unique qui ont constaté la réalisation définitive de la fusion.

Pour avis : Le Gérant.

M2506930

JULEA

Société civile immobilière
au capital de 259 925,57 euros
Siège social : 31 rue de Cernay
51100 REIMS
422 712 687 R.C.S. Reims

Par décision du 23.06.2025, la société COTE-IMMO, SARL au capital de 1.500 €, ayant son siège social 31 rue de Cernay - 51100 REIMS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 309 674 414 R.C.S. REIMS a, en sa qualité d'associée unique de la société JULEA, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société JULEA au profit de la société COTE-IMMO, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication du présent avis, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de Commerce de REIMS, 55 rue Thiers - 51100 REIMS.

Pour avis : La Gérance.

M2506969

TRIBUNAL DE

COMMERCE DE REIMS

Jugement du 23 juin 2025

SCI CLOS DES 3 C, 10 Rue de la Coopérative, 51480 Champlat-et-Boujacourt, RCS Greffe de Reims 809 371 040. Culture de la vigne. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan : immédiat nommé Commissaire à l'exécution du plan Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. M2506984

SAS CEPI MANAGEMENT, 551 rue Albert Bailly, 59700 Marcq en baroeul, RCS Greffe de Reims 434 331 864. Formation continue d'adultes. Jugement arrêtant le plan de cession. M2507043

Jugement du 24 juin 2025

SAS MPR 7, 1 Rue des Trois Moulins, 51170 Fismes, RCS Greffe de Reims 914 688 080. Restauration de type rapide. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay, et mettant fin à la mission de l'administrateur Selari cardon & Bortolus (maître benjamin cardon). M2507049

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 23 juin 2025

SAS CHOPIN, lieu-dit le Château Départemental D-424, 51480 Champlat-et-Boujacourt, RCS Greffe de Reims 451 721 260. Commerce de gros (commerce interentreprises) de boissons. Société civile DU CHATEAU, lieu-dit le Château Départemental D424, 51480 Champlat-et-Boujacourt, RCS Greffe de Reims 793 546 979. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. Société civile DU CHATEAU, lieu-dit le Château Départemental D424, 51480 Champlat-et-Boujacourt, RCS Greffe de Reims 793 546 979. Location de terrains et d'autres biens immobiliers. CHOPIN Didier, 424 lieudit le Chateau, 51480 Champlat et Boujacourt. Jugement d'extension d'une procédure de liquidation judiciaire ouverte initialement à l'égard de la société CHOPIN (SAS) - Monsieur CHOPIN Didier - Lieu-Dit le Château Départemental D-424 - 51480 Champlat -et-Boujacourt, date de cessation des paiements le 23 Juillet 2023 et confirmant la désignation du liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de Commerce. M2506985

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

VOLTAIRE
OFFICE NOTARIAL Notaire

34 rue Ponsardin
BP 2000 - 51100 REIMS

EPOUX OUDIN

AMENAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

</

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

**ÉPOUX LEPAGE/ PELLEVOIZIN**

Monsieur Dominique Alain Nicolas LEPAGE, retraité, né à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), le 19 mars 1960 et Madame Edith Gisèle PELLEVOIZIN, retraitée, née à VILLERS SEMEUSE (08000), le 28 avril 1963, demeurant ensemble à REIMS (51100), 21 rue Frère Arnold, mariés à la Mairie de PRIX LES MEZIERES (08000), le 23 juin 1984, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant. L'acte a été reçu par Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL, le 20/06/2025.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de 3 mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, en l'étude de Me Romain SHALGIAN, 13 Q rue Paul GAUGUIN - 51350 CORMONTREUIL.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code civil - Me Romain SHALGIAN.

M2506932

ÉPOUX GODART/ RAGAUT**Changement de régime matrimonial**

Monsieur Dominique Robert Charles GODART, Retraité, et Madame Brigitte Olga RAGAUT, Retraitee, demeurant ensemble à PROUILLY (51140), 6 Chemin des Monts la Ville.

Monsieur est né à REIMS (51100) le 26 novembre 1960,

Madame est née à FISMES (51170) le 22 novembre 1956.

Mariés à la mairie de PROUILLY (51140) le 19 juin 1993 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Adoption du régime de la séparation de biens, aux termes d'un acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Laurence PARACHINI-CRIVIT, notaire à REIMS (51100), 8 rue Pluche, le 17 juin 2025.

Opposition à adresser s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier auprès de Maître Laurence PARACHINI-CRIVIT, notaire à REIMS (51100), 8 rue Pluche.

M2506935

AVIS DIVERS**Madame Jeannine Marcelle VUIBERT****Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile**

Suivant testament olographe en date à REIMS du 3 janvier 2018,

Madame Jeannine Marcelle VUIBERT, en son vivant retraitée, demeurant à REIMS (51100), 9 rue des Templiers.

Née à LAUNOIS-SUR-LENNE (08430), le 25 avril 1931.

Veuve de Monsieur André BONNEAU et non remariée.

Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française.

Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à REIMS (51100) (FRANCE), le 14 avril 2025.

A consenti un legs universel.

Ce testament a fait l'objet d'un acte de dépôt reçu par Me Bertrand DEVINGT, Notaire à REIMS le 13 juin 2025, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de leurs droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire susnommé, (CRPENC 51088) chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de REIMS de l'acte de dépôt dressé le 13 juin 2025.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis : Le notaire.

M2507048

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

FISMES - MAISON :

18 rue du Dr Schweitzer T6 97 m² env garage - DPE : D 139 000 € - réf : ER.80220
Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA. Renseignements : 06 23 78 24 70

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt de candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2507128

SAFER**SAFER Grand Est****Appel de candidatures**

La SAFER Grand Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 18/07/2025 (date de réception en nos locaux) auprès du Service départemental de la Marne, 14 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY LES REIMS. Tél : 03.26.04.77.71 ou par mail à l'adresse nmangin@safergrandest.fr.

Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental de la Marne ou au siège de la SAFER Grand Est.

Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

LEUVRIGNY : 1 ha 49 a 65 ca de vignes AM-0142J AM-0142K AM-0299 AM-0472 AM-0474 AM-0475 AM-0480 AM-0482 AN-0025J AN-0025K AN-0026J AN-0026K AN-0427 AN-0430 AN-0433 AO-0255 AO-0308 AO-0425 en zone A

Loué sur toute la surface. Priorité aux candidats s'engageant à réaliser un nouveau bail à long terme à l'exploitant actuel. M2507030

AVIS**ADMINISTRATIF****Mairie de Saint Thierry****Avis d'enquête publique****Demande de déclaration préalable d'un parc photovoltaïque au sol déposée par la Communauté urbaine du Grand Reims sur le territoire de la commune de Saint Thierry**

Une enquête publique est ouverte du lundi 23 juin 2025, à 09h00, au jeudi 24 juillet 2025 inclus, jusqu'à 13h00, par arrêté municipal n° 2025-06-30A sur la demande de déclaration préalable d'un parc photovoltaïque déposée le 20 janvier 2025 à la mairie de Saint Thierry par la Communauté urbaine du Grand Reims en vue de créer et d'exploiter un parc photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Saint Thierry.

Acet effet, l'intégralité du dossier au format papier comprenant les différentes pièces et documents relatifs au projet, notamment une étude d'impact et l'information de l'autorité environnementale 001756/AP en date du 13 mai 2025, sera déposée à la mairie de Saint Thierry où chacun pourra en prendre connaissance pendant 30 jours consécutifs, soit du lundi 23 juin 2025, à 09h00, au jeudi 24 juillet 2025 inclus, jusqu'à 13h00, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie Saint Thierry.

L'intégralité du dossier sera également consultable sous forme électronique sur le site internet des services de Communauté urbaine du Grand Reims : www.grandreims.fr/les-publications-legales/enquetes-et-consultations-publiques.

Les intéressés pourront consigner leurs observations et propositions sur le registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, ouvert à cet effet en mairie Saint Thierry aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et pendant les permanences du commissaire enquêteur ou les adresser pendant toute la durée de l'enquête :

- par correspondance, à la mairie Saint Thierry (siège de l'enquête), à l'attention du commissaire enquêteur qui les insérera et les annexera audit registre lors des permanences dont les horaires sont mentionnées ci-dessous ;

- par voie électronique à : accueil@st-thierry.fr. Les observations transmises par voie électronique seront communiquées par la mairie de Saint Thierry au commissaire enquêteur.

Il ne pourra être pris en considération par le commissaire enquêteur que les observations parvenues avant la date de clôture de l'enquête publique, soit le jeudi 24 juillet 2025 inclus, jusqu'à 13h00.

M^{me} Valérie COULMIER, désigné en qualité de commissaire enquêteur et de M. Gérard CHEVALIER, en qualité de commissaire enquêteur suppléant, par l'ordonnance n°E25000008/51 du 29 janvier 2025 de M. le Vice-président du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, siègera, à la mairie de Saint Thierry aux dates et heures indiquées ci-dessous afin de recueillir les déclarations éventuelles des intéressés :

- le lundi 30 juin de 16h00 à 18h00 ;

- le samedi 19 juillet de 10h00 à 12h00 ;

- le jeudi 24 juillet de 11h à 13h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Mairie de Saint Thierry et sur le site internet de la Communauté urbaine du Grand Reims pendant une durée d'un an.

Le maire de Saint Thierry est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à la demande de déclaration préalable d'un parc photovoltaïque déposée par la Communauté urbaine du Grand Reims.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation assortie du respect de prescriptions ou un refus. Le défaut de notification d'une décision expresse dans le délai d'instruction vaut décision implicite de rejet. Des informations peuvent être demandées :

- auprès de M. Alban KIEFFER, soit par courriel à l'adresse alban.kieffer@reims.fr soit par voie postale à la Communauté urbaine du Grand Reims, dont le siège social est situé ; Rue Eugène Desteuque - 51100 Reims. M2507031

COMMUNE DE AVENAY VAL D'OR**Approbation de la modification simplifiée du plan local d'urbanisme**

Par délibération en date du 23 juin 2025, le conseil municipal a approuvé la modification simplifiée du plan local d'urbanisme. Cette délibération est affichée en mairie de Avenay Val d'Or pendant un mois à compter du 25/06/2025.

Le dossier la modification simplifiée du plan local d'urbanisme approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie de Avenay-Val-d'Or aux jours et heures habituels. M2507066

Ardennes**CONSTITUTION****DE SOCIETE****ARDENNES ACIER**

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 Euros

Siège social : 5-bis Place Charles de Gaulle 08160 FLIZE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à FLIZE du 16 juin 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : ARDENNES ACIER.

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

SIÈGE SOCIAL : 5-bis Place Charles de Gaulle - 08160 FLIZE.

OBJET SOCIAL : La vente de fers neufs, de fers de réemploi et de fournitures industrielles.

Le négoce de bien d'occasion.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Madame Ophélie, Françoise, Reine, Gilberte COLFAUX, demeurant 4 rue de la Moirerie - SERY,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN. La gérance.

M2506740



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

COUPICHE

Société civile
au capital de 500 Euros
Siège social :
17 chemin de mission - 08600 CHOOZ

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à GIVET du 06/06/2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile.

DÉNOMINATION SOCIALE : COUPICHE.

SIÈGE SOCIAL : 17 chemin de mission - 08600 CHOOZ.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

L'emprunt de tous les fonds nécessaires à cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires.

Exceptionnellement, l'aliénation des immeubles devenus inutiles à la société, notamment au moyen de vente, échange ou apport en société.

Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptible d'en faciliter la réalisation, à condition toutefois, d'en respecter le caractère civil.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur David Sylvain COURTOIS, né le 15 septembre 1986 à REVIN et, Madame Marie Courtois née le 13 février 1989 à ROUBAIX (59), sa femme.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Dispense d'agrément pour les cessions consenties à des associés ou au conjoint de l'un d'eux ou à des ascendants ou descendants du cédant. Sinon, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales. Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN. Pour avis : La gérance.

M2506582

CCGE

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social : 41 avenue Léon Charpentier
08200 SEDAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEDAN du 12 juin 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : CCGE.

SIÈGE SOCIAL : 41 avenue Léon Charpentier - 08200 SEDAN.

OBJET SOCIAL : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle est propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Madame Caroline GOBÉ, demeurant 41 avenue Léon Charpentier - 08200 SEDAN.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : - agrément requis dans tous les cas, sauf entre associés ;

- agrément donné par un ou plusieurs associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN. Pour avis : La Gérance.

M2506910



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

TOOLM'EXPERT

Société à responsabilité limitée au capital de 30.000 Euros
Siège social :
2 rue Emile Faynot - 08800 THILAY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à THILAY du 17 juin 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : TOOLM'EXPERT.

SIÈGE SOCIAL : 2 rue Emile Faynot - 08800 THILAY.

OBJET SOCIAL : Usinage. DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 30.000 €. GÉRANCE : Monsieur Rémi HAGEMANN, demeurant 2 rue Emile Faynot - 08800 THILAY.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN. M2506776

SCP Stéphane ROSTOWSKY

Notaire
1 et 3 avenue Leclerc - 08200 SEDAN

SCI «MBF IMMOBILIER»

Aux termes d'un acte reçu par Me Stéphane ROSTOWSKY, Notaire à SEDAN, le 20 juin 2025, il a été constituée une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI «MBF IMMOBILIER».

FORME : société civile.

CAPITAL SOCIAL : 1.500,00 €.

SIÈGE SOCIAL : VRIGNE AUX BOIS (08330) 14 rue Pierre Viénot.

OBJET SOCIAL : Acquisition, propriété, jouissance, administration de tous immeubles.

DURÉE : 99 ans.

MONTANT DES APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.500,00 €.

ASSOCIÉS GÉRANTS : Monsieur FOX Benjamin et Madame FOX-AUBRY Manon demeurant ensemble à VRIGNE AUX BOIS (08330) 14 rue Pierre Viénot.

Immatriculation au registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Cessions de parts soumises à l'agrément des associés.

Pour avis.
M2507081



Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

5B Immo

Société civile immobilière au capital de 1.500 Euros
Siège social : Route de Charbogne - Les Longues Roies - 08130 ATTIGNY
En cours d'immatriculation

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à ATTIGNY (Ardennes) du 20 juin 2025, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : 5B Immo.

FORME : Société civile immobilière.

SIÈGE : ATTIGNY (08130) - Les Longues Roies - route de Charbogne.

OBJET : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 1.500 € (apports en numéraire).

GÉRANCE : M. Franck BIENTZ et M^{me} Hélène BIENTZ-MEICHER, demeurant ensemble à ATTIGNY (08130), Les Longues Roies, route de Charbogne.

CESSIONS DE PARTS : Les parts sont librement cessibles entre associés ou au profit des descendants de l'associé cédant.

En toutes autres hypothèses, les parts ne pourront être cédées qu'avec l'agrément donné par un ou plusieurs associés disposant du droit de vote et représentant plus de la moitié du capital social.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN. Pour avis.

M2506988



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

SOLARKO

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 Euros
Siège social :
8 rue Jean - Baptiste lefort
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 19/06/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : SOLARKO.

SIÈGE : 8 rue Jean - Baptiste Lefort - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- Tous travaux de construction en bâtiment, gros oeuvre, maçonnerie, terrassement, constructions éco-responsables, publics et privés ;

- Travaux préparatoires et infrastructures pour l'installation de panneaux solaires et photovoltaïque ;

- Constructions de maisons au normes BBC (Bâtiment Basse consommation) ;

- Battage de pieux, montage de structure métalliques, réalisation de centrales photovoltaïque ;

- Pose de bardages métalliques et bois ;

- Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objet similaires ou

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes



GROUPE DERVAUX
Société par actions simplifiée
au capital de 55.737 Euros
Siège social :
1 rue Basse - 08270 MESMONT
RCS Sedan

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 19/06/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : GROUPE DERVAUX.
SIÈGE : 1 Rue Basse - 08270 MESMONT.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 55.737 €.
OBJET : l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement, - l'acquisition et la gestion d'un patrimoine mobilier, - l'acquisition et la gestion d'un patrimoine immobilier, - la prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.
AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : M. Sébastien DERVAUX, demeurant 1 Rue Basse - 08270 MESMONT.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le président.
M2507035

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGRÈMENT : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : Monsieur Ludovic GIRARD demeurant 4 rue Paul Cézanne - 08300 RETHEL.
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Madame Caroline FRECHIN demeurant 4 rue Paul Cézanne - 08300 RETHEL.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.

Pour avis : Le président.
M2507035

MODIFICATION

DE STATUTS

SCI LE FORTIN

Société Civile Immobilière
au capital de 1.524,49 Euros
Rue Pierre Viénot - Zone industrielle
08330 VRIGNE AUX BOIS
R.C.S. Sedan 382 983 310

Aux termes d'une consultation écrite en date du 15/05/2025, la collectivité des associés a :
- Nommé, pour une durée illimitée, M^{me} Julie SCIASCIA à la fonction de Gérant, en remplacement de M^{me} Diega PALUMBO, Gérant démissionnaire,
- Transféré le siège social à compter du 15/05/2025 à (08000) Villers-Semeuse - D764 -.
ANCIENNE MENTION : GERANT : PALUMBO Diega, 40bis rue Jean Rogissart - 08440 VIVIER AU COURT.
NOUVELLE MENTION : GERANT : SCIASCIA Julie, 70 rue de Chigny - 51500 RILLY LA MONTAGNE.

La Gérance.
M2506028

SAS «MAZAGRAN BIOGAZ»

Société par Actions Simplifiée
Au capital variable de 150.000,00 Euros
4 Lieu-dit Constantine
08310 LEFFINCOURT
853 839 967 RCS Sedan

Suivant PVAGE du 28/05/2025, les actionnaires ont accepté à compter du 01/12/2024, la démission de ses fonctions de président de M. Florent LAMPSON, demeurant 5 route d'Orfeuill à SEMIDE (08), la nomination de M. Guillaume GATINOIS, demeurant 43 rue Gambetta à VOUIZIERS (08), en qualité de Président et la nomination de M. Florent LAMPSON, demeurant 5 route d'Orfeuill à SEMIDE (08) en qualité de Directeur Général.

Pour avis, le Président.
M2506236

SCI des Forges

au capital de 9.147 Euros
Siège social : rue des Forges
08800 LINCCHAMPS
R.C.S. de Sedan
N°SIRET : 380 966 531 00010

Suite au décès de Monsieur Antoine QUINET en date du 05/07/2017, l'AGE du 18/03/2018 a décidé à compter du 01/04/2018 de nommer en qualité de gérant M. Dominique PAPIER demeurant 6 rue des Hubiets à Linchamps - 08800 LES HAUTES RIVIERES.
Modification au R.C.S. de SEDAN.
M2506631



JPO DIFFUSION

Société à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
44 Rue Maréchal Joffre
08110 TREMBLOIS LES CARIGNAN
512 695 776 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 31 mai 2025, l'Associé Unique a nommé : Monsieur Jean-Pol OURY, demeurant 44 Rue Joffre 08110 TREMBLOIS LES CARIGNAN, en qualité de gérant pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Jonathan OURY, démissionnaire.
Pour avis : La Gérance.
M2506912



1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

CLINIQUE EQUINE ACY-ROMANCE

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de Vétérinaires au capital de 188.050 Euros
Siège social : Rue des Trois Châteaux
08300 ACY ROMANCE
752 360 818 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 23/06/2025, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Jean-Luc FRAIPONT de ses fonctions de cogérant à compter du 30 juin 2025 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
M2507000



MAISON DE SANTE DE DOUZY

Société civile de moyens
Au capital de 550 Euros
Porté à 600 Euros
Siège social : 74 bis Route Nationale
08140 DOUZY
891.508.087 R.C.S. Sedan

En date du 25 juin 2024, l'assemblée des associés a décidé à l'unanimité de réaliser une augmentation du capital social de 50 € par apports en numéraire.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce SEDAN.
Pour avis : La Gérance.
M2507127

ALBS

Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1 rue des Houblons
08210 MOUZON
948 860 762 R.C.S. Sedan

Avis de remplacement du gérant

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2025 :
- Monsieur Bryan VANNIENWENHOVE, demeurant 1 rue des Houblons, 08210 MOUZON, a été nommé en qualité de gérant pour une durée indéterminée en remplacement de Madame Amaëlle LOQUY.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.
Pour avis : La Gérance.
M2507023

EARL «PETIT-DEBRIELLE»

Capital social : 154.650 Euros
Siège social :
11 rue Quillard - 08310 MACHAULT
RCS Sedan 334 147 139

Avis de transformation

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 juin 2025 a décidé de réduire le capital social, modifier la Gérance et de transformer l'EARL «PETIT-DEBRIELLE» en société civile d'exploitation agricole (SCEA) dont les caractéristiques sont les suivantes :
FORME : SCEA.
DÉNOMINATION : «PETIT-DEBRIELLE».
DURÉE : 99 années, terme fixé en 2084.
SIÈGE SOCIAL : 11 rue Quillard - 08310 MACHAULT.
OBJET : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
CAPITAL SOCIAL : 138.600 €. GÉRANCE : Monsieur Brice PETIT et Madame Charlotte DEBRIELLE, demeurant 11 rue Quillard - 08310 MACHAULT.
CESSION DE PARTS SOCIALES : Toute cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des trois quarts des voix exprimées.
Pour avis : La Gérance.
M2507038

SCEA «LOGEART»

Capital social : 390.000 Euros
Siège social :
11 rue de Rethel - 08300 PERTHES
RCS Sedan 314 972 084

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 19 juin 2025, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 19 juin 2025 :
- Nomination de Monsieur Aymeric LOGEART, demeurant 148 boulevard Dauphinot - 51100 REIMS, en qualité de cogérant.
- Objet social étendu à : L'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire.
Pour avis : La Gérance.
M2507076

EXPLOSEO

Par AGE du 16 juin 2025, l'associé unique de EXPLOSEO, EURL au capital de 24.000 €, 5 place Jules Leroux - 08000 VILLERS SEMEUSE, R.C.S. SEDAN 808 205 520, a décidé à compter du 16/06/2025 de transférer le siège social de la société au 58 rue de Monceau CS 48756 - 75380 PARIS Cedex 08. L'ancien siège situé 5 place Jules Leroux - 08000 VILLERS SEMEUSE devient établissement secondaire. Mention au R.C.S. de Paris et au R.C.S. de Sedan.
M2507039

FRANCE GLOBAL CARS

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 9 boulevard Gambetta
08200 SEDAN
927 756 973 R.C.S. Sedan

Aux termes de délibérations en date du 31/03/2025, l'Assemblée Générale Mixte des associés de la société par actions simplifiée FRANCE GLOBAL CARS a décidé :
- de transférer le siège social du 9 boulevard Gambetta - 08200 SEDAN au 76-78 avenue de la Marne - 08200 SEDAN à compter du 31/03/2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
- de nommer Monsieur Mesut KARACA, demeurant 10 boulevard des Ecoisais - 08200 SEDAN, en qualité de Directeur Général, à compter du 31/03/2025, pour une durée indéterminée.
Pour avis : Le Président.
M2507056

A2CSI

Société par actions simplifiée
au capital de 3.000 Euros
Siège social :
21 rue du Pré Saint Ange
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
910 634 880 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 23 juin 2025, l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 21 rue du Pré Saint Ange - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES au 62 Avenue John Kennedy - 62590 OIGNIES à compter du 1^{er} juillet 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis : Le président.
M2507077

LE PETIT ATELIER

SARL au capital de 5.000 Euros
Siège social : 15 pl de l'église
08380 SIGNY LE PETIT
877 619 049 R.C.S. de Sedan

Aux termes de l'AGE en date du 23/06/2025 l'associée unique a décidé à effet du même jour de :
- Modifier l'objet en ajoutant les activités suivantes : la vente d'articles et produits alimentaires ;
- Transférer le siège social 30 rue Nicolas de RUMIGNY - 08380 SIGNY LE PETIT.
Mention au R.C.S. de SEDAN.
M2507139

POURSUITE D'ACTIVITE

ATOUD DIAG

Société à responsabilité limitée unipersonnelle
au capital de 3.000 Euros
Siège social : 3 rue Henri Dunant
08140 BAZEILLES
984 939 140 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision extraordinaire en date du 03 juin 2025, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis : La Gérance.
M2506904

HAMID BOUTOUIL INGÉNIERIE

SARL au capital de 10.000 Euros
Siège social : 249 rue de Warcq
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
RCS 797 947 898 Sedan

L'AGO du 11/06/2025 statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société. Mention au RCS de SEDAN.
M2506760



Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

HB Immobilier

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social : 40 Grande Rue
08270 GRANDCHAMP
980 481 980 R.C.S. Sedan

Suivant délibérations en date du 11 avril 2025, l'assemblée générale, statuant conformément à l'article L 225-248 du Code de commerce (sur renvoi de l'article L 227-1 dudit code), a décidé de ne pas dissoudre la société.
Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.
Pour avis.
M2506987



18 rue René Cassin
51430 BEZANNES

HOLDING DE LA COMMELLE

Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 246 000 Euros
Siège social : CD 15 - Zone Artisanale,
08300 LE CHATELET SUR RETOURNE
953 501 152 RCS Sedan

Par décision du 17/06/2025, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis : La présidente
M2507013

CLOTURE

DE LIQUIDATION

EARL «TORTUYAUX FRANCOIS»

Société civile
au capital de 279 060 Euros
23 Grande rue - 08250 MOURON
792 293 243 R.C.S. Sedan

Avis de liquidation

Par ASSP du 07.06.2025, le liquidateur a approuvé les comptes et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter rétroactivement du 31.12.2024. Quitus lui a été délivré.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN (08) en annexe au registre du commerce et des sociétés.
Le liquidateur.
M2505392

Maître Thomas CALMET

Notaire à VOUIZIERS (08400)
51 rue Gambetta

EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE L'ALSONTAINE

Suivant acte reçu par Me Thomas CALMET, notaire à VOUIZIERS, le 24 juin 2025, les associés de la société dénommée EXPLOITATION AGRICOLE A RESPONSABILITE LIMITEE L'ALSONTAINE, E.A.R.L. au capital de 45.734,71 € dont le siège social est à AUSSONCE (08310), RCS SEDAN 330 764 093 ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'ont déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société, à compter du 1^{er} juin 2025. Mention en sera faite au RCS de SEDAN.
Pour avis et mention :
Me Thomas CALMET, notaire.
M2507044

CHEZ ZHAN

Société à Responsabilité Limitée en liquidation Au capital de 10 000 euros
Siège : 1 rue Roger Sommer - Zone de l'Etoile Lotissement commercial, 08300 RETHEL
Siège de liquidation : 1 rue Roger Sommer - Zone de l'Etoile Lotissement commercial, 08300 RETHEL
899 174 627 RCS SEDAN

L'Assemblée Générale réunie le 22/05/2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Kangkang ZHAN demeurant 14 rue du capitaine Alfred Dreyfus 51100 REIMS de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de SEDAN, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis Le Liquidateur
M2507084

TRIBUNAUX

DE COMMERCE

Référence :
JACQUESON TOURISME
5 rue Colbert - 08300 Rethel. 339 612 178. R.C.S. CHARLEVILLE MEZIERES : 339 612 178.
Etablissement(s) secondaire(s) : 6 rue des Elus - 51100 Reims.
R.C.S. Reims : 89 B 468.
Jugement du tribunal de commerce de SEDAN en date du 19-06-2025 arrête le plan de cession au profit de : SAS VIC.
M2506909

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

ÉPOUX BRIDOUX/ MARTIN

Insertion - Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Jordan MATHIEU, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « SELARL Jordan MATHIEU, Notaire », titulaire d'un Office Notarial à RETHEL (Ardennes), 6 Place de la République, CRPCEN 08073, le 18 juin 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre : Monsieur Alexis Jacky Fabrice BRIDOUX, Mécanicien agricole, et Madame Jeanne Noëlle Madeleine MARTIN, Professeur des Ecoles, demeurant ensemble à BRIENNE-SUR-AISNE (08190) 1 rue de la Presbytère. Monsieur est né à LAON (02000) le 26 décembre 1995, Madame est née à REIMS (51100) le 28 novembre 1996.
Mariés à la mairie de BRIENNE-SUR-AISNE (08190) le 12 août 2023 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Monsieur est de nationalité Française. Madame est de nationalité Française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion : Le notaire.
M2506967

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 30/05/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} CHAMPENOIS Eliane décédée le 03/10/2024. Réf. 0808148548. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2507020

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE-MEZIERES en date du 06/06/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M^{me} PIRRONG Renade décédée le 29/08/2022. Réf. 0808148773. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2507021

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. TIFOUN Jean-Claude décédé le 15/08/2022 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808122164. M2507022

AVIS DIVERS

Madame Micheline Renée Louise VERBRUGGE

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 13 juin 2025, Madame Micheline Renée Louise VERBRUGGE a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Quentin NAVAUX, Notaire Associé de la Société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée « Office Notarial d'Arches », titulaire d'un office notarial dont le siège est à CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes), 1 bis, rue de Lorraine, le 13 juin 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Quentin NAVAUX, notaire à CHARLEVILLE-MEZIERES (08000), référence CRPCEN : 08066, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2506975

TRIBUNAL DE COMMERCE

DE SEDAN

Jugement du 19 juin 2025

SAS JACQUESON TOURISME, 5 rue Colbert, 08300 Reithel, RCS Sedan 339 612 178. Organisation, vente de voyages individuels ou collectifs, transports de voyageurs location de véhicules, vente de billetterie, affrètement. Jugement arrêtant le plan de cession. M2506897

SAS CARS C. MEUNIER, route de Bellevue Zone Industrielle, 08200 Glaire, RCS Sedan 321 548 281. Toutes opérations de transports routiers de voyageurs, vente et réparations de véhicules automobiles, vente et organisations de voyages et agence de Voyages. Toutes opérations connexes et similaires. Jugement arrêtant le plan de cession. M2506898

SAS JACQUESON AUTOCARS, 23 rue Louis Juvet, 08300 Reithel, RCS Sedan 353 437 700. Transports de voyageurs, cars, taxis, et prestations de service. Jugement arrêtant le plan de cession. M2506899

SAS PETITMANGIN.FR (PETITMANGIN.FR), rue Pierre Viénot, 08330 Virgine aux Bois, RCS Sedan 339 577 215. Entreprise générale de bâtiment. Jugement arrêtant le plan de sauvegarde, durée du plan 10 nommant Commissaire à l'exécution du plan Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle. M2506900

COUTEL (nom d'usage COUTEL (Ei)) Cédric, 4 rue Louise Weiss, 08500 Revin, RCS Sedan 845 010 123. Boucherie, charcuterie, traiteur. Jugement en date du 19 juin 2025 prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 5 juin 2025. Liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations de créances sont à déposer auprès du liquidateur dans le délai de deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés. M2506947

Jugement du 19 juin 2025

SAS JACQUESON AUTOCARS, 23 rue Louis Juvet, 08300 Reithel, RCS Sedan 353 437 700. Transports de voyageurs, cars, taxis, et prestations de service. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. M2506895

SAS CARS C. MEUNIER, route de Bellevue Zone Industrielle, 08200 Glaire, RCS Sedan 321 548 281. Toutes opérations de transports routiers de voyageurs, vente et réparations de véhicules automobiles, vente et organisations de voyages et agence de Voyages. Toutes opérations connexes et similaires. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. M2506896

SAS JACQUESON TOURISME, 5 rue Colbert, 08300 Reithel, RCS Sedan 339 612 178. Organisation, vente de voyages individuels ou collectifs, transports de voyageurs location de véhicules, vente de billetterie, affrètement. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. M2506949

ROBINET (nom d'usage (Ei)) Franck Camille Jean-Claude, 29 rue Léon Blum, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 441 641 917. Prestations informatiques, vente de pièces et accessoires, multimédia. Jugement prononçant la clôture de la procédure de rétablissement professionnel. M2506950

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Jugement du 19 juin 2025

SAS EUROBAT CONSTRUCTION, 183 avenue Carnot, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 848 319 919. Maçonnerie générale et gros œuvre du bâtiment, béton armé, travaux publics, terrassement, électricité générale, Placoplâtre, Import Export de matériel et matériaux de construction. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2506901

SAS AGENCE 3 ARCHES, 198 rue Ambroise Croizat, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 338 509 813. Exercice de la profession d'architecte; aménagement de tous espaces, bâtiments, ensembles immobiliers. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2506902

SARL LE B.H., 5 rue Robert Sorbon, 08300 Reithel, RCS Sedan 978 017 754. Restauration rapide sur place, la livraison à domicile et à emporter, la vente de boissons alcoolisées et sans alcool. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2506946

SARL ROUSCHOP, 8 rue de Mantoue, 08000 Charleville-Mézières, RCS Sedan 814 531 547. Un fonds de commerce d'achat et vente, gros, demi-gros et détail, de tous articles chaussants articles de maroquinerie, accessoires de mode et produits d'entretien. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations de créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc. M2506948

Aube

CONSTITUTION

DE SOCIETE

«BATILLET Hugues»

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la formation, pour une durée de 99 ans, de l'EARL dénommée «BATILLET Hugues», au capital de 7 500 euros.

OBJET : Exercice d'une activité agricole et en particulier l'exploitation de vignes, la transformation et la commercialisation des produits de l'exploitation.

SIÈGE SOCIAL : 11 voie romaine - 10200 SPOY
GÉRANCE : Monsieur Hugues BATILLET demeurant : 11 voie romaine - 10200 SPOY
CESSIONS DE PARTS : Soumises à l'agrément des associés à la majorité des 3/4.

Cette société est immatriculée au R.C.S. de TROYES.

Pour avis et mention : La gérance. M2505196



P3H INNOVATION

Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros
Siège social : 23 avenue des feuillates 10430 ROSIERES PRES TROYES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Troyes du 17 juin 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : P3H INNOVATION

Siège social : 23 avenue des feuillates, 10430 ROSIERES PRES TROYES

Objet social : L'achat, la vente, l'échange, le dépôt-vente de tous biens mobiliers neufs ou d'occasion ; la reprise et la revente de produits électroniques, informatiques, téléphoniques, de jeux vidéo, bijoux, maroquinerie, habillement, instruments de musique, articles de sport, objets de collection ; la gestion et l'exploitation de points de vente physiques ou en ligne ; ainsi que toutes activités connexes ou complémentaires s'y rapportant.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 20 000 euros

Gérance : Monsieur Tristan PASCAL, né le 05 août 1984 à TROYES (10), de nationalité française, demeurant 23 avenue des feuillates, 10430 ROSIERES PRES TROYES,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis La Gérance M2506789

COLAS ENERGIE

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros
Siège social : 13 rue du Pilori 10260 VIREY SOUS BAR

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée du 18/06/2025, signé électroniquement, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : COLAS ENERGIE.
SIÈGE : 13 rue du Pilori - 10260 VIREY SOUS BAR.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
CAPITAL : 2.000 €.

OBJET : L'installation, l'entretien, la maintenance, le dépannage de systèmes de chauffage, ventilation, climatisation et installations frigorifiques ; l'achat, la vente de tous matériels, équipements et accessoires relatifs à ces activités ainsi que toutes prestations s'y rapportant directement ou indirectement.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Romain COLAS, demeurant 13 rue du Pilori - 10260 VIREY SOUS BAR.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Pour avis : Le Président.

M2506882

ARC RENO CONCEPT

Rectificatif à l'annonce parue sous la référence MB2506759 dans l'édition du 18/06/2025 concernant la société ARC RENO CONCEPT, il fallait lire 1.500 € pour le montant du capital social et non 4.000 €.

Pour avis.

M2506917

M^e COSSARD - MARTIN - DAMAY

30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

SCI Ti Breizh 35

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 22 mai 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société Civile Immobilière.

OBJET : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DÉNOMINATION : SCI TI Breizh 35
SIÈGE : SAINT-JULIEN-LES-VILLAS (10800), 18 rue Louis Gravelle.

Capital : 1.200,00 Euros

Le capital social est fixé à la somme de : MILLE DEUX CENTS EUROS (1 200,00 EUR).

Il est divisé en 120 parts, de DIX EUROS (10,00 EUR) chacune, numérotées de 1 à 120 attribuées aux associés en proportion de leurs apports, savoir : Monsieur Julien VOGEL à concurrence de 60 parts, portant les numéros 1 à 60, en rémunération de son apport en numéraire.

Madame Servane ROUE à concurrence de 60 parts, portant les numéros 61 à 120, en rémunération de son apport en numéraire.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.

GÉRANTS :

- Monsieur Julien Jean-Marie Roger VOGEL, demeurant à BEDEE (35137) 15 rue du Roscoat

- Madame Servane Delphine Bernadette ROUE, demeurant à BEDEE (35137) 15 rue du Roscoat

CESSIONS DE PARTS SOCIALES :

Libres entre associés, soumises à agrément dans tous les autres cas.

Pour avis et mention :

Maître Charlotte DAMAY CENSIER M2506961

DE PARO

Par acte sous seing privé en date du 25/06/2025, il a été constitué une Société civile d'exploitation agricole, dont les caractéristiques sont les suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : DE PARO.

FORME : Société civile d'exploitation agricole.

OBJET SOCIAL : 1.000,00 €.

SIÈGE SOCIAL : 9 rue de la Crayère - 10700 VILLIERS HERBISSE.

DURÉE : 99 ans.

GÉRANCE : M. Denis LACHERÉ demeurant 9 rue de la Crayère - 10700 VILLIERS HERBISSE.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES :

toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire, sauf entre associés lorsque la société n'est composée que de deux associés.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour insertion : La gérance.

M2507093

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

SCP Guylaine SAUDAN-NALLET & Anthony FOUZRAIN Notaires Associés
Place de la Mairie - BP 4
10130 ERVY LE CHATEL

CHEZ FLORENCE / LA DECOUVERTE TROUVEE

Suivant acte reçu par Me Anthony FOUZRAIN, le 13 juin 2025, enregistré à la Recette de TROYES, a été constatée la cession :

Par : La Société dénommée CHEZ FLORENCE, SARL au capital de 10000 EUROS, ayant son siège social à AUXON (10130), 9, rue des Etangs, La Coudre, identifiée au SIREN sous le numéro 812529626 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Au profit de : La Société dénommée LA DECOUVERTE TROUVEE, Société à responsabilité limitée au capital de 3000 EUROS, ayant son siège social à AUXON (10130), 9, rue des Etangs, identifiée au SIREN sous le numéro 944418193 et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.

Portant sur un fonds de commerce de crêperie, vente à emporter, organisation d'événements et de soirées, stages et formations diverses, hébergement en chambre d'hôtes, camping et vente de bijoux, exploité à AUXON (10130), 9 rue des Etangs.

Prix : CENT QUARANTE ET UN MILLE EUROS (1417000,00 €) s'appliquant aux éléments incorporels pour 34 573 € et aux éléments corporels pour 106 427 €

Oppositions : En l'Etude de Maître Anthony FOUZRAIN dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au B.O.D.A.C.C.

Pour insertion : Me Anthony FOUZRAIN M2506944

M^e COSSARD - MARTIN - DAMAY

30 boulevard Victor Hugo, B.P. 704
10001 TROYES CEDEX
Tél. : 03.25.82.66.55

SARL LE CHAMPENOIS / SARL CHEZ L'VIN

CESSION FDC

Suivant acte reçu par Me Bertrand-Hugues MARTIN, le 19 juin 2025,

La SARL LE CHAMPENOIS, dont le siège est à AIX-VILLEMAUR-PALIS (10), 2 route de Palis (VILLEMAUR-SUR-VANNE), SIREN 537780033 RCS TROYES,

A vendue à

La SARL à associé unique CHEZ L'VIN, dont le siège est à AIX-VILLEMAUR-PALIS (10190), 2 Route de Palis, SIREN 945036721 RCS TROYES,

Le fonds de commerce de café, restaurant, traiteur, plats à emporter sis à AIX-VILLEMAUR-PALIS (10190) 2 route de Palis - VILLEMAUR SUR VANNE, connu sous le nom LE CHAMPENOIS

Prix : 55.000,00 €

Entrée en jouissance : 19 juin 2025

Oppositions à la SELARL OFFICE 30 VH NOTAIRES à TROYES (10) 30 boulevard Victor Hugo dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour Insertion. : Bertrand-Hugues MARTIN M2507014

MODIFICATION

DE STATUTS

ROUSSEY SAS

Capital de 1.098.000 Euros
Rue Louis de Freycinet - 10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
652 880 634 RCS Troyes

Aux termes du procès-verbal des décisions du 30 mai 2025, l'associé unique a décidé de :

- Prendre acte de la démission de Xavier BOUCHE-MICHEL de ses fonctions de Président à compter du 1^{er} juillet 2025.

- Nommer Laurent SELOSSE, domicilié 37 Rue de Baisieux 59990 SEBOURG, pour une durée illimitée à compter du 1^{er} juillet 2025, aux fonctions de Président de la Société en remplacement de Xavier BOUCHE-MICHEL, Président démissionnaire.

Pour avis.

M2507067



SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE QUENUM

au capital de 91.469 Euros
Siège social :
86 rue de l'Ecole Militaire
10500 BRIENNE LE CHATEAU
417 993 797 RCS Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 01/01/2025, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 86 rue de l'Ecole Militaire - 10500 BRIENNE LE CHATEAU au 23 RUE NOTRE DAME DES PRES - 10120 ST ANDRE LES VERGERS, à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au greffe du greffe du tribunal de Troyes.

Pour avis : La gérance.

M2506753

SCI POPEYE

Société civile
au capital de 762,25 Euros
Siège social : 9ter rue de la Liberté
10430 ROSIERES PRES TROYES
382 776 102 R.C.S. Troyes

Aux termes de décisions en date du 9 juin 2025, l'Assemblée générale a nommé en qualité de nouveaux gérants à compter de la même date, suite au décès de Monsieur Gérard Pailletot, gérant unique :

- Madame Mireille Grandin, veuve Pailletot, demeurant 9ter rue de la Liberté - 10430 ROSIERES PRES TROYES ;

- Monsieur Florian Pailletot, demeurant 18 rue Raymond Poincaré - 10000 TROYES.

Pour avis : La Gérance.

M2506883



SARL Eric REMY NOTAIRE

20 Rue Jean Monnet
10500 BRIENNE LE CHATEAU

EARL DU COUVEAU

Augmentation capital

Aux termes d'une AGE en date du 14 juin 2025, les associés de l'EARL DU COUVEAU, Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, Siège à CHAVANGES (10330) Route de Lentilles, SIREN 387 457 856, ont pris la décision d'augmenter le capital social, le portant de 221.508,42 € à 363 209,77 €.

Cette augmentation de capital est réalisée par compensation de créance par émission de 9.295 parts sociales nouvelles.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés à cet effet.

Modification au RCS de TROYES.

Pour avis : Le Notaire.

M2506885



39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

SCI 3 INVEST

Société civile immobilière

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

LOGE 10

Société par actions simplifiée
Au capital de 15.000 Euros
Siège social : 10 rue de Troyes
10700 ARCIS SUR AUBE
415 137 744 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une délibération en date du 16 juin 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée LOGE 10 a décidé de transférer le siège social du 10 rue de Troyes - 10700 ARCIS SUR AUBE au 4 rue du Stand - 10700 ARCIS SUR AUBE à compter du 01.07.2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le Président. M2506911

DISSOLUTION

DE SOCIETE

Notaires
SCP MANDRON-
MAILLARD-BELLE
Notaires associés
15 Quai Lafontaine - 10000 TROYES

SCI DE LA HAIE DE VERRIERES

Société civile immobilière au capital 1 524,49 Euros
siège social : VERRIERES (Aube), 16 rue de Villiers Verrières
RCS de Troyes : 382 467 157

Lors de l'assemblée générale extraordinaire des associés des 15 avril, 18 avril, 5, 7 et 17 mai 2025, enregistrée au SPFE de l'AUBE, le 03/06/2025, référence 1004P01 2025 N00658, il a notamment été décidé de dissoudre de manière anticipée la société à compter du même jour et a désigné Madame Angélique VANIER épouse SBROVAZZO, demeurant à LUSIGNY SUR BARSE (10270), 23 C rue du Marechal Joffre en qualité de liquidateur.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de TROYES.

Pour avis : Le liquidateur M2506918

CLOTURE

DE LIQUIDATION

CISTERALPAM

Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 26 boulevard du 14 juillet 10200 BAR SUR AUBE
Siège de liquidation : 26 boulevard du 14 juillet 10200 BAR SUR AUBE
843 036 377 R.C.S. Troyes

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31.12.2024, au siège de la liquidation, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. François BOSCO, demeurant 26 boulevard du 14 juillet - 10200 BAR SUR AUBE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre. Pour avis : Le Liquidateur. M2506965

POURSUITE D'ACTIVITE

IMMO HCZ

Perte de la moitié du capital social

Aux termes d'une décision en date du 12/10/2024, l'associé unique de la société IMMO HCZ, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, dont le siège social est 65 rue André Beury - 10000 TROYES, R.C.S. TROYES 843 619 016, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : Le gérant. M2506995



Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

CANOT

Société par actions simplifiée au capital de 20.000 Euros
Siège social : 1 rue de la Boule d'Or 10100 ROMILLY SUR SEINE 795 297 910 RCS Troyes

Aux termes d'une décision en date du 5 juin 2025, l'Associée Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis : La présidente. M2506266

AVIS DIVERS

Mme Irma CARPANESE

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 juillet 2019, Madame Irma CARPANESE, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Daniel TRISTANT, demeurant à VILLENAUXE LA GRANDE (10370) 1 rue Guillemot Maison de retraite de la Noxe.

Née à AUBOUE (54580), le 29 décembre 1925. Décédée à VILLENAUXE LA GRANDE (10370) (France), le 20 décembre 2024. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Elodie DEMONGEOT-COURTY, Notaire membre de la Société «Marie-Agnès Van Goetsenhoven-Sinègre et Elodie Demongeot-Courty, notaires, associées d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial», à la résidence de NOGENT SUR SEINE (10400), 1 rue des Moulins, le 11 avril 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Elodie DEMONGEOT-COURTY, notaire à NOGENT SUR SEINE (10400) 1, Rue des Moulins, référence CRPCEN : 10049, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES (Aube) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession. M2507054

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL

ÉPOUX PIERRE/ ROTH

Suivant acte reçu par Maître Michèle DAL FARRA, Notaire Associé de la SCP « Evelynne TAFANIDYON, Fabien SCHMITE et Michèle DAL FARRA, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à TROYES (Aube), 1 rue de la Tour Boileau, CRPCEN 10060, le 10 juin 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant entre :

M. Jean-Marie Auguste PIERRE, né à ONJON (10220) le 31 octobre 1943 et M^{me} Michèle Andrée Jeanne ROTH, née à TROYES (10000) le 28 mars 1947, demeurant ensemble à CHAPPES (10260), 33 rue Honoré Devanlay. Mariés à la mairie de TROYES (10000) le 30 juin 1969 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître GROUGROU, notaire à PINEY (10220), le 5 juin 1969.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion : Le notaire. M2506980

EPOUX AZRA

Suivant acte reçu par Maître Evelynne TAFANIDYON, Notaire Associé de la SCP « Evelynne TAFANI-DYON, Fabien SCHMITE et Michèle DAL FARRA, notaires associés », titulaire d'un Office Notarial à TROYES (Aube), 1 rue de la Tour Boileau, CRPCEN 10060, le 13 juin 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale entre : Mr David Simon Michaël AZRA, Directeur Général, et M^{me} Armelle Michèle Annie THUVENY, sans profession, demeurant ensemble à ESTISSAC (10190) 4 rue Sadi Carnot. Mr est né à ENGHEN-LES-BAINS (95880) le 10 octobre 1969. M^{me} est née à MAKABANA (CONGO) le 16 septembre 1973.

Mariés à la mairie de VILLEGUSIEN -LE-LAC (52190) le 20 décembre 1999 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître GUICHARD Xavier, notaire à LANGRES (52200), le 15 décembre 1999.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion : Le notaire. M2507010

ÉPOUX GODELIEZ/ BUIRETTE

Insertion - Aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Amélie GRAMMATICO, Notaire à SAINT-LYE (10180), 3 Place de l'église, le 20 juin 2025, a été effectué un apport à la communauté aménageant le régime matrimonial entre Monsieur Gérard Marcel Albert GODELIEZ, Retraité, et Madame Christine Lucienne Henriette BUIRETTE, Retraîtée, demeurant ensemble à SAINT-GERMAIN (10120), 10 rue Leonard de Vinci, Hameau de Lépine. Monsieur est né à TROYES (10000) le 10 décembre 1951, Madame est née à TROYES (10000) le 16 mars 1962. Mariés à la mairie de TROYES (10000) le 28 juin 1986 sous le régime légal de la communauté de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Bien propre appartenant à Monsieur GODELIEZ apporté à la communauté : A SAINT GERMAIN (AUBE) 10120, 10 rue Leonard de Vinci, Hameau de Lépine cadastré section AB numéro 43 d'une contenance totale de 12 ares et 46 centiares et un douzième indivis des parcelles cadastrées sections AB numéro 39 d'une contenance totale de 47 centiares et numéro 80 d'une contenance totale de 22 ares et 72 centiares. Évalué en pleine propriété pour la totalité à 410.000,00 euros. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'office notarial de Maître Amélie GRAMMATICO, notaire à SAINT LYE (10180), où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion en vertu des dispositions de l'article 1397 du Code Civil. Me Amélie GRAMMATICO. M2507051

Aisne

DISSOLUTION

DE SOCIETE

J.B

INVESTISSEMENTS

Société par Actions Simplifiée au capital de 20.000 Euros
Siège social : Zone Industrielle 02100 MORCOURT 752 188 490 RCS Saint Quentin

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20 mai 2025 et sa mise en liquidation, a nommé comme liquidateur, Monsieur Grégoire BLONDEL, demeurant 6 rue d'Andorre - 80000 AMIENS, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation reste fixé Zone Industrielle - 02100 MORCOURT, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Saint-Quentin. Mention sera faite au RCS de Saint-Quentin. Pour avis. M2507036

CONSTITUTION

DE SOCIETE



LOREM AVOCATS

ALTA TERRA

Société civile au capital de 100 euros
Siège social : 7 avenue Jean Monnet, 02000 LAON

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LAON du 20/06/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile
Dénomination sociale : ALTA TERRA INVEST

Siège social : 7 avenue Jean Monnet, 02000 LAON
Objet social : L'acquisition, la détention, la gestion et la cession de participations dans toutes sociétés civiles, agricoles, commerciales ou autres, quelle que soit leur forme juridique, en France ou à l'étranger ;

La prise de participations sous toutes formes, notamment par apport, souscription, achat ou échange ; La gestion, la coordination, l'administration et le contrôle de ces participations ; La gestion de portefeuille de valeurs mobilières ; La réalisation de toutes opérations pouvant favoriser la réalisation de l'objet social ou contribuer à la gestion de son patrimoine.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 100 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Olivier LAUREAU, né le 17 novembre 1982 à MULHOUSE (68)

demeurant 7 Avenue Jean Monnet 02000 LAON
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas par les associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de ST QUENTIN. Pour avis La Gérance M2506852

MODIFICATION

DE STATUTS

SOMAC

Société par actions simplifiée au capital de 182.938 Euros
Siège social : 10 Grand Rue - 02190 LOR 571 680 065 RCS St Quentin

Nomination d'un directeur général

Par décision de l'associé unique en date du 16 juin 2025, Monsieur Vincent Bonnaire, demeurant 33 rue Perseval 51100 REIMS, a été nommé en qualité de Directeur Général pour une durée indéterminée. Pour avis : Le Président. M2507122

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA CARRIERE COLIN

Modification statutaire

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marine PIETRZYKOWSKI le 23 juin 2025 il a été constatée la cession de 1093 parts sociales du GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA CARRIERE COLIN, ayant son siège social à CELLES LES CONDE (02330), 15 rue de Condé en Brie, immatriculé au registre du commerce et des sociétés de SOISSONS, et identifié au SIREN sous le numéro 325 290 500. Appartenant à Madame Marie-Josèphe GROUSSELLE-FOURNAISE, associée, au profit de Monsieur Hervé FOURNAISE, associé.

Moyennant le prix principal de quarante et un mille quatre cent quatre vingt dix € et vingt-huit centimes (41.490,28 €). La valeur de la part étant évaluée à 37,96 €. Pour avis : Le notaire. M2507005

SCI LA VILLE AUX BOIS

Société civile immobilière
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 1 rue de la Gare 02160 BOUFFIGNEREUX
SIRET : 985 284 827 00013

Aux termes d'une décision du gérant en date du 01 juin 2025, le siège social a été transféré au 4 route départementale 1044 - LA VILLE AUX BOIS LES PONTAVERT (02160), à compter de cette même date.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence : ANCIENNE MENTION : 1 rue de la Gare - 02160 BOUFFIGNEREUX ; NOUVELLE MENTION : 4 route départementale 1044 - 02160 LA VILLE AUX BOIS LES PONTAVERT. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT QUENTIN. Le Gérant. M2506973

FHBC

Société à responsabilité limitée au capital de 1 100 Euros
Siège social : 2 rue de la Fosse 02500 MARTIGNY 984 040 360 RCS Saint-Quentin

Aux termes d'une décision en date du 13 juin 2025, l'Associé Unique a décidé : - d'étendre l'objet social aux activités d'agent commercial, vente de logiciels intranet et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts. M2506981

SOMAC PROD

Société par actions simplifiée au capital de 50.000 Euros
Siège social : 5 bis rue de la Gare 02250 TAVAU ET PONTSERICOURT 827 600 834 R.C.S. Saint Quentin

Nomination d'un directeur général

Par décision de l'associé unique en date du 16 juin 2025, Monsieur Vincent Bonnaire, demeurant 33 rue Perseval - 51100 REIMS, a été nommé en qualité de Directeur Général pour une durée indéterminée. Pour avis : Le Président. M2507123

BJC2P PARTNERS

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 03/06/2025 de la société BJC2P PARTNERS, SAS au capital de 54.945 €, Siège social : 6 rue d'Andorre - 80000 AMIENS, 832 891 527 R.C.S. AMIENS, le siège social a été transféré d'AMIENS (80000), 6 rue d'Andorre, à MORCOURT (02100), Zone Industrielle de Rouvroy-Morcourt, à compter du 03/06/2025. En conséquence, la Société qui est immatriculée au R.C.S. d'AMIENS fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de SAINT QUENTIN.

PERSONNE HABILITEE A ENGAGER LA SOCIETE : le Président, savoir la société AMB INVESTISSEMENTS, SAS au capital de 29.350.000 €, Siège social : Zone Industrielle - 02100 MORCOURT, 510 085 400 R.C.S. SAINT QUENTIN, représentée par Monsieur Grégoire BLONDEL, né à HAM (80), le 02/09/1964, de nationalité française, demeurant à AMIENS (80000), 6 rue d'Andorre. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Pour avis. M2507114



Publiez votre annonce dès le lendemain sur matot-braine.fr ou à la date de votre choix



CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



Département Droit des Affaires

15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

ÉPOUX BERNARDI/ GUSTAVE

Avis d'aménagement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Vincent CROCHET, Notaire à Reims (51100) 15 rue Clovis, le 19 juin 2025, Monsieur Bruno Jean-Pierre BERNARDI, né à VAILLY-SUR-AISNE (02370) le 8 décembre 1962, et Madame Sabrina Marjorie Christine GUSTAVE, née à SOISSONS (02200) le 13 avril 1967, demeurant ensemble à VAILLY-SUR-AISNE (02370), 10 vieille route d'Aizy, mariés à la mairie de SOISSONS (02200) le 1^{er} juillet 1989 sous le régime de la participation aux acquêts, tel qu'il est défini par les articles 1569 et suivants du Code civil, en vertu du contrat de mariage reçu par Maître Jean-Marie MARTAINNEVILLE, notaire à VAILLY-SUR-AISNE (02370), le 30 juin 1989, ont, aménagé leur régime matrimonial en y adjoignant une clause d'exclusions des biens professionnels du calcul de la créance de participation, ainsi qu'une clause d'attribution intégrale des acquêts nets.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois à dater des présentes et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande de réception ou par acte d'huissier à Maître Vincent CROCHET, Notaire à Reims (Marne), 15 rue Clovis. Pour avis et mention : Me Vincent CROCHET, Notaire. M2506926



matot-braine.fr

est habilité

à PUBLIER VOS

ANNONCES

quotidiennement

sur la MARNE,

L'AUBE,

LES ARDENNES

et L' AISNE



Delphine Chapelot. La directrice de l'usine Chantelle d'Épernay a reçu la Légion d'Honneur en 2021 pour son engagement bénévole, ainsi que celui de 35 salariées du site, lors de la crise du Covid.

Un parcours cousu main

À Épernay, Chantelle est une institution. Une usine textile au pays du Champagne ? Un exploit qui perdure depuis 1962, date de la création de l'usine de fabrication des premiers soutiens-gorges de la marque. Plus de six décennies au cours desquelles se sont succédées des générations de couturières au savoir-faire unique, aujourd'hui dirigées par Delphine Chapelot. Des corsetières qui se sont faites particulièrement remarquer il y a cinq ans, en pleine pandémie du Covid. « L'usine a été mise à l'arrêt le 17 mars. Les usines Chantelle basées à l'étranger ont rapidement commencé à fabriquer des masques et j'avais proposé de pouvoir fournir nous aussi des masques. La sous-préfète d'Épernay m'avait alors suggéré de réaliser des surblouses pour les soignants qui manquaient de matériel et devaient s'équiper à l'aide de sacs poubelles à défaut de surblouses », se souvient Delphine Chapelot. Cette dernière, qui n'était alors pas encore directrice du site, prend toutefois les choses en main et crée, avec l'accord de sa direction - qui accepte aussi de mettre l'usine à sa disposition -, une association : « Les Blues du cœur ». « Le premier jour, on a fait plusieurs essais avec différentes matières et le soir-même nous avons sorti notre première surblouse à partir de voile d'hivernage », souligne la cheffe d'orchestre du projet qui avait proposé aux employées de l'usine de participer au projet. Elles seront 35 à répondre positivement à son SMS et à se relayer bénévolement en deux équipes par jour, pendant plusieurs semaines, pour réaliser pas moins de 25 000 blouses et kits de surblouses grâce au voile d'hivernage fourni par les Lions Club locaux.

Un dévouement qui vaudra à Delphine Chapelot, une nomination dans la promotion du 1^{er} janvier 2021 de la Légion d'Honneur. Une surprise que celle qui était alors responsable du bureau d'études, a souhaité partager avec ses 35 collègues lors de la remise de ses insignes par le Préfet de la Marne, dans les locaux de l'usine Chantelle. Une distinction qui est venue aussi récompenser le début d'un parcours professionnel qui a toujours été tourné vers le textile.

« J'ai toujours voulu travailler dans le domaine de l'habillement », livre d'ailleurs la Sarthoise d'origine qui, après avoir obtenu son BTS, s'est tournée vers une Licence en productive de l'habillement, axée sur les techniques industrielles et l'organisation du travail. En 2001, elle répond à une première offre d'emploi et se retrouve embauchée par l'usine d'Épernay en tant qu'agent du bureau



Delphine Chapelot a lancé les visites de son site au printemps 2025.

d'études de la marque Darjeeling. « C'est un travail qui consiste à intervenir juste après la partie création, pour calculer le prix de revient des produits ainsi que les étapes de mise au point de ces produits de manière industrielle », explique-t-elle.

40 OPÉRATIONS NÉCESSAIRES

Chez Chantelle, de la création au lancement de la production en phase industrielle, les équipes disposent en effet d'un délai de 9 mois pour assu-

d'études, les couturières et les modélistes qui exécutent les patronages. On est bien loin de la fast fashion qui sort un modèle tous les 15 jours ». Un travail qui s'appuie sur un savoir-faire, partagé par l'ensemble des femmes du site d'Épernay qui sont d'ailleurs toutes mises à contribution pour essayer et tester les nouveaux modèles avant leur commercialisation.

Pendant une dizaine d'années, Delphine Chapelot va donc œuvrer

« On est bien loin de la fast fashion qui sort un modèle tous les 15 jours ! »

rer toutes les étapes de la conception d'un soutien-gorge, sachant que la confection de chacun d'entre eux nécessite une quarantaine d'opérations sur 25 pièces différentes. « Nous effectuons de nombreux aller-retours de prototypes, entre le bureau

au sein du bureau d'études tout en effectuant des missions de formation et d'accompagnement pour la marque auprès de ses collègues présents dans les quatre autres usines de la marque Chantelle en Asie (Vietnam et Thaïlande) et

au Maghreb (Tunisie et Maroc). « Nous avons la particularité de disposer de nos propres usines et de ne pas sous-traiter la fabrication de nos produits. C'est pourquoi il est important de mettre en place et de faire respecter des process et des méthodes propres à notre groupe afin que tout le monde se comprenne et travaille de façon homogène sur nos collections ».

Ouverte en 1962, l'usine d'Épernay a accueilli jusqu'à 250 couturières dans les grandes heures de l'industrie textile hexagonale. Confection, entrepôt logistique, siège social, elle est un site stratégique de la marque dont 60% des produits sont exportés, avec les États-Unis pour premier marché. Au fil du temps, les activités du site se sont de plus en plus dirigées vers les métiers du développement et de la R&D. « Pendant une bonne quinzaine d'années, nous avons surtout fabriqué des modèles à petite échelle, des prototypes et des échantillons commerciaux », explique Delphine Chapelot qui devient successivement responsable du bureau d'études puis responsable du service support.

85 PERSONNES SUR SITE

Après le Covid, avec l'arrivée du nouveau Directeur général, Guillaume Kretz, représentant de la sixième génération de la famille des fondateurs du groupe (fondé en 1876 à Romilly-sur-Seine), la stratégie évolue, et le site sparnacien est désormais considéré comme la pépite du groupe. Au-delà des prototypes et des échantillons commerciaux de la marque (une dizaine de nouveaux modèles Chantelle sont créés chaque année à Épernay), les 85 personnes qui travaillent ici mettent aussi leur savoir-faire au service d'autres acteurs du textile : « Certaines marques sont à la recherche d'un atelier de lingerie ou de corsetterie made in France et se tournent vers nous pour leurs travaux », souligne Delphine Chapelot. De la grande distribution au luxe en passant par la slow fashion ou des marques en phase de création, l'usine Chantelle d'Épernay est capable de répondre aux demandes les plus pointues. « Nous les accompagnons à tous les niveaux grâce à notre expertise qui nous permet d'intervenir pour des croquis, du développement de produits et de la production ».

Une stratégie que Delphine Chapelot pilote à sa main depuis le 1^{er} janvier 2023, date à laquelle elle est nommée directrice du site, après en avoir assuré l'intérim pendant près d'un an. Cette promotion, elle la doit sans aucun doute à ses qualités

de leader mises en avant lors de l'épisode Covid et au quotidien dans l'entreprise. « C'est une période qui était complexe mais au cours de laquelle nous avons créé un lien supplémentaire entre les équipes mais aussi entre le site et les acteurs locaux ». De quoi donner des idées à la nouvelle directrice qui a lancé un nouveau projet au sein de l'usine, celui des visites en direction du grand public. Celles-ci se déroulent pendant une heure par groupes d'une vingtaine de personnes qui, après avoir découvert les ateliers, peuvent passer un moment privilégié à la boutique avec une personne du service qualité pour se faire mesurer et conseiller sur les modèles à choisir.

Les premières visites qui ont débuté au printemps 2025 ont affiché complet et les futures dates prévues les 4, 18 et 25 juillet prochains se remplissent à grande vitesse, incitant Delphine Chapelot à ouvrir de nouveaux créneaux pour sa plus grande satisfaction. « Ces visites nous permettent de faire connaître notre savoir-faire au plus grand nombre et elles attirent de nombreux habitants de la région », apprécie la directrice qui espère que les touristes seront eux aussi séduits par le Made in France de Chantelle.

BENJAMIN BUSSON

1979

Naissance le 6 décembre au Mans (Sarthe).

2001

Arrivée à Épernay le 1^{er} octobre.

2021

Nommée Chevalier de la Légion d'Honneur lors de la promotion du 1^{er} janvier.

1^{er} janvier 2023

Nommée directrice du site Chantelle d'Épernay.

2025

Lancement des visites d'usine à destination du grand public.



Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**

